

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
ET DE PERFORMANCE 2021**
**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC
ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE**

Face à la persistance de la crise sanitaire en 2021 et à la fermeture pendant cinq mois de toutes les salles de spectacles, La Villette a dû cette année encore faire preuve de réactivité et d'inventivité pour poursuivre ses missions dans des conditions inédites et imaginer de nouvelles manières d'accompagner les artistes, les publics et les partenaires du Parc.

Au quotidien, les équipes ont dû reconfigurer les spectacles, concerts, festivals, expositions et salons au gré des jauges autorisées et des protocoles sanitaires successifs ; réviser en permanence les modèles économiques déployés sur le site pour veiller à l'équilibre budgétaire de l'établissement, et maintenir le collectif de travail dans des configurations hybrides.

Ces nouveaux modes d'organisation et de travail ont aussi été l'occasion d'expérimentations et de découvertes heureuses dont certaines sont amenées à perdurer au-delà de la crise sanitaire.

L'ouverture de l'exposition *Napoléon*, événement phare de cette année 2021, a été reportée d'avril à fin mai. Pour lui permettre de rencontrer son public malgré les restrictions de jauge, l'exposition a par ailleurs été prolongée jusqu'au 24 décembre, et a connu une belle fréquentation (près de 300 000 visiteurs).

Autre temps fort de l'année, l'exposition *100%* qui propose un panorama pluridisciplinaire de l'émergence artistique française, a elle-aussi été prolongée mais surtout étendue avec un volet numérique très fourni (podcasts, vidéos, skins, etc.) et l'installation d'œuvres en plein air.

Durant l'été 2021, les ZUT (zone d'urgence temporaire artistique) initiées par La Villette en partenariat avec Technopol et grâce au soutien du ministère de la Culture, se sont déployées partout en France, permettant à plus de 400 artistes et 120 000 spectateurs de retrouver le plaisir de la scène, dans le respect des protocoles sanitaires. Ce festival gratuit et pluridisciplinaire, a initié de belles collaborations et inscrit le lieu du Périphérique Villette sur la carte des lieux culturels et festifs parisiens. De septembre à décembre, la programmation des spectacles a repris à pleine jauge à un rythme effréné avec le théâtre d'Ivo Van Hove ; les danses de Koen Augustijnen et Rosalba Torres Guerrero, d'Anne Teresa de Keersmaecker, Alice Ripoll, de Marion Motin, Giselle Vienne, Mourad Merzouki ; ou encore avec les œuvres lumineuses du Groupe F et de 1024 Architectures qui ont pu de nouveau enchanter le Parc de la Villette.

Tout au long de l'année, les activités d'éducation artistique et culturelle ont connu une vitalité remarquable. En réponse à la fermeture des salles, la création des *Pop-Up Spectacles* en janvier 2021 a permis la représentation d'artistes initialement programmés ou en résidence sur le site de La Villette au sein de structures partenaires – Samu Social, centres de loisirs, centres d'hébergements, crèches, centres de rééducation fonctionnelle, établissements scolaires, hôpitaux de jour. Les Pop-Up Spectacles ont ainsi reflété hors-les-murs la diversité de la programmation Villette : danses hip-hop et contemporaine, cirque, magie, arts visuels, performances, théâtre et théâtre d'objet notamment.

Le réseau des Micro-Folies a également poursuivi son déploiement à un rythme très soutenu, a accueilli de nombreuses programmations dans le cadre des Micro-festivals, et a été nourri de nouvelles collections et fonctionnalités au sein du Musée Numérique.

Enfin la période de distanciation a amené La Villette à densifier et structurer sa programmation numérique, pour proposer à ses publics des captations emblématiques (Freestyle, Krump Illest Battle), des contenus audio et vidéo présentant le travail des artistes en résidence, et de nouvelles formes transmedia.

En 2021, les ressources propres de l'établissement ont été fortement impactées par les pertes de billetterie, l'activité partielle des concessionnaires sur le Parc, et l'arrêt du secteur évènementiel pendant le premier semestre. Le manque de visibilité des périodes d'activité, les pics de charge engendrés par les multiples reprogrammations et le bouleversement du calendrier des opérations de travaux ont complexifié le pilotage budgétaire de l'établissement et la fin de gestion.

Les opérations de travaux sur le Parc, fragilisées par l'augmentation du prix des matières premières et la rareté de la main d'œuvre, ont pu se poursuivre à un rythme soutenu grâce au soutien décisif du ministère de la Culture et du plan de Relance. Les travaux de construction du bâtiment d'exploitation ont ainsi pu être maintenus, occasionnant le déménagement d'une centaine de salariés dans des bureaux provisoires.

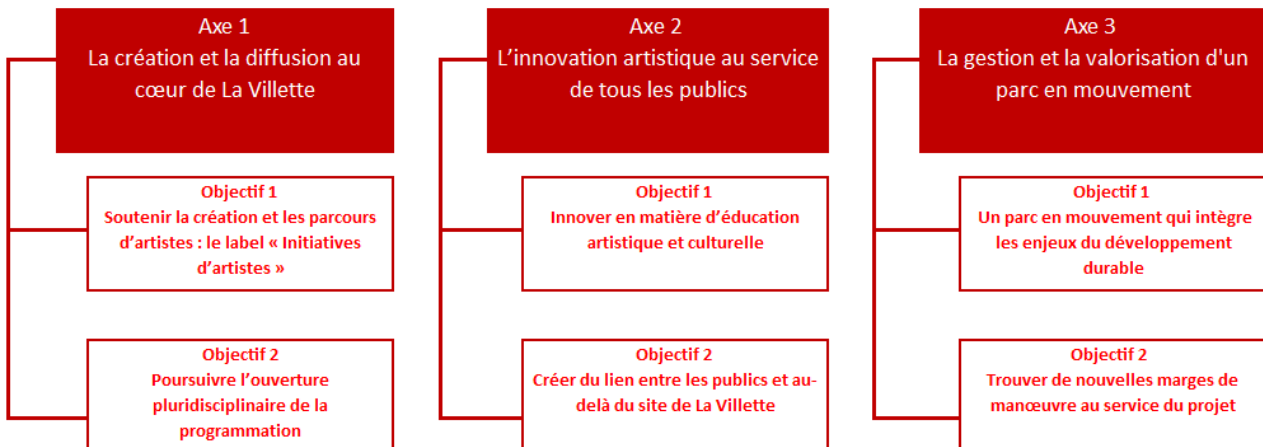
Des travaux d'aménagement ont aussi été réalisés tels que la modernisation des équipements de la salle Charlie Parker à la Grande Halle et l'inauguration d'un nouvel Espace Chapiteaux en novembre 2021. Ce dernier permet aujourd'hui d'accueillir artistes circassiens et publics dans de meilleures conditions grâce à une augmentation de la superficie d'exploitation et une rénovation des zones d'accueil des artistes et du public. Cet espace pourra ainsi ouvrir sa programmation à d'autres disciplines et événements, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 par exemple.

Au nord-est, le Pôle Périphérique a poursuivi lui aussi son développement avec l'inauguration du Kilomètre 25 en juin 2021 et l'installation de nouvelles activités à la Halle aux Cuirs : tiers-lieu accueillant des structures œuvrant pour la transition écologique et mise en service par l'association de prévention du site de la Villette d'une station de lavage, d'une ressourcerie et d'un atelier de réparation et de location de vélos pour les employés du Parc.

La stratégie numérique de l'établissement s'est déployée en 2021 avec des avancées significatives et notamment le déploiement au 31 décembre d'un nouveau logiciel financier. La Villette a également finalisé fin 2021 son plan d'actions pour renforcer son impact positif en matière sociale, économique et environnementale. Ce sont ainsi de belles perspectives qui attendent La Villette en sortie de cette crise comme l'émergence d'une zone dédiée à l'environnement et à la biodiversité au sud-ouest du Parc, la création d'un parcours d'orientation dédié à la biodiversité ou encore la mise en place d'un circuit de collecte et valorisation des biodéchets.

Fidèle à ses valeurs d'éclectisme, d'innovation et d'exigence, La Villette a su rester en 2021 un terrain d'expérimentation et d'inspiration, maintenir son soutien aux artistes émergents et aux cultures urbaines, réinventer une programmation hors-les-murs innovante au service de tous les publics, poser un regard neuf sur un empereur Français et développer dans le même temps de nouvelles initiatives en faveur de l'environnement. L'établissement a pu compter pour cela sur la compétence et l'engagement sans faille de ses équipes, qu'elles en soient ici remerciées.

COP 2020-2024



AXE 1

LA CRÉATION ET LA DIFFUSION AU CŒUR DE LA VILLETTE

Objectif 1

Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label « Initiatives d'artistes »

Action 1

Des moyens renforcés pour les résidences et la création

L'EPPGHV soutient une création pluridisciplinaire au travers de quatre programmes de résidences que sont l'Espace Périphérique, Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU), les Résidences Villette, le Magic Wip.

En 2021, malgré la persistance de la crise sanitaire, l'EPPGHV a accompagné 150 projets artistiques par ses programmes de résidence, dans les domaines du spectacle vivant et de la création plastique. Cet accompagnement a retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire où 2019 avait compté 155 projets

Nombre de projets accompagnés au sein des programmes de résidences	2019	2020	2021
Art de la Rue	7	7	12
Arts visuels			18
Cirque	27	20	24
Danse	41	25	45
Installation-Performance	1		1
Magie Nouvelle	5	9	11
Marionnette	29	12	21
Musique	1	1	2
Théâtre	44	7	16
Total	155	81	150

Ces compagnies, artistes et projets soutenus en 2021 se répartissent entre les différents programmes de résidence comme suit :

- Pour l'Espace Périphérique, 57 compagnies et projets de cirque, de marionnette et d'arts de la rue ;
- Pour Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU), 41 compagnies et projets de danse hip-hop ;
- Pour les Résidences Villette, 25 compagnies et projets de spectacle vivant et 18 plasticiens ;
- Pour le Magic Wip, 9 projets de magie nouvelle.

Un nouveau soutien à la création pour les arts visuels

Dans le cadre de *100% l'EXPO - Sorties d'écoles*, l'établissement s'est engagé dans un soutien à la création des arts visuels : 8 artistes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement à la production de leurs œuvres.

En 2021, les ZUT ont également amené l'opportunité de soutenir d'autres artistes des arts visuels : 10 artistes ont bénéficié d'un soutien à la création dans le cadre de cet événement.

Les sorties de résidences

Les sorties de résidences organisées par l'EPPGHV et les artistes sont l'occasion pour les compagnies de présenter leurs projets à la fois aux professionnels et à un "premier" public. En 2021, 60 sorties de résidences ont eu lieu contre 24 en 2020 et 80 en 2019 :

- 28 pour l'Espace Périphérique ;
- 11 pour Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU) ;
- 11 pour les Résidences Villette ;
- 10 pour le Magic Wip.

Le label "Initiatives d'Artistes"

Depuis 2020, La Villette renforce son soutien à la création à travers la création du label "Initiatives d'artistes", un accompagnement renforcé d'une part des artistes issus des quatre programmes de résidences de La Villette.

Cet accompagnement renforcé s'articule autour de 5 axes :

- Des coproductions et moyens financiers renforcés concernant la technique ;
- L'accès à un réseau de partenaires ;
- Des actions culturelles déployées en direction des publics scolaires ou du champ social ;
- Une aide à la diffusion, que ce soit sur le site ou en-dehors du site de La Villette comme au sein du réseau des scènes nationales ; la participation à la création de tournées ;
- Une visibilité par des actions et contenus de communication dédiés (capsules vidéo et reportages photo).

En 2021, parmi les 150 projets accueillis en résidence, la direction de la programmation de La Villette a retenu 25 projets labellisés "Initiatives d'artistes". Douze d'entre eux sont portés par des femmes, douze par des hommes et un par un duo mixte.

Projets labellisés « Initiatives d'Artistes » issus du programme Espace Périphérique : Jonas Coutancier & Alan Payon / Les Enfants Sauvages (marionnettes) ; Cécile Fraysse / Cie AMK (marionnettes) ; Justine Macadoux & Coralie Maniez / Cie Juscomama (marionnettes) ; Bastien Dausse / Cie Barks (cirque) ; Lucho Smit / Galapiat cirque (cirque) ; Carine Gualdaroni / Cie Juste Après (marionnettes)

Projets labellisés « Initiatives d'Artistes » issus du programme IADU : Marion Motin / Cie Les Autres (cultures urbaines) ; Laura Defretin et Brandon Masele / Cie Mazel Freten (cultures urbaines) ; Mellina Boubetra / Cie Etra (cultures urbaines) ; Josépha Madoki / Cie Madoki (cultures urbaines) ; Léa Cazauran / Cie Lady Rocks (cultures urbaines) ; Alexandre Fandard / Cie AL-Fa (cultures urbaines) ; Bouziane Bouteldja / Cie Dans6T (cultures urbaines) ; Sandrine Lescourant / Cie Kilaï (cultures urbaines) ; Linda Hayford (cultures urbaines) ; Milène Duhamel / Cie Daruma (cultures urbaines)

Projets labellisés « Initiatives d'Artistes » issus du programme Résidences Villette : Frédéric Ferrer / Cie Vertical Détour (théâtre) ; Julie Bérès / Cie Les Cambrioleurs (théâtre) ; Sophie Pérez / Cie Le Zerep (théâtre) ; Tommy Milliot / Cie Man Haast (théâtre) ; Gwenaél Morin (théâtre) ; François Chaignaud / Mandorle Productions (danse/musique)

Projets labellisés « Initiatives d'Artistes » issus du Magic Wip : Thierry Collet / Cie Le Phalène (magie) ; Kurt Demey / Cie Rode Boom (magie) ; Matthieu Villatelle / Cie Le Faro (magie)

Le travail de création de ces artistes labellisés s'est notamment déroulé au sein des 7 salles de répétition que comptent les espaces de résidence de la Halle aux Cuirs, de l'Espace Périphérique et du Pavillon Villette. En 2021 au total, les 25 projets labellisés ont bénéficié de 375 jours de résidence, soit une moyenne de 15 jours par projet.

12 compagnies labellisées ont par ailleurs bénéficié d'un soutien financier complémentaire par la voie d'une coproduction avec La Villette de leur création. Ce soutien a représenté un total de 191 068 euros en 2021.

Concernant un accompagnement technique spécifique pour les artistes labellisés, ce dernier a notamment concerné : François Chaignaud pour *Tumulus* avec la construction du décor dans les ateliers Villette et la mise à disposition d'un personnel qualifié pour le montage et démontage du prototype ; Sophie Perez / Cie Le Zerep pour *La meringue du souterrain* avec une création lumière sur-mesure et la mise à disposition du personnel technique nécessaire pour le montage et démontage du décor ; Alexandre Fandard / Cie Al-Fa pour *Comme un symbole* : création lumière.

7 sorties de résidences d'artistes labellisés ont été organisées en 2021 réunissant professionnels du secteur culturel, abonnés et salariés de La Villette.

Un développement du réseau des partenaires du label « Initiatives d'Artistes »

En 2021, La Villette a noué de nouvelles collaborations avec des partenaires nationaux ou internationaux, permettant de faciliter une large diffusion des créations des artistes labellisés « Initiatives d'Artistes ».

Partenaires 2021 : Festival d'Automne à Paris, Kunsten Festival des Arts (Bruxelles), Wiener Festwochen (Vienne), Espace 1789 (Saint-Ouen), Théâtre de Vidy (Lausanne), Fondation de France et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour les artistes Initiatives d'Artistes en Danse Urbaine (IADU), Ville de Paris pour le programme de résidences de l'Espace Périphérique, The Walk "la petite Amal" - The Good chance production pour la compagnie Juste Après, CCN de Créteil – direction Mourad Merzouki Festival Kalypso, Centre Chorégraphique National de Rennes – Bretagne (CCNRB – FAIRE), Auditorium Seynod à Annecy, Points Communs - Scène nationale de Cergy, Maison de la Danse (Lyon), Théâtre Louis Aragon (Tremblay en France), Théâtre Jean Vilar (Vitry sur Seine), Azimuth / Théâtre de la Piscine / Théâtre Firmin Gemier (Antony-Chatenay Malabry), Le 104 (Paris), Avant-Courrier (Nantes), Artcena (Paris), Circus Next – European Circus Label (Paris).

Les artistes labellisés « Initiatives d'Artistes » impliqués dans les parcours pédagogiques

La Villette poursuit sa mise en œuvre de parcours pédagogiques en diversifiant les expériences culturelles possibles pour le jeune public. Dorénavant, ses parcours impliquent ainsi fortement des artistes ou compagnies labellisés « Initiatives d'artistes ».

Artistes / compagnies labélisés « Initiatives d'Artistes » en 2021	Pop-Up et Pop-Up spectacle	Ateliers de pratique artistique	Rencontres artistes et œuvres	Restitutions	Sensibilisation public relais
Marion Motin / Cie Les Autres	1	2	1		
Bouziane Bouteldja / Cie Dan6T		9			3
Cécile Fraysse / Cie AMK	2				
Léa Cazauran / Cie Lady Rocks	11	23	11	5	
Justine Macadoux & Coralie Maniez / Cie Juscomama	3		11		
Bastien Dausse / Cie Barks	4	5	4		
Julie Bérès / Cie Les cambrioleurs	6	15	5		
Sandrine Lescourant / Cie Kilai		3			
Carine Gualdaroni / Cie Juste Après	1				
Melian Boubetra / Cie Etra			1		
Thierry Collet / Cie Le Phalène	4	1			
Matthieu Villatelle / Cie Le Faro	10	6	9		
Lucho Smit / Galapiat Cirque			7		
TOTAL	42	64	49	5	3

Action 2

Professionnalisation et diffusion des artistes en résidence

Une aide à la professionnalisation au sein des programmes de résidence

En complément des périodes d'écriture et de répétition, les compagnies en résidence sont invitées à des sessions d'aide à la professionnalisation et à l'insertion.

Ainsi en 2021, 3 formations ont été réalisées dans le cadre du programme Espace Périphérique :

- **Défendre son projet artistique, les bases de la production / diffusion** – 3^{ème} session, réalisée avec l'Avant-Courrier (44) : une formation de deux jours avec dix jeunes artistes de cirque ;
- **Préparer sa venue en festival** – suite de la collaboration avec Artcena (75) : une journée de formation pour les jeunes compagnies de cirque et de rue ;
- **Penser sa lumière** – 1^{er} atelier de sensibilisation à la lumière, animé par l'artiste multimédia et créatrice lumière pour le théâtre, l'opéra et le cirque, Sylvie Mélis, déjà venue en résidence avec des compagnies à l'Espace Périphérique.

En 2021, huit formations se sont également tenues dans le cadre du programme IADU. Les thématiques traitées ont été : la stratégie de diffusion, les outils de communication, le développement de partenariat, la création lumière et sonore, la danse à l'image, les imaginaires dans l'histoire de l'art.

Soutenir la diffusion des artistes labellisés « Initiatives d'Artistes »

En 2021, 6 projets labellisés « Initiatives d'artistes » ont été diffusés à La Villette dans le cadre de ses festivals ou de sa saison culturelle mais également dans des lieux partenaires du site comme au Cabaret Sauvage concernant le spectacle *L'Ane & la carotte* de Galapiat Cirque / Lucho Smit.

Les diffusions à La Villette des artistes labellisés « Initiatives d'Artistes »

Bouziane Bouteldja / Cie Dans6T – *Face à terre*

Alexandre Fandard / Cie Al-Fa – *Comme un Symbole*

Frédéric Ferrer : cycle *Olympicorama*

Lucho Smit / Galapiat Cirque - *L'Ane & la Carotte*

Marion Motin / Cie Les Autres – *Le Grand Sot*

Cie Juste Après - *The Walk la petite Amal* GO OD CHANCE PRODUCTION

Les diffusions hors du site de La Villette des artistes labellisés « Initiatives d'Artistes »

Tumulus – François Chaignaud / Mandorle Productions

- Le Bonlieu, scène nationale d'Annecy
- KunstenFestival des Arts, Bruxelles
- Wiener Festwochen, Vienne

Médée – Tommy Milliot / Cie Mann Haast : 30 représentations

- Scène nationale La Criée, Marseille
- Comédie de Bethune
- Théâtre du Bois de l'Aune, Aix-en-Provence

Anyway – Sandrine Lescourant / Cie Kilaï

- Théâtre Louis Arago, Tremblay-en-France
- Théâtre Jean Vilar, Vitry-sur-Seine

Rave Lucid - Laura Defretin et Brandon Masele / Cie Mazel Freten

- Points Communs, Cergy-Pontoise
- Maison de la Danse, Lyon

The space in between – Kurt Demey / Cie Rode Boom

- La Comète, Châlons-en-Champagne
- La Rose des Vents, Villeneuve d'Ascq
- Théâtre d'Arles

Une diffusion numérique du travail des artistes en résidence

La Villette renforce son accompagnement des artistes en résidence en facilitant leur maîtrise du numérique pour communiquer sur leur travail. S'ils n'ont pas besoin des établissements culturels pour partager des contenus instantanés sur les réseaux, en particulier des story Instagram ou Facebook, La Villette apporte un soutien dans la création de teasers ou de capsules vidéo à même de rendre compte de l'esprit de leur création et faciliter leur programmation en sortie de résidence. Pouvoir fournir un *teaser* est en effet une demande grandissante des programmeurs.

Les artistes en résidence à La Villette sont par ailleurs encouragés à candidater au programme CHIMÈRES – dispositif alliant création numérique et création *in situ*, leur permettant d'expérimenter la création numérique dans le cadre de ces parcours de formation.

Des contenus vidéo et photo dédiés aux artistes labellisés « Initiatives d'Artistes »

Afin de renforcer la visibilité du label « Initiatives d'artistes », La Villette a mis en place un plan de communication dédié aux coulisses des résidences de ces artistes labellisés. Ces contenus ont été diffusés essentiellement sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) de La Villette.

13 capsules ont ainsi été réalisées présentant le travail de Josépha Madoki / Cie Madoki, Alexandre Fandard / Cie Al-Fa, Léa Cazauran / Cie Lady Rocks, Carine Gualdaroni / Cie Juste Après, Jonas Coutancier & Alan Payon / Les Enfants Sauvages, Alexandre Fandard / Cie AL-Fa, Josépha Madoki / Cie Madoki, Gwenaël Morin, Tommy Milliot / Cie Man Haast, François Chaignaud (& Geoffroy Jourdain), Frédéric Ferrer / Cie Vertical Détour, Sophie Pérez / Cie Le Zerep, Laura Defretin et Brandon Masele / Cie Mazel Freten.

3 capsules ont été réalisées dans le cadre de Pop-Up Spectacles intégrant les artistes labellisés « Initiatives d'Artistes » Bastien Dausse / Cie Barks, Léa Cazauran / Cie Lady Rocks et Matthieu Villatelle / Cie Le Faro.

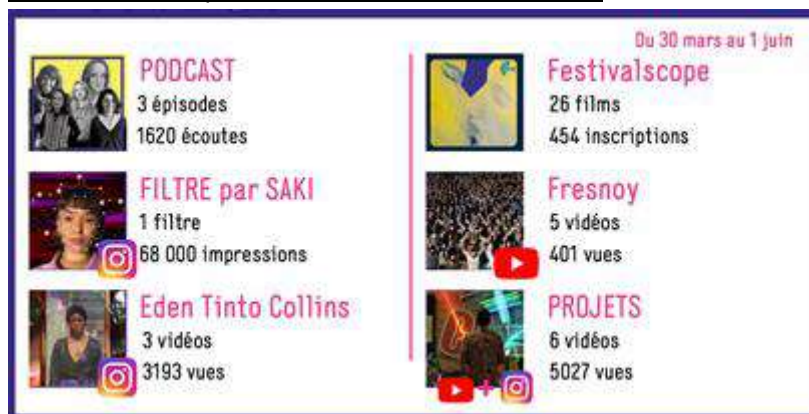
Toujours au sein des artistes labellisés « Initiative d'Artistes », 4 reportages photos ont été réalisés au sujet de Marion Motin, Bouziane Bouteldja, Sophie Perez et François Chaignaud ; 6 reportages photos dans le cadre de Pop-Up Spectacles revenant sur les représentations de Julie Bérès / Cie Les Cambrioleurs – *Désobéir*, des Tréteaux de France, de Léa Cazauran / Cie Lady Rocks, de Justine Macadoux & Coralie Maniez / Juscomama, de la compagnie Bastien Dausse / Cie Barks et de Rémy Berthier et Matthieu Villatelle.

Archidanse, création vidéo en partenariat avec Arte

Archidanse est un triptyque vidéo dévoilant l'architecture du Parc à travers le regard d'un réalisateur et la mise en danse d'artistes issus du programme de résidence IADU – Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines. Ces créations originales ont pris pour lieu de tournage trois espaces différents du Parc de La Villette :

- Le Périphérique x Mazelfreten x Romain Cieutat, proposant une interprétation du mythe de Narcisse par une chorégraphie en duo renvoyant à la notion de miroir ;
- La Grande Halle x Linda Hayfordt x Raphaël Stora, qui propose de faire vivre la mémoire de cette halle emblématique du Parc par le parti pris d'un plateau vide ;
- Le Jardin des bambous x Alexandre Fandard x Moovance, par une mise en valeur poétique de cet espace réunissant nature et architecture dans l'intimité de 3000m² de bambous.

Diffusion numérique de 100% l'EXPO, édition 2021



En 2021, dans le cadre de 100% l'EXPO, des podcasts autour de femmes artistes ont été produits en partenariat avec le magazine Manifesto XXI pour une diffusion principalement sur Ausha (68%), Spotify (13%), Apple (11%) et Deezer (2%).

Une série vidéo a également été diffusée sur Instagram concernant l'artiste Eden Tinto Collins.

Le Festivalscope a quant à lui permis la réalisation d'un reportage vidéo sur la fin d'études des artistes de 100% l'EXPO issus de la Fémis.

Enfin, cette édition 2021 de 100% a également vu une transcription en ligne des œuvres exposées sur le Parc, la page programmation de 100% sur le site lavillette.com atteignant les 29 442 vues.

Des moyens inédits pour la diffusion des artistes plasticiens

Lors de cette année 2021, La Villette a déployé des moyens financiers inédits en aide à la production pour soutenir les artistes plasticiens qui ont ainsi pu dévoiler leurs œuvres au grand public lors des ZUT (90 000 euros de budget) et à l'occasion du festival *Lumières !* (182 000 euros pour le Groupe F, Lélia Demoisy et 1024 Architecture).

Objectif 2

Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation

Action 1

Maintien d'une programmation pluridisciplinaire

Comme en 2020, la programmation culturelle de La Villette a été touchée de plein fouet par les effets de la crise sanitaire et la fermeture de janvier à mai des salles de spectacles. Plus de 152 représentations ont ainsi dû être annulées et les activités EAC ont également été très perturbées. La Villette a su mettre à profit la diversité de ses espaces de programmation intérieurs et extérieurs, la fidélité de ses partenaires et publics, et le dynamisme de ses équipes pour adapter en permanence ses propositions artistiques et offrir une reprise en présentiel la plus riche possible dès le mois de mai.

À partir du mois de mai, la programmation culturelle a en effet repris ses quartiers à La Villette. En application des directives gouvernementales, cette réouverture s'est faite progressivement : d'abord avec une jauge fixée à 35%, puis à 65% à partir du 9 juin avant une nouvelle évolution le 1^{er} juillet fixée à 1 000 personnes assises, en salle, pour respecter la distanciation sociale et les consignes sanitaires.

Napoléon

L'assouplissement au printemps 2021 des restrictions concernant l'accueil du public a permis d'ouvrir l'exposition *Napoléon* le 28 mai, enregistrant un retard de plus d'un mois par rapport à la date d'inauguration initialement fixée et à la condition d'une jauge extrêmement réduite. Face à ces contraintes et au regard de l'investissement humain et financier que représentait cette coproduction avec la Réunion des Musées Nationaux, la décision a été prise de prolonger cette exposition phare jusqu'au mois de décembre 2021. Cette décision s'est révélée payante en termes de fréquentation puisque près de 300 000 visiteurs ont pu visiter l'exposition la plaçant en deuxième position des expositions les plus visitées en 2021 en France. L'exposition a par ailleurs vu la collaboration exceptionnelle du musée du Louvre, des châteaux de Versailles, de Fontainebleau et de Malmaison, du musée de l'Armée, du Mobilier National et de la Fondation Napoléon permettant de réunir plus de 150 pièces originales pour la première fois à La Villette.

Néanmoins, la prolongation de l'exposition Napoléon n'a pu être possible qu'au prix d'un lourd remaniement du planning des événements prévus dans la Grande Halle entre septembre et décembre, engendrant parallèlement un fort manque à gagner pour l'établissement.

100% l'EXPO édition 2021

Compte tenu de la situation sanitaire, 100% l'EXPO - Sorties d'écoles a vu son ouverture au public repoussée au 19 mai. Néanmoins, à partir du 31 mars, l'exposition étant montée et opérationnelle, des visites ont été proposées uniquement à un public professionnel.

Pour cette nouvelle édition de 100% l'EXPO – Sorties d'écoles, La Villette a offert un panorama fidèle et exigeant des meilleurs talents de la jeune création artistique française et internationale. En 2021, l'exposition a réuni le travail de 150 artistes sortis depuis moins de 5 ans de leur école. Pensée comme un véritable tremplin professionnel, cette édition 2021 a invité de nouvelles écoles parisiennes et régionales pour mettre en lumière une génération émergente d'artistes aux pratiques variées : arts plastiques, performance, arts numériques, cinéma, architecture, stylisme, design, photographie...

100% L'EXPO – Sorties d'Écoles a également réuni cette année les Beaux-Arts de Paris, l'École des Arts Décoratifs, Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains, l'École nationale supérieure de la Photographie, l'École nationale supérieure de Création Industrielle - les Ateliers, GOBELINS, La Fémis, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, dans une scénographie inventive spécialement réalisée par les étudiants de l'ENSA Paris-Malaquais, des Arts Décoratifs de Paris et des Beaux-Arts de Paris.

De plus, pour cette édition 2021, 100% l'EXPO – Sorties d'écoles a pris de l'ampleur en investissant à la fois le Parc de La Villette et les espaces numériques. En effet, en plus des œuvres exposées dans la Grande Halle et d'un parcours d'installations et de photographies déployées en plein air, des œuvres ont été proposées en ligne des contenus digitaux spécialement développés avec les artistes de l'exposition : rencontres, performances, podcasts, filtre Instagram... Avec ces nouveaux formats complémentaires, La Villette a proposé ainsi une édition augmentée et enrichie qui a permis, quel que soit le contexte sanitaire, de découvrir ce foisonnement créatif unique en son genre.

Autre particularité de cette édition, l'exposition a duré plus longtemps que les années précédentes, elle s'est tenue jusqu'au 20 juin 2021.

Reprise générale de la programmation de mai à décembre 2021

Du 27 au 30 mai 2021, Villette Sonique a été le premier festival musical de la saison. Il s'est déroulé dans un format réduit, gratuit et sur réservation. Une édition au cours de laquelle 16 groupes se sont succédés sur les scènes du Jardin des îles et du Périphérique.

Les spectacles et événements se sont ensuite enchaînés pour ne plus s'arrêter jusqu'à la fin de l'année 2021.

Ainsi, se sont déroulés à partir de juin à La Villette : *Earthbound* de Johanna Faye et Saïdo Lehlouh (avec le Théâtre de la Ville), l'événement Flamenco à La Villette, *Olympicorama* - le handball de Frédéric Ferrer, *Boule à neige* de Mohamed El Khatib et Patrick Boucheron, *Peer Gynt* de David Bobée, *Grand Finale* d'Hofesh Shechter (avec le Théâtre de la Ville), *10000 gestes* de Boris Charmatz (avec le Festival d'Automne à Paris) et *4D+* de Sidi Larbi Cherkaoui.

Le spectacle du CNAC traditionnellement proposé au public au mois de janvier à l'espace Chapiteaux a fait l'objet d'un report au mois de juillet dans la Grande Halle. C'est dans ce format inédit que les spectateurs ont pu découvrir le spectacle de la 32^{ème} promotion du CNAC, *Le Cycle de l'absurde* mis en scène par Raphaëlle Boitel.

Événement emblématique des étés parisiens, la 31^{ème} édition du festival du *Cinéma en plein air* avait pour thème cette année « Destinées ». Dans des conditions sanitaires renforcées, le public a pu découvrir sur grand écran les histoires de héros aux destins tragiques ou merveilleux.

La nouvelle édition du festival *Jazz à La Villette*, coproduit avec la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, a marqué le coup d'envoi de la rentrée et s'est déroulée à jauge pleine.

Le public a ensuite découvert jusqu'en décembre, *l'Etang* de Gisèle Vienne (avec le Festival d'Automne à Paris et le Théâtre Paris Villette), *Lavagem* d'Alice Ripoll (avec le Festival d'Automne à Paris), deux spectacles de Frédéric Ferrer dans le cadre d'*Olympicorama* sur le fleuret, le sabre, l'épée et le tennis de table, la 4^{ème} édition de *Visa pour l'Image - Perpignan* à La Villette, la 9^{ème} édition du festival Kalypso, escale à La Villette, *Inventions* de la compagnie Mal Pelo (avec le Théâtre de la Ville), *Moebius* de la compagnie XY à l'Espace chapiteau, *Age of Rage* d'Ivo Van Hove, *Trisha Brown X 100* avec plus de 100 danseurs du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, *Drumming Live* d'Anne Teresa de Keersmaeker (avec le Festival d'Automne à Paris), *Lamenta* de Koen Augustijnen et Rosalba Torres Guerrero, la nouvelle création de Marion Motin, le *Grand Sot*.

Naissance des ZUT

Les ZUT (Zones d'Urgence Temporaire Artistique), initiées par La Villette en partenariat avec Technopol, avaient pour objectif de soutenir la scène musicale et festive française durant l'été 2021, en garantissant le respect absolu des règles sanitaires et des protocoles édictés par le ministère de la Culture.

Ce projet a impulsé la création de lieux éphémères en extérieur, visant à accompagner une reprise progressive de l'activité artistique et festive à travers des concerts, des performances et des expositions d'arts plastiques sur tout le territoire.

La participation de La Villette dans la mise en œuvre des ZUT témoigne des compétences de l'établissement en matière d'ingénierie culturelle, de ses capacités de coordinateur sur un plan national.

Bilan des ZUT à La Villette

- 2 scènes concernées : le Périphérique et la Prairie du Triangle
- 13 événements au Périphérique et 6 à la Prairie du Triangle
- 105 artistes rémunérés dont 12 pour des expositions sur le Parc
- 62 000 spectateurs au Périphérique et à la Prairie du Triangle

Bilan des ZUT au plan national

- 46 ZUT soutenues
- 130 événements dont 72 en région et 58 en Ile-de-France
- 12 régions impliquées au sein de 27 villes
- 509 artistes rémunérés
- 120 000 spectateurs présents

1^e édition de Lumières !

Pour clore l'année 2021, La Villette a organisé la première édition de *Lumières !* Plusieurs installations grandioses ont enchanté le Parc de La Villette, en proposant au public une expérience immersive, gratuite et féérique. La première installation, *From the light Flow*, signée par le Groupe F, était connectée aux paysages électroniques et délicats de Scott Gibbons. La déambulation se poursuivait avec la découverte d'*Intimité*, l'œuvre de Lélia Demoisy, et s'achevait par les *constellations* du tandem 1024 Architecture qui, à fleur d'eau le Canal de l'Ourcq, faisaient miroiter, grâce à des leds, des éclats de lune dans un grand ballet galactique et envoutant.

Une programmation numérique étoffée

La distance engendrée par la pandémie a conduit La Villette comme l'ensemble des institutions culturelles à s'interroger sur l'usage des contenus numériques. Que ce soit des contenus artistiques à proprement parler ou des productions à visée de communication et de médiation, l'offre de « culture sur écran » a inondé toutes les plateformes dès le premier confinement en mars 2020.

Dans ce contexte, La Villette a souhaité s'inscrire dans une démarche de *slow numérique*, dans laquelle les contenus numériques sont au service de la découverte ou du prolongement des œuvres. Peu convaincue de la pérennité du « tout écran » au-delà du contexte pandémique, La Villette a néanmoins continué de mettre à profit cette saison 2020-2021 singulière, pour mener plusieurs expérimentations et mesurer la complémentarité des contenus numériques entre eux.

En 2021, La Villette a ainsi articulé son offre numérique autour de trois pôles :

Les arts numériques qui intègrent les technologies digitales au cœur des processus de création ;

La programmation en ligne, qui propose des captations de spectacle vivant, des visites virtuelles d'exposition ou des diffusions d'archives de spectacles passés ;

Les contenus de communication et de médiation qui mettent en lumière, donnent accès ou prolongent une œuvre pour laquelle le numérique n'est pas le média originel.

Arts numériques

La Villette offre depuis plusieurs années un terrain d'expression aux expériences immersives à l'image de la programmation de *teamLab : au-delà des limites* (2018) ou de *JAM CAPSULE* (2020). À l'utilisation des technologies numériques pour des expositions interactives s'ajoute l'utilisation du numérique sur scène, intégré à l'écriture d'un spectacle vivant avec l'exemple de la magie déployée par Thierry Collet et la compagnie Le Phalène dans *Que Du Bonheur (Avec Vos Capteurs)* qui voit l'utilisation sur le plateau des applications Replika, Qlone, Scan 3D, WeCheer et ScandyPro.

Programmation en ligne

La Villette a fait le choix de ne pas investir de façon systématique dans des captations *in situ* de spectacles qui auraient dû être accueillis à La Villette durant les périodes de fermeture, estimant que beaucoup de ces spectacles avaient été ou pouvaient être captés ailleurs dans de meilleures conditions. L'établissement s'est en revanche attaché à proposer en ligne les événements indissociables de l'identité Villette, ayant une forte capacité à trouver un public jeune par le biais des réseaux sociaux. Ce fut le cas en 2020 pour le festival *Freestyle*, ce fut en 2021 les cas pour l'évènement *International Illest Battle 100% Krump* et le festival *100%*. Cette programmation en ligne regroupe également la visite virtuelle d'expositions identifiées Villette telles que *Archi-Folies* et *100% l'EXPO* ; le Musée Numérique des Micro-Folies ; ainsi que la valorisation du patrimoine de l'établissement par la diffusion de ses archives comme celles de *Jazz à la Villette*.

Communication numérique et outils de médiation

En 2021, La Villette a considérablement renforcé sa production de supports numériques (podcasts, capsules vidéos, etc.) :

- À des fins de communication mais aussi de sensibilisation (série Instagram What's That Dance sur les danses urbaines) ;
- À des fins de prolongement aux œuvres (série de podcasts sur les femmes artistes sortant d'écoles dans le cadre de 100% l'EXPO) ;
- Pour apporter une lumière sur un artiste en résidence (série de capsules sur les résidences IADU et Espace Périphérique) ;
- Pour un retour sur les ateliers d'éducation artistique et culturels menés ;
- Pour refléter la biodiversité du Parc ;
- Pour amplifier la visibilité de La Villette sur les réseaux et sensibiliser de nouveaux publics.

S'agissant de la médiation, ce sont les outils créés dans le cadre du Musée Numérique des Micro-Folies et des activités Little Villette qui concourent à l'intégration du numérique dans des dispositifs pédagogiques. Ces derniers accompagnent un contact humain, sans se substituer au lien social développé par le médiateur.

3 axes stratégiques en matière de numérique

Des œuvres transmédia, présentées en salle, sur le Parc et en ligne par différents canaux

Résolument pluridisciplinaires, les manifestations culturelles proposées à La Villette peuvent donc se prolonger sous différentes formes sur les réseaux. C'est l'exemple du festival *100%* qui au-delà de sa présentation classique dans la Grande Halle, a déployé cette année des ramifications en plein air et en ligne par la réalisation de reportages vidéos et la création de podcasts racontant cette génération d'artistes émergents. Chacun de ces contenus numériques proposent un point d'entrée dans les œuvres programmées à La Villette et ont permis une belle résonance de l'évènement malgré la fermeture des lieux culturels au grand public jusqu'au 19 mai. Au-delà du contexte exceptionnel de cette édition, La Villette souhaite poursuivre ce format hybride pour les éditions suivantes.

Le choix de captations ciblées sur les exclusivités Villette

En direct ou en différé, La Villette fait le choix de concentrer son offre de programmation en ligne autour de ses « événements signatures », en capacité de s'adresser à la jeunesse par la diffusion de *streamings* sur les réseaux. Ces captations sont systématiquement réalisées par des prestataires externes dont c'est le cœur de métier et qui ont les plateformes de diffusion à même que ces programmes rencontrent une audience – ARTE, France TV, Mezzo.

Accompagner les artistes en résidence dans une diffusion numérique de leur travail

La Villette souhaite enfin pouvoir accompagner les artistes en résidence dans des productions numériques permettant de communiquer sur leur travail (*teaser*, capsule vidéo, reportage photo – cf. objectif 1 action 2).

Une année instable pour la programmation événementielle

Les salons et événements prévus au 1^{er} semestre 2021 ont été en grande partie annulés en raison de la persistance de la pandémie et de l'instabilité liée à la situation sanitaire. Ces annulations ont concerné : le salon Post Bac, le salon de la Radio, le salon du Travail, Carrefour Emploi, le village du Semi-Marathon, Flotte Auto, le Mondial du Tatouage, la 2nde édition de l'exposition Jam Caspule, l'exposition Paris Sport Photo ainsi que des événements de plein air comme le Triathlon, la course de vélo Paris Copenhague ou encore le village des gonflables qui se tient habituellement l'été à l'espace Chapiteaux.

Des activités événementielles ont malgré tout pu se maintenir durant cette période avec l'accueil de tournages de courts et longs métrages et de publicités : Cédric Klapisch pour son film *En Corps*, Mikhaël Hers pour *Les passagers de la nuit* ou encore le court-métrage d'Inès Loizillon, *Tifs*, la réalisation d'un shooting mode pour Hugo Boss ainsi qu'une opération en streaming pour la marque de voitures Audi.

La Villette a accueilli un nouvel événement littéraire produit par le Monde, Télérama et le Nouvel Obs au mois de juin 2021. Cet événement intitulé *Mot pour Mot* a rencontré un grand succès public. Ce premier événement commun aux trois titres du groupe a pu accueillir une quarantaine de rencontres avec des auteurs et des journalistes. Des espaces de dédicaces et des émissions de radio en direct complétaient le dispositif. L'événement était relayé également dans plus de 250 librairies en France.

A la fin du mois de juin, Little Villette a accueilli la 7^{ème} édition de *Partir en livre*, une grande fête du livre jeunesse, organisée par le Centre national du Livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture avec le concours du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) en Seine Saint-Denis.

Dans le cadre du festival ManiFeste organisé par l'Ircam, un concert du Quatuor Béla s'est tenu dans la salle Boris Vian le 23 juin 2021.

L'amélioration des conditions sanitaires à la rentrée a permis une reprise de l'activité événementielle : la nouvelle édition du salon Whisky Live, le salon Art & Déco, un dîner de prestige organisé par la maison Hermès, le Manoir Halloween Festival (événement immersif grand public spécial halloween, organisé par le Manoir de Paris) et la 4^{ème} édition du Forum de Paris sur la Paix qui a pu accueillir une soixantaine de chefs d'Etat.

La Villette a également accueilli la 3^{ème} édition du Festival Paris Paradis organisé par Le Parisien. Durant 3 jours des showcases, spectacles d'humour et activités familiales ont investi le Périphérique, la Prairie du cercle nord et le Cabaret Sauvage.

Le Pavillon Villette a été le théâtre de la première édition de BIZARRE, créé par À la Folie. Durant deux week-ends, le festival a rassemblé des propositions musicales, festives, conviviales et artistiques issues principalement des communautés LGBT.

D'autres événements ont ponctué cette fin d'année : la Fête des Associations, de la Culture et des Sports piloté par la mairie du 19^{ème} arrondissement, la grande fête foraine *Jours de Fêtes à La Villette*, la *Vente au Kilo* organisé par EMMAÜS alternatives, une animation pour l'office du tourisme de l'Anjou et des privatisations de l'exposition *Napoléon*.

Enfin plus d'une soixantaine d'autorisations gracieuses ont été délivrées pour des activités sportives, scolaires, shooting et tournages en extérieur.

Action 2

Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation

L'offre enfance et famille n'a pas été épargnée par la persistance de la crise sanitaire en 2021. Les spectacles n'ont réellement repris qu'à partir du mois de septembre 2021.

Offre de spectacle vivant dédiée ou accessible au jeune public

En 2021, imaginés spécifiquement pour lui, le jeune public a pu assister aux spectacles suivants : Tout est chamboulé de la compagnie En attendant, La Marche de la petite Amal, Trois hommes vertes de Valérie Mréjen. Dans le cadre de Jazz à La Villette for kids, le jeune public a également pu assister à : Odibi, l'Art de la patience, le Serpent des mers & autres contes, l'île aux chants mêlés de Marion Rampal & Les rivières souterraines et les Tournicoteries du Collectif Grain à Moudre.

Néanmoins, au sein de la programmation, de nombreux spectacles programmés étaient accessibles à tous les publics, y compris aux plus jeunes : L'Âne & la carotte de Galapiat Cirque et de Lucho Smit, Möbius de la compagnie XY et Rachid Ouramdane, Les merveilles de Clédat & Petitpierre, Zéphyr de Mourad Merzouki, Le Joueur de Flûte de Joachim Latarjet, le Magic Wip 4ème édition : Le Magicien et son double, Soirée spéciale émergents lors de la Magic Night, Hallucination de Rémy Berthier, l'Huitre qui fume et autres prodiges, Bouger les lignes, histoires de cartes de Bérangère Vantuso, Paul Cox, Nicolas Doutey et la compagnie l'Oiseau Mouche, l'événement Flamenco à La Villette, Grand Finale d'Hofesh Shechter, 4D+ de Sidi Larbi Cherkaoui, le spectacle de la 32ème promotion du CNAC, Le Cycle de l'absurde, la 9ème édition du festival Kalypso, escale à La Villette, Earthbound de Johanna Faye et Saïdo Lehlouh, Inventions de la compagnie Mal Pelo, Trisha Brown X 100, Drumming Live d'Anne Teresa de Keersmaecker et Marion Motin, le Grand Sot de Marion Motin.

Lors du Cinéma en plein air, deux séances étaient dédiées au jeune public avec les projections des films d'animation Dilili à Paris et Le vent se lève.

Enfin, compte tenu de la fermeture des salles, l'International Illest Battle – 100% Krump a fait l'objet d'une diffusion en direct sur les réseaux sociaux de l'établissement et sur la plateforme Arte Concert.

Little Villette

Grâce à une forte activité menée hors les murs, les ateliers Villette ne se sont pas interrompus malgré la fermeture de Little Villette jusqu'à la fin du mois de mai 2021. Que ce soit en métro, vélo ou triporteurs, les équipes de Little Villette se sont rendues dans les écoles à la rencontre des publics. De janvier à fin juin, plus de 266 ateliers se sont tenus hors les murs.

À partir de la rentrée de septembre, la fréquentation *in situ* à Little Villette a repris un cours presque normal : 877 ateliers groupe et individuel se sont déroulés à La Villette pour une fréquentation de 14 519 participants. 2021 a également connu 266 ateliers groupe hors les murs pour un total de 4 510 bénéficiaires.

Par ailleurs, afin d'accompagner le retour des publics sur le site, les équipes ont proposé des actions en plein air gratuites :

- Visite de l'exposition 100% par des jeunes en service civique ;
- Parcours acrobatiques en plein air avec des intervenants circassiens ;
- Accrochage de travaux d'élèves : « Le Musée éphémère » et « Les Arts plastiques s'exposent », installés sur les terrasses de Little Villette et dans les jardins alentours ;

- Un atelier de mail art en ligne, *Rainbow Collection*, permettant de reprendre contact avec les familles qui adressaient une carte postale épinglée ensuite sur la façade d'une des Folies devant Little Villette ; plus de 100 familles se sont prêtées au jeu.

Dès le 29 mai 2021, le public a pu retrouver les portes de Little Villette grandes ouvertes.

- Little Villette a fêté ses 5 ans pendant tout le mois de juillet donnant lieu à un événement entièrement gratuit à la fois créatif et récréatif à destination des publics familiaux du Parc. L'objectif de ce temps fort était de réaffirmer l'offre culturelle et de renouer les liens suite à la pandémie. Les activités étaient riches et nombreuses : cerfs-volants, street nymphéa, saut à la perche, baby gym, cirque des tous petits, Jardin des comptines, ateliers créatifs autour du livre proposés par des illustrateurs.
- Cet événement a également été l'occasion de lancer l'offre *Little Bébé* à destination des très jeunes enfants.
- Plus de 30 000 enfants ont pu participer à des activités à Little Villette durant l'été 2021.

Weekends thématiques et Little Festivals

Depuis la rentrée de septembre 2021, Little Villette ne désemplit pas avec une succession de Little Festivals et weekends thématiques : *Jazz for kids*, *Little Smmmile*, *Little Livres*, *Place aux jeux*, *Little Cinéma d'automne*... et se prépare à terminer l'année scolaire en renouant avec sa traditionnelle *Fête des lanternes* préparées en ateliers avec des classes du quartier.

Mon P'tit Bivouac

A l'occasion de l'exposition *Napoléon*, Little Villette, en partenariat avec la RMN, a mis en place un espace ludo-éducatif pour les enfants à partir de 2 ans, accessible gratuitement.

En complément, une Little Expo en Playmobil illustre en douze tableaux la vie de l'empereur avec les fameuses figurines.

La Ferme Tiligolo

Durant 20 jours pendant les vacances scolaires de juillet et d'octobre 2021, ce fut également le retour des animaux sur le Parc avec la Ferme Tiligolo et les ânes de la Ferme de Rosny.

Bilan fréquentation Little Villette - 2ème semestre 2021

Programmations Little Villette en accès libre	Du 29 mai au 7 novembre 2021
Little Ciné	1 780
Weekends thématiques	29 272
Mon P'tit bivouac en lien avec l'exposition Napoléon	5 680
Ferme Tiligolo	29 290
TOTAL	66 022

Jardins passagers

Les jardins passagers ont été ouverts du 24 avril au 9 octobre 2021. Plus de 12 000 visiteurs s'y sont rendus "en accès libre" les week-ends. Les ateliers groupes et individuels ont pu reprendre « dans les murs », au printemps, ils ont concerné plus de 1 000 bénéficiaires pour un total de 56 ateliers.

Jeux en accès libre

Les espaces de jeux pour enfants, les Jardins des vents et des dunes ainsi que du dragon, ont été rouverts en 2021. 209 208 personnes ont pu profiter des espaces ludiques du Jardin des vents et dunes. Le Jardin du dragon a été ouvert jusqu'au mois d'août puis a été fermé jusqu'à la fin de l'année 2021 en raison de travaux faisant suite à des dégradations intervenues sur le toboggan au cours de l'été.

INDICATEURS

Indicateur n° 1			Type d'indicateur			
Suivi des programmes de résidence						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			L'établissement souhaite intensifier son soutien à la création et aux artistes tout au long de leurs parcours, de la création jusqu'à la diffusion. Cette ambition s'est traduite par la mise en place en 2020 du label "Initiatives d'Artistes", un accompagnement renforcé d'une partie des artistes accueillis au sein des quatre programmes de résidence de La Villette que sont l'Espace Périphérique, Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU), les Résidences Villette, le Magic Wip. Par ce label, les artistes bénéficient d'un accompagnement spécifique concernant l'écriture, la production, la technique, la valorisation de leur travail, la diffusion et leur professionnalisation.			
Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label "Initiatives d'artistes"						
Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de Projets en résidences						
Art de la Rue	7	7	12			
Arts visuels			18			
Cirque	27	20	24			
Danse	41	25	45			
Installation-Performance	1		1			
Magie Nouvelle	5	9	11			
Marionnette	29	12	21			
Musique	1	1	2			
Théâtre	44	7	16			
Total	155	81	150			
Dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans	15	17	11			
Dont propositions en lien avec les cultures urbaines	32	18	41			
Dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	5	2	4			
Apports financiers pour l'aide						

à la création						
Résidences - Aide à l'écriture (1)	307 213 €	275 843 €	392 068 €			
Aide à la production (2)	102 300 €	205 000 €	175 000 €			
Accompagnement technique	40 442 €	40 626 €	76 014 €			
Valorisation	71 744 €	58 703 €	250 375 €			
Diffusion		302 896 €	138 100 €			
Actions de professionnalisation	12 847 €	8 934 €	7 687 €			
Total	534 546 €	892 002 €	1 039 244 €			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre la diversité des projets accueillis en résidence et accompagnés dans leur développement, notamment concernant les créations dédiées au jeune public, les créations en lien avec les cultures urbaines et les créations mixant art et sport dans la perspective des JOP 2024. Il permet également de suivre les moyens financiers dévolus à cette politique de soutien à la création comme par des actions spécifiques d'aide à la diffusion et à la professionnalisation.						
Mode de calcul -Définitions				Périodicité du calcul		
(1) Le montant fait référence à des aides financières directes versées aux compagnies. (2) Coproductions : somme des montants versés par l'EPPGHV en soutien à la création et à la diffusion de certains projets. Des données complémentaires détaillant l'indicateur et les financements seront présentées à l'occasion du rapport annuel de performance.				Annuel		
				Service responsable de la synthèse du calcul		
				Service budget contrôle de gestion		
Données élémentaires	Sources d'information			Responsable de la collecte		
Données du planning d'activité	Budget des manifestations culturelles, planning et base de données de suivi des résidences d'artistes			Direction de la programmation culturelle et événementielle et direction de la production		
Commentaires						
En 2021, La Villette a pu étendre son soutien à la création en intégrant les arts visuels à ses dispositifs de résidences. 18 projets d'art plastique ont ainsi été accompagnés par La Villette en 2021 à l'occasion de 100% l'EXPO et des ZUT. Ces projets ont tous été exposés sur le Parc. En 2021 concernant les apports financiers, ont été intégrés à la valorisation, les mises à disposition des salles de résidences et des hébergements au Chapit'hotel. En 2 ans, les apports financiers pour l'aide à la création ont ainsi été doublés - de 500K en 2019 pour atteindre 1M d'euros en 2021. 2021 a retrouvé un nombre de projets soutenus équivalent à 2019, autour de 150 projets.						

Indicateur n° 1C			Type d'indicateur			
Suivi du nombre de projets labélisés “Initiatives d’artistes”						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			Dans la période de ce nouveau contrat, l'EPPGHV crée le label "Initiatives d'artistes", qui a pour objectif de sélectionner des artistes et des projets issus des programmes de résidence de La Villette toutes disciplines confondues. Ce label leur propose un parcours complet, de la création jusqu'à la production et la diffusion dans le cadre de la programmation artistique et culturelle de l'établissement ou au cours d'actions d'éducation artistique et culturelle. Il s'agit aussi de promouvoir ces projets dans le cadre de partenariats de diffusion au sein des labels et réseaux de la création dans lesquels l'EPPGHV est présent.			
Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d’artistes, le label "Initiatives d’artistes"						
Action 1 : Des moyens renforcés pour les résidences et la création						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'artistes /compagnies		20	25	30	35	35
Nombre d'artistes /compagnies réalisé		21	25			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure chaque année le nombre de projets labellisés au sein des programmes de résidences que l'EPPGHV s'engage à soutenir et à accompagner sur le long terme.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
L'EPPGHV sélectionne chaque année des artistes et des projets pour leur offrir un soutien complet de la création jusqu'à la production et la diffusion. Le rapport annuel de performance détaille chaque année les orientations prises dans la sélection des projets.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Direction de la production, direction de la programmation		Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
Les artistes labellisés "Initiatives d'artistes" en 2021 sont : Bastien Dausse, Lucho Smit, Carine Gualdaroni, Jonas Coutancier & Alan Payon, Cécile Fraysse, Justine Macadoux & Coralie Maniez, Alexandre Fandard, Bouziane Bouteldja, Mellina Boubetra, Josépha Madoki, Léa Cazauran, Sandrine Lescourant, Laura Defretin & Brandon Masele, Linda Hayford, Milène Duhaméau, Marion Motin, Julie Bérès, Gwenaël Morin, Tommy Milliot, François Chaignaud & Geoffroy Jourdain, Frédéric Ferrer, Sophie Pérez, Thierry Collet, Kurt Demey, Matthieu Villatelle. Concernant ces 25 projets labellisés, 40% sont issus du programme IADU, 24% du programme Espace Périphérique, 24% du programme Résidences Villette et 12% du Magic Wip.						

Indicateur n° 2			Type d'indicateur			
Suivi des diffusions des créations issues des programmes de résidence de La Villette et des projets labellisés "Initiatives d'artistes"						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			La Villette accompagne les artistes dans la diffusion de leur travail une fois le temps de création en résidence passé. Les projets sélectionnés dans cadre du label "Initiatives d'artistes" seront suivis sur plusieurs années afin de les accompagner au-delà des temps de résidence de création. Dans le cadre du développement du label, des points d'étapes seront menés régulièrement avec les coordonnatrices. Il s'agira de faire le point sur leur parcours et leur intégration au sein de réseaux de diffusion.			
Objectif 1 : Soutenir la création et les parcours d'artistes, le label "Initiatives d'artistes"						
Action 2 : Un soutien et une expertise pour la diffusion et la professionnalisation des artistes						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de sorties de résidences	80	24	60			
Dont projets labellisés « Initiatives d'Artistes »			7			
Nombre de représentations sur le site de La Villette	19	2	8			
Dont projets labellisés « Initiatives d'Artistes »			6			
Nombre de représentation hors site de La Villette			67			
Dont projets labellisés « Initiatives d'Artistes »			13			
Nombre d'actions d'éducation artistique et culturelle – ateliers de pratique	41	62	81			
Dont projets labellisés « Initiatives d'Artistes »			64			
Nombre d'action de professionnalisation	7	12				
Nombre de chantiers de création en cours (1)		10				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre l'accompagnement en termes de diffusion, médiation, professionnalisation par l'établissement des projets en résidence et plus spécifiquement ceux associés au label "Initiatives d'artistes". Les artistes sélectionnés sont invités à effectuer des premières confrontations publiques à l'occasion de chantiers en cours ou de sorties de résidences. Ils sont également amenés à participer à des actions de médiation de l'établissement (rencontres, ateliers de pratique, Pop-Up, etc.). Ils sont aussi invités aux actions de formation organisées par La Villette. Cet indicateur montre l'engagement de l'EPPGHV à programmer ces projets et à promouvoir et à suivre leur diffusion dans les réseaux partenaires de l'établissement. Ce suivi des projets dans la durée sera documenté dans le rapport annuel de performance. (1) Les chantiers de création en cours se rapportent à la diffusion particulière de projets, il s'agit de montrer une création en cours de réalisation comme lors de Plaines d'artistes.						

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
Les représentations à La Villette concernent les représentations dans les espaces et salles de l'EPPGHV comme dans celles de nos partenaires du site ou hors site dès lors que ces spectacles s'intègrent à notre programmation. Les représentations "hors Villette" sont celles diffusées en dehors du site de La Villette, hors de toute programmation Villette. Les actions d'éducation artistique et culturelle impliquant les artistes du programme seront détaillées dans les actions EAC. Les actions de professionnalisation concernent des sessions de formation et autres actions d'accompagnement (rencontres, coaching) dans le cadre du programme "Initiatives d'artistes". Le nombre de représentations hors Villette comme les chantiers de création en cours sont des éléments du projet "Initiative d'artistes" et par conséquent, sont non comptabilisés en 2019.		Annuel
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
	Programmation de l'EPPGHV, suivi et planning des actions de formations et des actions EAC impliquant des artistes du programme et suivi de la diffusion des projets	Direction de la production, direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics / service des relations avec les publics
Commentaires		
Nés durant la pandémie de Covid 19, les Pop-Up spectacles font partie de la programmation de spectacle vivant hors-les-murs de La Villette. Mis en place lors des confinements et de la fermeture des salles dans le but d'aller vers les publics, puisque les publics ne pouvaient pas venir à La Villette. Ces représentations hors Villette ont été au nombre de 67 en 2021. Écoles, centres d'hébergements, structures du champ social se sont vus transformés en « lieux de représentations » et ont accueilli 13 compagnies différentes sur un principe de tournée une semaine / une compagnie. Les disciplines représentées lors de ces Pop-Up spectacles ont notamment été la danse, le hip hop, le cirque, la magie, le théâtre, le théâtre d'objet et les marionnettes. En 2021, le nombre de représentations « hors Villette » correspond au nombre de Pop-Up et Pop-Up spectacle ayant impliqué des projets en résidences. En 2021, les actions d'éducation artistique et culturelle ayant impliqué des artistes en résidences représentent des ateliers de pratique menés par ces artistes en résidences. Ces actions ont doublé en 2 ans, passant de 41 en 2019 à 81 en 2021.		

Indicateur n° 3							Type d'indicateur					
Offre pluridisciplinaire												
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés								
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette				Certaines disciplines artistiques et culturelles sont constitutives de l'identité Villette. Le cirque contemporain et les cultures urbaines en particulier attirent un public jeune permettant à l'établissement de s'y appuyer pour développer une politique volontariste en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. L'établissement confirmera leur ancrage tout en les enrichissant de nouvelles propositions en cohérence avec l'objectif d'une accessibilité de l'offre au plus grand nombre, en particulier pour les jeunes et leur famille.								
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation												
Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire												
	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Spectacle vivant - nb de représentations	339	105	130	165	190	80						
dont art de la rue		2		2		5						
dont cirque	91	10	44	14	44	11						
dont danse	75	13	1	66	49	15						
dont magie nouvelle	12	7	16	14	10	5						
dont marionnette	6	22	19	18		13						
dont musique	65	23	23	23	31	24						
dont théâtre	90	28	27	28	56	7						
Expositions - nb de jours d'ouverture	216	98		308	199	273						
dont installation et performance		50		25		18						
Cinéma - nb de séances		23	82	27		28						
Evénements, salons et colloques - nb de jours d'exploitation	213	122	75	43	41	32						
Ateliers - nb de séances	1877	548	894	218	1368	348						
Jeux et équipements du parc en libre accès : nb jours d'ouverture		903		426		547						
Total - nb de propositions	2645	1799	1181	1187	1798	1308						
	4444		2368		3106							

dont propositions dédiées ou accessibles à l'enfance et à la jeunesse 0-12 ans	1896	1425	868	1043	1119	1124						
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	23	18	56	63	59	40						
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	4	8	1	4	3	1						
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur												
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur a pour finalité de suivre la pluridisciplinarité de l'offre artistique et culturelle de l'EPPGHV.												
Mode de calcul -Définitions							Périodicité du calcul					
L'indicateur comptabilise le nombre de représentations payantes ou en accès libre du spectacle vivant. Sont aussi comptabilisés dans l'accès libre les sorties de résidences et les chantiers en cours présentés dans le cadre de "Plaine d'artistes". Il comptabilise les jours d'ouverture des expositions. Pour les ateliers, il s'agit du nombre de séances payantes ainsi que des jours d'ouverture de Little Villette au public en offre permanente et lors des temps fort thématiques. Les événements sont comptabilisés en jours d'ouverture au public. Les équipements en libre accès comptabilisent les jours d'ouverture du Jardin des vents et des dunes, du Jardin du dragon, du parquet de bal installé au printemps sous le péristyle de la Grande Halle.							Annuel					
							Service responsable de la synthèse du calcul					
							Service budget contrôle de gestion					
Données élémentaires	Sources d'information					Responsable de la collecte						
Logiciel planning et de billetterie	Programmation de saison, séances d'atelier groupe et individuel, comptage de la sécurité pour les jours d'ouverture des jeux en accès libre.					Direction de la programmation culturelle et événementielle, direction de la communication et des publics, service de la sécurité						
Commentaires												
En 2021, la programmation a été plus dense qu'en 2020 mais n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire. Les représentations de spectacle vivant ont cette année encore été particulièrement impactées avec 190 programmations payantes contre 339 en 2019 (-44%). Le plus fort impact de la crise sanitaire en 2021 concerne le nombre de jours d'exploitation de l'activité événementielle (événements, salons et colloques) : entre 2019 en 2021, baisse de 81% concernant le payant (de 213 à 41 jours), de 74% concernant le gratuit (de 122 à 32 jours). Les activités événementielles gratuites en 2021 ont notamment concerné les événements organisés par l'office du tourisme d'Anjou, Emmaüs, le Festival des vivaces, la Fête des associations, la Fête des lanternes, le festival Mots pour mots, SMMMile ou encore Visa pour l'image.												

Indicateur n° 4			Type d'indicateur			
Taux de remplissage fréquentation payante						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			Les disciplines phares de l'EPPGHV que sont le cirque, la danse et les cultures urbaines constituent les marqueurs d'une programmation de spectacle vivant au sein d'une offre culturelle ouverte qui favorise les rencontres interdisciplinaires. Depuis 2016, le retour des grandes expositions thématiques a rencontré un large succès et a permis d'élargir le champ de programmation de l'établissement. Cet axe de programmation structure chaque saison et se poursuivra au rythme d'une à deux expositions par an jusqu'en 2024.			
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation						
Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire						
Taux de remplissage	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Spectacle vivant	77%	87%	75%			
Cirque	68%	87%	77%			
Danse	80%	86%	83%			
Magie nouvelle	92%	82%	40%			
Marionnette	80%	82%	0%			
Musique	85%	90%	69%			
Théâtre	73%	86%	66%			
Expositions (1)						
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre l'attractivité de la programmation du spectacle vivant par disciplines et des expositions. (1) En 2019, les objectifs de fréquentation de l'exposition "Toutânkhamon, le trésor du pharaon" n'ayant pas été communiqués à l'EPPGHV par le producteur au début du projet, il n'a donc pas été possible de calculer le taux de remplissage de l'exposition. Dans les prochaines années, l'EPPGHV sera vigilant à la collecte de cette donnée initiale auprès des producteurs extérieurs pour calculer le taux de remplissage des futures expositions.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Taux de remplissage du spectacle vivant = (nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération) / (nb billets mis en vente) Taux de remplissage des expositions = (moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions) / (moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus)			Clôture des opérations de billetterie			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données	Sources d'information		Responsable de la collecte			

élémentaires		
Logiciel de billetterie	Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition s'il s'agit de partenariat	Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle
Commentaires		
La persistance de la crise sanitaire a maintenu la difficulté pour le public à anticiper et prévoir des sorties culturelles. 2021 a ainsi connu une baisse globale des taux de remplissage des spectacles, en particulier concernant ceux de magie nouvelle. Cette programmation n'a pas pu avoir lieu, prévue de février à avril 2021, les projets en magie nouvelle ont dû être reportés.		

Indicateur n° 4C			Type d'indicateur			
Taux de remplissage fréquentation payante						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			La crise sanitaire a créé une rupture dans les pratiques culturelles notamment des abonnés et des publics fidélisés. L'EPPGHV et le service des publics sont pro-actifs et tiennent compte des modifications des comportements pour construire des outils de reconquête des publics : En développant de nouvelles modalités de billetterie : prolongations des formules de fidélisation payante, report des places sur les spectacles à venir, mise en place d'avoirs et procédures de remboursement simplifiées ; En mettant en œuvre les recommandations sanitaires les plus exigeantes et rassurantes pour l'accueil des publics. Des actions de marketing direct en direction des publics les plus fidèles (abonnés, adhérents, détenteurs du passe) sont également mises en place : newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, etc.			
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation						
Action 1 : Un ADN de programmation ouvert et pluridisciplinaire						
Taux de remplissage	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de remplissage Cible	77% (1)	60%	65%	75%	75%	75%
Taux de remplissage Réalisé	77%	87%	73%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
(1) Le calcul de l'indicateur selon la formule proposée n'étant pas possible en 2019, il est fait référence uniquement à la totalité du taux de remplissage du spectacle vivant. La crise sanitaire a conduit l'EPPGHV, comme tous les autres établissements culturels, à annuler puis redémarrer sa programmation pour l'annuler à nouveau à l'automne 2020. Cette situation instable invite à la prudence pour les cibles des périodes 2020-2021. La crise sanitaire génère une forte inquiétude quant au retour des publics dans les salles de spectacle. Le retour à un taux de remplissage des années antérieures à la crise sanitaire est un objectif pour l'EPPGHV à compter de 2022.						

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
Cet indicateur comprend l'offre dédiée au jeune public et celle dédiée aux familles/adultes. Ce taux TR est calculé comme suit : $TR = 0,8 \cdot TR_{sp} + 0,2 \cdot TR_{exp}$ TRsp est le taux de remplissage du spectacle vivant et TRexp le taux de remplissage des expositions, calculés comme suit : $TR_{sp} = (\text{nb billets payants vendus pour les spectacles hors exonération}) / (\text{nb billets mis en vente})$ $TR_{exp} = (\text{moyenne journalière du nb billets vendus sur les expositions}) / (\text{moyenne journalière prévisionnelle du nb de billets vendus})$		Clôture des opérations de billetterie
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
Logiciel de billetterie	Logiciel de billetterie, cible de fréquentation des organisateurs d'exposition s'il s'agit de partenariat	Direction de la communication et des publics, direction de la production et direction de la programmation culturelle et événementielle
Commentaires		
En 2021, le taux de remplissage du spectacle vivant a atteint 75% toutes disciplines confondues, dont 83% pour la danse, 77% pour le cirque, 69% pour la musique, 66% pour le théâtre et 40% pour la magie. Le taux de remplissage des expositions a concerné l'exposition Napoléon en 2021, dont la moyenne journalière prévisionnelle avait été établie à 2 000 billets vendus par jour. L'exposition Napoléon a été ouverte 199 jours, le total de billets vendus s'élève à 251 584 soit une moyenne journalière réalisée de 1263,56 équivalente à un taux de remplissage de 63%. À noter qu'en raison du contexte sanitaire, l'inauguration de l'exposition initialement prévue en avril, a été reportée au 28 mai avec une jauge extrêmement réduite. Ces conditions, ainsi que l'investissement humaine et financier conséquent pour la création de cette exposition, ont amené à la prolonger jusqu'au 24 décembre. L'exposition Napoléon s'est ainsi placée en 2ème position des expositions les plus fréquentées en France en 2021, derrière Georgia O'Keeffe au Centre Pompidou et ses 297 000 visiteurs. Selon la formule de calcul $TR = 0,8 \cdot TR_{sp} + 0,2 \cdot TR_{exp}$, le taux de remplissage global s'établit ainsi à 73% $((75\% \cdot 0,8) + (63\% \cdot 0,2))$.		

Indicateur n° 5	Type d'indicateur
Offre dédiée et accessible au jeune public (0-12 ans) et aux familles	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Leviers d'action identifiés
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette	La création du label « Little Villette » permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au public jeune et à leurs familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation	

Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation		ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre « Little Villette » dans la programmation et de la saison de l'établissement, en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la culture à tous les âges porté par l'établissement.				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Offre payante 0-12 ans	1 896	868	1156			
<i>Dont ateliers Villette 0-6 ans - nb de séances</i>	689	367	381			
<i>Dont ateliers Villette 6-12 ans - nb de séances</i>	675	225	425			
<i>Dont Happyversaire 4-8 ans</i>	57	25				
<i>Dont spectacle vivant 0-6 ans - nb de représentations</i>	115	62	39			
<i>Dont spectacle vivant 6-12 ans - nb de représentations</i>	84	41	97			
<i>Dont exposition >= 3 ans - nb de jours d'ouverture</i>	184	0	0			
<i>Dont exposition >= 6 ans - nb de jours d'ouverture</i>	0	82	199			
<i>Dont événementiel >= 02 ans - nb de jours d'ouverture</i>	92	66	15			
Offre en accès libre 0-12 ans	1 425	1043	1132			
<i>Dont Jardins des vents et des dunes - nb jour d'ouverture</i>	298	178	227			
<i>Dont jardins passagers - nb jours d'ouverture >= 1 ans</i>	49	36	46			
<i>Dont plancher de danse >= 6 ans - nb jours d'ouverture</i>	191	0	0			
<i>Dont Jardin du dragon >= 8 ans - nb de jours d'ouverture</i>	365	212	274			
<i>Dont spectacle vivant 0-12 ans - nb de représentations</i>		149	52			
<i>Dont exposition 0-12 ans - nb de représentations</i>		263	273			
<i>Dont Little Villette offre permanente =1 ans - nb de jours d'ouverture</i>	340	103	137			
<i>Dont Temps forts Little villette >= 2 ans- nb de jours d'ouverture</i>	170	95	116			
<i>Dont Cinéma de plein air - nb de séances</i>	4	6	2			
<i>Dont événementiel >= 6 ans nb de jours d'ouverture</i>	8	1	5			

Total offre accessible aux 0-12 ans	3 321	1911	2288			
Dont propositions en lien avec les cultures urbaines 0-12 ans	28	55	45			
Dont proposition mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme 0-12 ans	6	3	3			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit la diversité de l'offre dédiée et accessible à l'enfance et aux familles. Cette diversité de l'offre permet de créer des passerelles et des propositions complémentaires pour un public familial sur le site, de l'offre en accès libre jusqu'aux expositions et au spectacle vivant. Un éclairage particulier est fait sur les propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
La classification des spectacles en termes d'accessibilité aux 0-6 ans et aux 0-12 ans, si elle n'est pas indiquée par les artistes eux-mêmes, est analysée par les équipes EAC. Les ateliers Villette ainsi que les offres en accès libre font systématiquement l'objet d'un ciblage par tranche d'âge. Les événements à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles tels que Freestyle, Jour de Fêtes, Europa Kid's sont comptabilisés et tiennent compte des tranches d'âge définis par les producteurs.			Clôture des opérations de billetterie			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
En 2020, l'offre spectacle vivant jeune public était liée à Plaine d'artistes, ces manifestations en plein air s'adressant à tous les publics. En 2021, les expositions accessibles aux 0-12 ans ont été 100%, ZUT et Visa pour l'image. Concernant le spectacle vivant, il s'agit des Pop-Up réalisés dans les écoles et les centres de loisirs. Après une baisse de 42% de l'offre totale accessible aux 0-12 ans entre 2019 et 2020, 2021 a permis une reprise de l'offre accessible au jeune public et aux familles en atteignant 2 288 propositions, toutes disciplines et pratiques confondues, soit une hausse de près de 20% entre 2020 et 2021.						

Indicateur n° 5C			Type d'indicateur			
Part de l'offre payante dédiée et accessible aux 0-12 ans						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 1 : La création et la diffusion au cœur de La Villette			La création du label « Little Villette » permet de mettre en avant des propositions dédiées ou accessibles au public jeune et à leurs familles. Cette ambition est accompagnée par une politique tarifaire et d'abonnement ciblée. Il s'agit pour les cinq prochaines années de poursuivre cette intégration de l'offre « Little Villette » dans la programmation et la saison de l'établissement en la rendant plus lisible encore afin que cette offre puisse participer pleinement à l'objectif d'accès à la Culture à tous les âges porté par l'établissement.			
Objectif 2 : Poursuivre l'ouverture pluridisciplinaire de la programmation						
Action 2 : Une offre enfance et famille pleinement intégrée à la programmation						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total offre payante = indicateur 3	2 645	1 181	1798			
Part de l'offre 0-12 ans cible	72%	>50%	>50%	>50%	>50%	>50%
dont part de l'offre 0-6 ans	43%	44%	23%			
dont part de l'offre 6-12 ans	29%	29%	41%			
Part de l'offre 0-12 ans Réalisé	72%%	73%	64%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la part de l'offre dédiée ou accessible aux 0-12 ans au sein de l'offre artistique et culturelle globale de l'EPPGHV. L'établissement s'engage à travers cet indicateur à maintenir la part de cette offre au-dessus de 50% et à piloter cet objectif jusqu'en 2024 dans le cadre de ces objectifs de performance en faveur des propositions pour l'enfance et la jeunesse.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
L'indicateur 5C s'appuie sur l'indicateur de suivi n°5 et l'indicateur n°3. Indicateur 5 : Offre payante 0-12 ans Indicateur 3 : Offre payante globale			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Plaquette de saison, planning des actions EAC		Direction de la communication et des publics, direction de la programmation culturelle et événementielle			
Commentaires						
En 2021, la part de l'offre Villette accessible au 0-12 a une nouvelle fois dépassée les 50% atteignant 64%. Parmi les temps forts de cette programmation jeune public en 2021 on retrouve : les 5 ans de Little Villette durant le mois de juillet ; le lancement des programmations Little Bébé ; la Fête des lanternes ; Jazz for kids ; la création de Mon P'tit bivouac en lien avec l'exposition Napoléon.						

AXE 2

L'INNOVATION ARTISTIQUE AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Objectif 1

Innover en matière d'éducation artistique et culturelle

Action 1

Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation

Vitalité et inventivité de l'offre d'éducation artistique et culturelle

Au cours de la saison 2020-2021 marquée par la fermeture des lieux culturels en raison de la pandémie de Covid-19, l'activité de l'éducation artistique et culturelle à La Villette s'est maintenue et s'est même développée, expérimentant de nouvelles formes pour s'adapter aux contraintes sanitaires. La souplesse des formats EAC Villette a notamment participé à garder un lien avec le public du champ social.

Les 85 parcours EAC prévus sur l'année scolaire ont pu être menés jusqu'au bout. Les ateliers se sont déroulés majoritairement dans les établissements plutôt que sur le site de La Villette, souvent en plein air dans la cour de récréation. Les spectacles se sont également déplacés au sein des gymnases et des cantines ; le dialogue entre les équipes de La Villette et les relais a été constant pour adapter les projets et trouver des solutions.

Cette saison particulière a été également l'occasion pour La Villette d'expérimenter de nouveaux dispositifs d'éducation artistique et culturelle tels que le Parc de La Villette comme musée à ciel ouvert pour les enfants et les familles, des ateliers jardinage au sein d'un établissement pénitencier, une déclinaison des Pop-Up – les *Pop-Up Spectacles*.

Le Parc de La Villette, un musée à ciel ouvert pour les enfants et les familles

Habituellement installée exclusivement dans la Grande Halle, l'édition 2021 de l'exposition « 100% Sortie d'écoles » s'est également déployée hors les murs en raison de la situation sanitaire. Les œuvres de jeunes artistes ont ainsi pu être admirées en extérieur à différents points sur le Parc.

À proximité immédiate de La Villette, les classes des écoles du réseau d'éducation prioritaire (REP) Varèse ont pu bénéficier de visites commentées de ces œuvres *in situ*.

Les enfants de ces classes ont ensuite à leur tour investi les espaces extérieurs du Parc pour y exposer leurs travaux de création. Le 10 juin 2021 a en effet été inauguré le « Musée éphémère » au sein du Jardin des miroirs exposant les créations de ces élèves. Cette inauguration s'est accompagnée d'un Pop-Up de la compagnie *J'ai mal partout* en résidence de création à l'Espace Périphérique cette même semaine.

Durant la semaine suivante, les classes ont été conviées pour visiter plus longuement le *Musée Éphémère* et découvrir leurs propres œuvres comme celles des élèves des autres écoles. Le week-end, ce sont les parents et les promeneurs sur le Parc qui ont pu admirer la créativité des enfants de ces classes du quartier. Durant cette exposition insolite et en plein air, aucune œuvre n'a été dégradée.

Bilan du Musée Éphémère

- 7 établissements scolaires du réseau d'éducation prioritaire (REP) Varèse impliqués
3 écoles maternelles, 3 écoles élémentaires, 1 collège
- 50 classes ont contribué au Musée Éphémère
- 90 décibels environ à l'arrivée des circassiens
- 300 crayons de couleurs utilisés

Jardiner c'est La Santé !

Depuis mars 2021, les équipes de La Villette se rendent régulièrement à la maison d'arrêt de la Santé pour y aménager un jardin potager avec les détenus du quartier « Module de confiance », au sein de la cour de cet établissement pénitencier.

Ces ateliers ont rencontré un succès au-delà du groupe de participants. Les autres détenus observent, entretiennent et respectent le jardin installé dans leur cour de promenade. Cet aménagement paysager magnifie l'espace minéral de la cour et apporte une sérénité et une douceur certaines. La présence de parfums, de couleurs, d'insectes et de légumes est en effet particulièrement appréciée par les détenus.

Les séances ont été « croquées » par l'illustrateur Nicolas Barberon et donneront lieu à une restitution (feuilleton sur les réseaux sociaux et projet d'édition).

Le *Jardin du module de confiance* a été inauguré le 23 septembre 2021 en présence des détenus, de la direction de la maison d'arrêt de la Santé, du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), de la Fondation Truffaut et de représentants de La Villette.

Cette inauguration a permis aux détenus du *Module de confiance* de présenter le projet et de faire découvrir aux invités leurs plantations. Une dégustation de gâteaux confectionnés à partir des plantes présentes au sein de leur potager (romarin, livèche) a été proposée par les équipes de La Villette. Quelques jours plus tard, une quinzaine de parlementaires sont venus à leur tour découvrir le jardin.

Le succès de ce projet a décidé l'institution pénitencière à implanter un second jardin potager. Ce nouvel espace vert a vu le jour au sein du quartier dédié à la prise en charge et la prévention de la radicalité. Le dispositif de sécurité étant des plus renforcés pour ce quartier, les équipes de La Villette ont dû faire preuve d'une forte réactivité. L'interdiction de l'usage de râpeaux, de grelinettes ou autres sécateurs a en effet été un réel défi à relever pour que ce deuxième potager voit le jour.

Bilan des ateliers jardinage à La Santé

- 15 ateliers jardinage réalisés – 9 avec le module de confiance, 6 avec le quartier de prévention de la radicalité
- 14 bénéficiaires – 8 participants officiels pour le module de confiance (la cour de promenade restant ouverte à tous, le nombre de jardiniers a augmenté fréquemment), 6 bénéficiaires au sein du quartier de prévention de la radicalité
- Un grand nombre d'haricots verts, de tomates et de framboises plantés
- Une douzaine d'épisodes pour le feuilleton bientôt diffusé sur les réseaux sociaux

Pop-up Spectacles : si les élèves ne peuvent plus venir au théâtre, le théâtre va à eux !

Naissance d'un nouveau format de Pop-Up

Entre janvier et juin 2021, en réponse à la fermeture des salles, La Villette a réinventé ses Pop-up et mis en œuvre une programmation hors les murs sous la forme de « Pop-up Spectacles » déployés au sein de structures partenaires : Samu Social, centres de loisirs, centres d'hébergements, crèches, centres de rééducation fonctionnelle, établissements scolaires et hôpitaux de jour notamment.

Les artistes programmés à l'occasion de ces *Pop-up Spectacles* sont tous issus de la programmation ou des dispositifs de résidences de La Villette que sont l'Espace Périphérique et Initiative d'Artistes en Danses Urbaines (IADU). Ils reflètent la diversité de la programmation : cirque, danse hip-hop, magie, arts visuels, performance, théâtre, spectacle jeune public, théâtre d'objet et danse contemporaine notamment.

Les *Pop-up Spectacles* ont été programmés dans de nombreuses villes de la grande couronne et des territoires « politique de la ville » parmi : Achères, Asnières-sur-Seine, Aubervilliers, Bagnolet, Chailly-en-Brie, Clichy, Dugny, Garges-Lès-Gonesse, Les Mureaux, Meaux, Noisy-le-Grand, Osny, Pantin, Paris, Puteaux, Romainville, Rosny-sous-Bois, Sannois, Taverny, Trappes, Villiers-sur-Marne.

Bilan des Pop-Up Spectacles

- 13 compagnies impliquées sur un principe de tournée « une semaine = une compagnie »
- 56 établissements ont accueilli au moins une représentation – établissements scolaires, périscolaires, du champ social et du handicap
- 86 représentations proposées au total
- 4 337 bénéficiaires – 3 915 jeunes et 422 adultes (personnel encadrant, enseignants, relais)

4ème saison des Pop-Up "classique"

La 4ème saison des Pop-Up s'est déployée dans des établissements scolaires et du champ social. Ainsi, en 2020-2021, ce sont 73 interventions artistiques inédites qui ont eu lieu, bénéficiant à plus de 5 500 personnes.

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)

88 parcours d'éducation artistique et culturelle ont été réalisés en 2021. Un parcours EAC Villette est composé de trois temps : un atelier de pratique, une rencontre artistique, une confrontation à un spectacle ou à une exposition. Construits sur-mesure, ces parcours peuvent être enrichis de nombreuses autres actions.

Accompagnement de la direction technique spectacle (DTS)

Les équipes de la DTS accompagnent activement le programme EAC : conseils et expertise pour la meilleure adaptation / adéquation des propositions artistiques avec les lieux, logistique et mises en œuvre techniques des spectacles in situ.

EAC - perspectives 2021-2022

Pour la saison 2021-2022, le pôle d'éducation artistique et culturelle de La Villette développera de nouveaux parcours EAC en poursuivant les formes expérimentées durant la saison 2020-2021 : le *Musée Éphémère*, les ateliers au sein d'établissements pénitenciers, les *Pop-Up Spectacles*.

À la continuité de ces actions se joindront de nouvelles programmations telles que des promenades thématiques autour de la biodiversité et des 5 sens pour découvrir le Parc ; des parcours inclusifs notamment destinés aux jeunes en situation de handicap ; des restitutions dans les établissements scolaires de spectacles hip-hop créés au sein de IADU (Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines, programme de résidence Villette).

Action 2

De nouvelles actions à développer pour fidéliser les relais de public

Chaque saison, les équipes en charge de l'éducation artistique et culturelle (EAC) à La Villette proposent des temps de formation ou de sensibilisation pour les relais de publics : enseignants, animateurs des centres de loisirs, relais du champ social, comme pour les structures accueillant des publics en situation de handicap.

Ces actions peuvent être co-construites avec un partenaire (IEN, IA-IPR, DAAC des Rectorats de Créteil, Paris ou Versailles, DASCO de la Ville de Paris, etc.) ou organisées seulement par La Villette.

Un programme de formations adapté

En 2021, la fermeture des établissements culturels jusqu'au mois de mai a impacté de façon conséquente cette activité. De nombreuses formations prévues ont dû être annulées (stage cirque pendant la période d'exploitation du CNAC, stage hip-hop avec Johanna Faye et Saïdo Lehlouh entre autres).

La Villette a pu tout de même proposer une dizaine de temps de sensibilisation et de formation.

Trois rencontres en distanciel ont pu être expérimentées :

- Deux webinaires ont été organisés à l'occasion de l'exposition Napoléon, avec les équipes de la RMN-GP,
- En partenariat avec la DAAC du Rectorat de Créteil, La Villette a organisé une demi-journée de rencontre à l'occasion de l'exposition 100% Sortie d'écoles, avec un artiste, un conseiller pédagogique et l'une des cheffes du projet, en particulier sur la partie en plein air de l'exposition.

Des artistes partie prenante des formations

Parmi les artistes programmés à La Villette, plusieurs sont intervenus lors de ces temps de sensibilisation et de formation :

- Valérie Mréjen pour la pièce *Trois hommes vertes* auprès de professeurs des écoles ayant prévu de venir avec leur classe,
- Lucho Smit et la Compagnie Galapiat Cirque, auprès de professeurs des écoles du 18^{ème} arrondissement de Paris à l'occasion d'une formation imaginée avec l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription 18c.,
- Bouziane Bouteldja pour deux temps de sensibilisation « Penser, Danser » à destination d'une part des animateurs des centres de loisirs parisiens et d'autre part de relais du champ social,
- Pier Schneider, de l'agence 1024 architectures, dans le cadre du projet « Lumières ! », à l'occasion d'un stage regroupant des professeurs d'arts-appliqués de lycées professionnels du rectorat de Créteil ; cette formation a également été l'occasion d'une visite des ateliers techniques situé au 2^{ème} sous-sol de la grande halle avec Stéphane Poli, scénographe de la Villette et Christian Blanc-Gonnet, responsable des ateliers.

Une découverte de la programmation et du Parc de La Villette à destination des relais

Des temps de découverte de la programmation et du Parc de La Villette ont pu être imaginés pour les relais :

- A la demande de l'IA-IPR d'EPS, La Villette a accueilli plus de 50 professeurs d'EPS pour deux journées de formation à la course d'orientation, en lien avec le projet d'implantation d'une course sur le Parc (horizon mai 2022),

- Plusieurs visites découverte de l'exposition Napoléon ont été proposées à l'ensemble des relais avec une présentation de l'offre des ateliers,
- Plusieurs visites insolites de La Villette et découvertes des ateliers de cirque ou de jardinage ont été également proposées aux relais du champ social et handicap via la mission Vivre Ensemble / RECA, notamment en mai, juin et juillet pour accompagner la réouverture des lieux culturels.

Perspectives 2022

Bien que toujours soumise aux aléas de la situation sanitaire en cette rentrée 2022 (annulation, report, réduction des durées et des temps de formation, etc.), de nouvelles expérimentation émergent en matière de sensibilisation et de formation des relais :

- Temps de sensibilisation entre La Villette et La Philharmonie de Paris-Cité de la musique, à l'occasion de l'exposition Hip-Hop 360,
- Journée de formation pour 20 professeurs d'espagnol menée par un artiste hip-hop argentin - en partenariat avec l'IA-IPR Espagnol du Rectorat de Paris,
- Temps de rencontre avec des metteurs en scène co-organisés par les équipes "partenariat médias" et le pôle EAC de La Villette : dialogue avec Tommy Milliot puis Thomas Jolly lors de deux rencontres animées par Fabienne Pascaud, directrice de la rédaction de Télérama ; lors de ces rencontres, les enseignants sont tout particulièrement conviées ainsi que des classes en parcours EAC ; en amont de la rencontre, les metteurs en scène sont susceptibles d'animer un atelier à destination de ces jeunes, atelier qui permettrait la restitution de « moments artistiques » pendant les échanges.

Objectif 2

Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques

Action 1

Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !

Maintenir les taux de fréquentation face à la crise sanitaire

Le lancement de la saison 2021-2022 s'est fait le 17 juin dans un contexte sanitaire toujours incertain.

La persistance de la crise sanitaire en 2021 a fortement perturbé l'activité de La Villette. 152 représentations ont été annulées, représentant une jauge de plus de 50 000 places. Mais la moitié des spectacles de la saison 2020-2021 a pu être reportée sur la saison 2021-2022.

En plus de newsletters hebdomadaires, la saison 2021-2022 a également été communiquée au mois de juin par l'envoi de brochures en format complet et réduit auprès de plus de 12 000 contacts.

Garder le lien avec les fidèles de La Villette, rassurer le public

L'ensemble des actions mises en place pour répondre aux inquiétudes du public en 2020 a été maintenu en 2021 : prolongation des formules de fidélisation durant le premier semestre 2021 et jusqu'à l'ouverture de la saison le 17 juin, création d'un service spécifique dédié à la relation aux publics touchés par la crise sanitaire, actions de marketing direct (newsletters, mailings relationnels, hotline téléphonique, envoi d'un calendrier de l'avent). Face aux annulations, La Villette a continué de proposer des avoirs sous forme de bons d'achat utilisables en ligne dont 80% ont été utilisés dans les 20 jours suivant leur émission.

En 2021, l'EPPGHV a continué d'adapter ses conditions d'accueil pour un strict respect des mesures sanitaires. Les dispositifs de distanciation en salle ont été maintenus jusqu'en septembre 2021. Le port du masque est resté obligatoire et du gel hydroalcoolique était à disposition du public. De plus, un sens de circulation a été mis en place pour éviter les croisements de publics. De nombreux rappels pour respecter les consignes sanitaires ont été délivrés par les agents d'accueil et de sécurité. Le rappel des consignes sanitaires a également été largement communiqué sur le site Internet de l'établissement. Les billets et feuilles de salle ne sont plus distribués mais dorénavant proposés au format électronique.

Effets du prolongement de la crise sur le public de La Villette

Modification des modalités de réservation

Dans un contexte de persistance de la crise sanitaire, les comportements des publics ont changé. L'un des faits majeurs de ce changement est le délai de réservation qui s'est considérablement raccourci. Au-delà des publics fidèles (abonnés, détenteurs du Pass et de la Carte Villette), qui constituent un socle important dans le remplissage des salles, les autres publics (individuels hors abonnement, familiaux, scolaires) ont désormais tendance à réserver quelques jours avant une représentation. La Villette a donc mis en place un système d'alerte mail pour informer le grand public de l'ouverture de la billetterie sur chaque événement. Ce dispositif rencontre un franc succès.

En 2021, plus de 56% des billets ont été achetés sur Internet.

Evolution du profil des publics

La crise sanitaire a eu pour effet une concentration géographique du public fidèle à La Villette (abonnés, Pass, Carte Villette). Ainsi, en 2021, ce public était originaire de 184 villes différentes contre plus de 300 habituellement.

Autre changement du profil des publics Villette, le public fidèle a rajeuni enregistrant une nette hausse de fréquentation des 30-40 ans.

Les formules de fidélisation

Les fidèles de La Villette ont été largement au rendez-vous. En effet, le nombre des abonnés à la fin de l'année 2021 était de 5 761 contre 3 724 fin 2020. Cela représente une hausse de près de 40 % du nombre d'abonnés. En revanche, le panier moyen a chuté passant de 4.3 à 3.2 spectacles par abonnement. Cette baisse s'explique par la volonté du public de limiter les risques en s'engageant trop en avance au vu du nombre des spectacles annulés ces derniers temps.

Fréquentation du site internet et des réseaux sociaux Villette

Fréquentation du site internet

Après une baisse de la fréquentation du site internet de La Villette en 2020, avec moins de 30 000 connexions au plus bas au mois de novembre, les mois d'octobre et novembre 2021 ont permis de retrouver une fréquentation semblable à celle de 2019, à celle d'avant crise : environ 200 000 connexions par mois.

Fréquentation des réseaux sociaux Villette

La fréquentation des réseaux sociaux connaît une croissance continue.

Pour Facebook, le nombre de likes est passé d'environ 121 000 en 2018 à plus de 136 000 en 2021 ; les followers Twitter de plus de 16 000 en 2018 à près de 19 000 en 2021, les followers Instagram de 17 000 en 2018 à 36 000 en 2021.

Maintien du lien avec les collectivités et le public touristique

En raison de la persistance de la crise, les formats des événements portés par les comités sociaux et économiques (CSE) des entreprises ont été limités (annulation des rassemblements festifs). Seuls 1 104 billets, soit 13 434€, ont été vendus aux CSE, collectivités et professionnels du tourisme pour les manifestations de 2021, avec 4 opérations sur-mesure. Cependant, l'été 2021 a connu une reprise d'activité : la création et inauguration de l'itinéraire de randonnée urbaine Ourcq – La Villette ; des visites guidées hebdomadaires des jardins de La Villette de juillet à août ; des navettes fluviales, concerts flottants et ciné-croisières dans le cadre de l'Été du Canal. Cette année a également permis de resserrer les liens avec les structures du tourisme francilien : intégration au programme pour un tourisme durable à Paris mis en place par l'office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP) ; adhésion à la charte Caring attitude mise en place par l'OTCP ; participation en tant qu'administrateur aux conseils d'administration du comité régional du tourisme Paris Île-de-France, de l'office de tourisme Plaine Commune et de Seine-Saint-Denis Tourisme, ainsi qu'aux assemblées générales de l'OTCP ; intégration du dispositif de labélisation Quartier Culturel et Créatif Ourcq initié par Seine-Saint-Denis Tourisme et partenaire du dispositif des Volontaires du Tourisme mis en place par le CRT Paris Ile-de-France. Enfin, sur l'année 2021 : 10 opérations de promotion ont eu lieu (forums, salons, rencontres) ; 17 newsletters Villette et 8 newsletters partenaires ont été diffusées au sein d'un réseau regroupant près de 4 700 contacts.

Mieux connaître les publics du Parc - études publics 2021

La Villette a mené quatre études de public en 2021 ainsi que de courts sondages réalisés sur les réseaux sociaux, en lien avec la communication digitale sur l'International Illest Battle 100% Krump, 100 % l'EXPO et sur le Cinéma en plein air.

Publics fidèles : envies et avis des publics abonnés sur la reprise culturelle et l'offre d'été

Sondage réalisé via un email envoyé le 28 juin 2021. Cible : publics fidèles des saisons précédentes, encore non-engagés sur la nouvelle saison 2021-2022.

La majorité des répondants sont parisiens, 34,2% habitent hors Paris dont une majorité en Seine Saint-Denis (16,4%). L'ensemble des âges sont représentés, avec une majorité de 46-55 ans.

- 55% des anciens abonnés, pass et cartes Villette comptent renouveler leur formule de fidélité.
- Pour 33% d'entre eux, la brochure de saison reste un outil de décision déterminant.
- 83% des sondés sont prêts à acheter bientôt des places de spectacles et ont clairement envie de se réengager dans les 6 mois - et même dans les 3 prochains mois pour 41%.

- Pour 47% des publics interrogés, la mise en place du passe sanitaire pour accéder aux événements est rassurante et sécurisante.
- Pour 40% des fidèles, le confinement a créé une nouvelle envie : des horaires de sorties plus tôt en soirée.
- Les ¾ des abonnés et pass concluent par une remarque positive et encourageante pour La Villette.

Sur la saison 2020-2021 :

- Les contenus artistiques digitaux ont été particulièrement bien identifiés et appréciés : 67% ont évoqué 100% L'Expo ; Freestyle et 100% Krump ont également été repérés par 34% des répondants.
- Sur l'exposition Napoléon : un quart des fidèles prévoyait d'y venir. Pour les 67% n'ayant pas prévu de venir voir l'exposition, si le prix d'entrée est cité par 9% des répondants, c'est le thème de l'exposition qui est le frein majoritaire (80%).

L'été 2021 à La Villette

- Il faut noter un bel engouement pour la proposition des ZUT qui attire près d'un tiers des fidèles Villette complété par la moitié qui se pose la question d'y venir.
- Le festival du Cinéma en Plein Air reste une valeur sûre pour les publics abonnés / Pass : 40% ont prévu d'y venir.
- Le CNAC tout comme Sidi Larbi Cherkaoui attirent le plus (60%), devant Hofesh Shechter (45%) et Boris Charmatz.

Après 2021 :

- Oxygène et jeune création : les premières envies spontanées liées à la reprise culturelle, citées par nos publics fidèles.
- Pratiques artistiques et rencontres d'artistes : des envies majoritairement intensifiées par le dernier confinement.
- L'ensemble des spécificités de la Carte Villette sont bien identifiées par les publics abonnés / Pass qui choisissent donc leur formule de fidélité en connaissance de cause.

Publics sportifs du Parc et du Jardin des voltiges : quelles pratiques spontanées ?

Profils et attentes post-confinement

Analyses et enquêtes réalisées à partir d'entretiens conduits sur le Parc de La Villette entre mai et juin 2021, soit à la période de la reprise d'activité culturelle en salle après confinement et levée progressive du couvre-feu. Le terrain d'enquête s'est réparti entre semaine et week-end, en équilibrant les horaires et zones du Parc. Une attention particulière s'est portée sur le Jardin des voltiges pour mieux répondre aux questions des pratiquants de street workout.

Les réponses obtenues à cette enquête soulignent trois points forts du Parc de La Villette considérés comme autant d'atouts par les publics :

- Une diversité des pratiques sportives, appréciées de tous et qui les font qualifier la Villette de "salle de sport en plein air".
- Une diversité des espaces, des surfaces et des reliefs du parc qui permettent la pratique de très nombreuses disciplines, avec de fréquents "détournements" de mobilier urbain, Folies et passerelles (pour l'acrobatie, les étirements, etc.).
- Une diversité des publics sportifs, appréciée par tous, pour l'ambiance et la motivation. En effet, 28 sports différents ont été recensés, pratiqués en groupe, en famille ou entre amis et à tous les âges : street workout, sports doux, arts martiaux, sports-danse, jongle, musculation, jeux collectifs, vélo, équitation, autant de portraits de publics sportifs variés qui se répartissent sur l'ensemble du Parc et à toute heure du jour et de l'année.

Les attentes de l'ensemble des sportifs portent essentiellement sur des équipements de confort (toilettes), des revêtements spécifiques adaptés aux différentes pratiques, plus de points d'eau, mieux identifiés et plus d'éclairage l'hiver pour se sentir en sécurité.

Publics scolaires, du champ social et leurs encadrants : quels regards sur les actions d'éducation artistique hors les murs de la Villette ?

Tendances relevées en mai 2021 auprès des structures d'accueil de ces spectacles et impromptus hors les murs entre 2020 et 2021.

Les répondants sont des enseignants en maternelle, primaire et secondaire et des encadrants du champ social ou de public en situation de handicap.

Des actions culturelles hors les murs qui remportent un succès indéniable : 100% des sondés sont favorables ou très favorables à ces actions hors les murs bénéficiant aux enfants, aux jeunes ou aux adultes participants.

Il s'agit d'un outil d'ouverture culturelle pour les enfants et jeunes impliqués : 94% y ont découvert de nouvelles formes d'expression et une forme d'altérité à travers les artistes et leurs propositions.

Parmi les objectifs atteints les plus cités :

- A 90%, réussir à créer un moment exceptionnel de surprise et de rupture dans le prolongement du parcours tissé par La Villette.
- Pour 72% des sondés, renforcer fortement la cohésion des équipes pédagogiques et éveiller l'esprit critique chez les jeunes.
- Susciter l'intérêt pour des univers ou techniques artistiques et qui donnent envie d'aller plus loin.

Sondage sur le CNAC 2021 envoyé aux anciens spectateurs

Enquête réalisée le 13 juillet 2021 juste avant l'annonce de la mise en place du pass sanitaire obligatoire.

Contexte : en raison de la fermeture des salles jusqu'en mai 2021, le spectacle du CNAC traditionnellement proposé au public au mois de janvier sur l'espace Chapiteaux a fait l'objet d'un report au mois de juillet dans la Grande Halle.

Le spectacle bénéficiait d'une bonne visibilité : près de 70% des répondants avait bien repéré l'événement malgré la densité de l'offre culturelle.

S'ils n'avaient pas encore pris de billet pour le CNAC c'est :

- Pour 46% : parce que les dates ne conviennent pas ou que « le CNAC, c'est en janvier ! »,
- Pour 24% : parce que c'est trop tôt pour décider ou qu'ils n'ont pas eu le temps de se poser la question,
- Pour 49% : il s'agit d'une autre raison : absents pendant l'été, ou bien déçus du spectacle CNAC précédent ou encore en raison des mesures sanitaires imposées.

Courts sondages réalisés sur les réseaux sociaux, en lien avec la communication digitale sur l'International Illest Battle 100% Krump, 100 % l'EXPO et sur le Cinéma en plein air

International Illest Battle 100% Krump

Sondage réalisé en 2021 uniquement en ligne par mail : 1 minute top chrono pour donner votre avis sur l'International Illest Battle 100% Krump (qui se tenait uniquement en ligne cette année).

Un événement qui a plu en majorité : 90%

- ...qui a permis de faire découvrir le Krump à un quart des répondants,
- ...qui a permis de toucher un nouveau public (24% n'étaient jamais venus à La Villette),
- ...qui a ouvert l'appétit pour plus d'offres en ligne : 90% souhaiteraient plus d'événements en streaming,
- ...et qui donne envie de (re)venir à La Villette pour 89% des répondants.

100% l'EXPO

Sondage réalisé sur Instagram

L'événement a su attirer de nouveaux publics (48% ne connaissait pas 100% l'EXPO) et qui a beaucoup plu (91% des répondants ont aimé cette édition).

La majorité du public (90%) y a découvert beaucoup de nouveaux artistes.

68% des répondants ont pu venir sur place découvrir les œuvres et les autres ont surtout découvert 100% l'Expo en ligne.

Cet événement donne à tous envie de revenir à La Villette (98%).

Cinéma en plein air

En écho à la communication digitale du Cinéma en plein air, sondage réalisé sur Instagram pour avoir le retour des abonnés sur cette 31^{ème} édition.

Le sondage a été réalisé le dernier week-end de l'événement, les 21 & 22 août 2021.

- 65% des sondés ont aimé cette édition qui leur a donné envie de revenir sur le Parc de La Villette (pour 85% d'entre eux) et d'assister à une nouvelle programmation culturelle de La Villette (pour 93%).
- Pour l'ensemble des répondants, le festival permet autant de revoir des films classiques (51%) que de découvrir des "pépites" (49%).
- 30 ans de festival, ça fidélise ! Ils sont 72% à être déjà venus au Cinéma en plein air.

Concernant les publics de l'exposition Napoléon :

L'étude menée par la RMNGP nous apprend que les indicateurs de satisfaction sont très bons avec 8.7/10 en note de recommandation. L'exposition a répondu aux attentes de 58% des visiteurs et les a même dépassées pour 31%. Le public venu sur Napoléon fut très masculin (48% d'hommes contrairement au profil du public d'expositions, majoritairement féminin).

En comparant avec l'étude de publics menée par La Villette sur *Toutânkhamon, le trésor du Pharaon en 2019*, on peut relever notamment :

-une présence importante du public familial sur ces grandes expositions historiques (36% sur *Napoléon* / 56% sur *Toutânkhamon*), et un fort rayonnement géographique avec des publics venant de toutes les régions de France (42% / 54%) comme de l'étranger : 4% sur *Napoléon* / 6% sur *Toutânkhamon*.

Action 2

Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires

En 2021, les Micro-Folies ont continué de s'étendre sur l'ensemble du territoire national, ultra marin et à l'étranger malgré la situation sanitaire. Fin 2021, 221 Micro-Folies sont ouvertes et 428 projets d'implantation ont été initiés.

Les Micro-Folies ont fait preuve d'une inventivité remarquable durant cette année 2021 marquée par le prolongement de la crise sanitaire. Les propositions artistiques au sein des Micro-Festivals ont été foisonnantes, et des initiatives citoyennes ont permis de se concrétiser au sein des espaces Micro-Folies comme la fabrication de masques.

Construction de kits itinérants Micro-Folies

Les kits itinérants Micro-Folies répondent à un besoin de mobilité territoriale par un équipement qui peut rapidement s'implanter dans tous types de lieux. Les kits itinérants Micro-Folies ont connu une forte croissance en 2021 avec la production de 25 kits. La flotte totale se monte désormais à 35 kits.

En 2021 à l'échelle nationale, la Communauté d'agglomération de Narbonne (Aude) a été dans les premières à expérimenter la version mobile de la Micro-Folie, après avoir inauguré en avril 2019 une Micro-Folie "fixe". Tout au long de l'année 2021, dans sa version mobile, la Micro-Folie narbonnaise est allée à la rencontre de nouveaux publics dans les villes de Port-la-Nouvelle, Sainte-Valière et Fleury d'Aude. Le kit mobile s'est ainsi déployé deux à trois jours par semaine dans différentes communes du territoire, à destination essentiellement d'élèves de classes élémentaires et de collèges. Une découverte du musée numérique, des ateliers pédagogiques et une utilisation du Fablab ont été proposés lors de chaque séance.

Vitalité des Micro-Festivals

Les Micro-Festivals sont un élément central dans la mission d'animation du réseau confiée à La Villette. Ils ont trouvé naturellement leur place au cœur de la seconde édition de « l'été culturel », initié par le ministère de la Culture.

Les Micro-festivals proposent des « petites » formes de spectacles vivant accompagnées d'actions artistiques et culturelles mais également des résidences artistiques (Micro-Résidences).

En 2021, la vitalité des Micro-Festivals s'est exprimée par :

- 85 Micro-Festivals dont 8 Micro-Résidences,
- 21 propositions artistiques ajoutées au « catalogue » des Micro-Festivals,
- 65 Micro-Folies ayant accueilli un Micro-Festival,
- 43 compagnies mobilisées,
- 217 représentations,
- 277 ateliers.

En 2021, 20 Micro-Festivals ont été annulés et 10 reportés.

Formations Micro-Folies

35 programmes de formation se déroulés en 2021 pour un total de 417 personnes formées :

- 76 personnes au cours de 4 formations sur l'usage du Musée Numérique,
- 21 personnes au cours de 4 formations sur l'utilisation du fablab et de ses différents outils en partenariat avec Universcience,
- 68 personnes au cours de 4 formations sur la construction d'une offre de médiation adaptée,
- 252 personnes au cours 23 formations généralistes à distance.

Refonte du Musée Numérique, nouvelles collections et nouveaux partenariats

En 2021, une nouvelle version du Musée Numérique a vu le jour. L'application et l'interface ont été complètement repensées afin d'améliorer l'usage, l'ergonomie et l'accessibilité du musée.

Une nouvelle collection nationale, la Collection Nationale 3, a été intégrée dans le Musée Numérique. 14 nouveaux partenaires institutionnels ont rejoint à cette occasion le projet des Micro-Folies pour contribuer à l'enrichissement des œuvres disponibles au sein du musée : la Bibliothèque Nationale de France, le Musée Guimet, le Musée d'archéologie nationale, le Muséum national d'Histoire naturelle, le Service interministériel des archives (avec les villes de Paris et d'Angers), le Théâtre de l'Odéon, le Centre national des arts du cirque, le Centre des monuments nationaux, les Beaux-Arts de Paris, la Maison de la danse / Numéridanse, Radio France et le Centre national des arts plastiques.

De plus, 5 nouvelles collections régionales et internationales ont été initiées en 2021 pour un déploiement prochain au sein du réseau : une Collection Québec avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et le Musée de la Civilisation à Québec, une Collection Caraïbes Guyane-Amazone, une Collection Corse, une Collection Ile-de-France et une Collection Union Européenne dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022.

En tant que partenaire des Micro-Folies, l'Opéra national de Paris a offert au public des Micro-Folies le 16 décembre 2021 une projection du ballet *Le Lac des cygnes* de Rudolf Noureiev sur la musique de Tchaïkovski. Cette captation réalisée en 2019 a été diffusée dans l'ensemble du réseau des Micro-Folies.

Avancées concernant la structuration du projet

En 2021, une dizaine d'appels à projets lancés par les préfetures de région concernant les équipements des Micro-Folies ont permis d'accélérer le déploiement, et d'inclure également plus fortement les DRAC participant davantage à la sélection des candidats. Cette amélioration de la structuration du projet n'aurait pu se faire sans le soutien du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, dont la connaissance des acteurs régionaux est précieuse.

La Villette a également mis en place un dispositif de groupement de commande à destination des collectivités territoriales pour l'achat de kits Micro-Folies (accord-cadre de prestations d'acquisition ; montage et livraison de kits complets ou par modules), répondant ainsi au besoin grandissant des collectivités.

En 2022, la France prendra la présidence de l'Union européenne. Dans ce cadre, et à la demande du Président de la République le déploiement de Micro-Folies dans chaque pays membre est en cours.

INDICATEURS

Indicateur n° 6			Type d'indicateur			
Suivi des actions EAC						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontations à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clefs du succès de ces actions.			
Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle						
Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation						
	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Ateliers	1877	1 034	1400			
Nbr d'ateliers de pratique artistique	362	552	748			
dont avec des artistes programmés ou en résidences	32	70	81			
Nb d'autres ateliers	1515	482	652			
Rencontres avec des artistes et des œuvres	60	75	304			
Nbr de bords plateau, rencontres, coulisses, répétitions		17	174			
Pop-Up		34	95			
Conférences débats		24	35			
Restitutions	1	3	13			

Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur

L'indicateur suit les activités proposées dans le cadre des ateliers Villette et des parcours d'éducation artistique et culturelle. Il distingue les ateliers de pratique artistique des autres ateliers Villette conçus comme des "ateliers spectacle" ou en lien avec le développement durable et les Jardins passagers. Il suit le nombre des ateliers de pratique conçus par les équipes EAC avec des artistes en résidence ou programmés.

L'indicateur permet de montrer la diversité des actions EAC constitutives d'un parcours (découverte d'une répétition, rencontre des artistes en coulisse, etc.). Les Pop-Up et les conférences débats sont des actions menées le plus souvent au sein des établissements hors site de La Villette et avec des artistes. Enfin, les temps de restitution sont des petites formes de représentations proposées à l'issue d'un atelier de pratique ou d'une semaine d'immersion.

Mode de calcul - Définitions		Périodicité du calcul
Ateliers de pratique = ateliers Villette ou ateliers conçus par les équipes EAC ayant pour objet l'initiation à une pratique artistique : danse, cirque, théâtre... Autres ateliers = ateliers de jardinage ou ateliers Villette thématiques n'ayant pas pour objet l'initiation à une pratique artistique. Rencontres = tout dispositif permettant la rencontre avec les artistes et les œuvres tels que la venue sur une répétition, les Pop-Up ou l'intervention d'un artiste auprès des publics. Restitution = présentation à l'issue d'un atelier de pratique artistique dans le cadre scolaire ou extra-scolaire en présence du public.		Annuel
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC	Service des ateliers et service des relations avec les publics
Commentaires		
Au cours de la saison 2020-2021, le nombre d'ateliers proposés a connu une forte hausse comparé à 2019-2020 avec une augmentation de 26%. A noter également l'augmentation des rencontres, de 60 à 304 entre les saisons 2018-2019 et 2020-2021. Les restitutions se sont-elles aussi bien développées arrivant à 13 pour la saison 2020-2021 contre 1 restitution en 2018-2019. La dynamique de "parcours" EAC se poursuit à La Villette, se traduisant dans l'augmentation de la diversité des formats, des expériences de médiation proposées. La poursuite de ces parcours s'est adaptée au contexte sanitaire en proposant des représentations hors les murs, dans des lieux inédits (école, gymnase, centres d'hébergements, structures du champ social) en réponse à la fermeture des salles de spectacle.		

Indicateur n° 6C			Type d'indicateur			
Nombre de parcours EAC						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			À La Villette, l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur des parcours constitués d'ateliers de pratique, de rencontres avec les artistes et de confrontations à un spectacle ou à une exposition. Ces parcours sont conçus à partir de l'offre culturelle globale de l'établissement (programmation culturelle, résidences, ateliers Villette et autres événements) et sont proposés selon leurs contenus auprès de différents relais de public : enseignants, équipes d'animation et éducateurs du champ social. Le dialogue en amont de l'élaboration de la saison culturelle entre les équipes de la direction de la communication et des publics et de la direction de la programmation est l'une des clefs du succès de ces actions.			
Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle						
Action 1 : Les œuvres et les artistes au cœur de la médiation						
	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Nombre de parcours EAC Cible		75	85	100	100	100
Nombre de parcours EAC Réalisé	102	80	88			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure les parcours réalisés par les équipes EAC. La cible vise à retrouver un niveau de parcours équivalent aux années précédant la crise COVID.						
Mode de calcul - Définitions			Périodicité du calcul			
1 parcours implique : 1 structure, 1 catégorie de public, 1 enseignant ou 1 relais de public. Les parcours sont suivis par saison scolaire. Un parcours contient un atelier de pratique, une rencontre artistique et la confrontation à un spectacle ou à une exposition. L'indicateur cible sera documenté annuellement avec le nombre et le type d'établissement, les catégories de public et les relais concernés. Ces parcours étant construit majoritairement avec des enseignants, ils sont suivis sur une année scolaire et non par année civile.			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning d'activité des ateliers et des parcours EAC		Service des ateliers Villette et service des relations avec les publics			

Commentaires

En 2021, l'objectif cible de 85 parcours a été dépassé avec 88 parcours réalisés au cours de la saison 2020-2021.

Ces derniers ont été élaborés en partenariat avec les rectorats de Créteil, Paris et Versailles, avec la Région Ile-de-France, avec la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et les services culturels des villes de Pantin et d'Aubervilliers. Pour les élèves en situation de handicap, des parcours inclusifs ont également été proposés - "L'autre cet extraordinaire" - et ce, grâce au soutien de la Fondation Fiminco.

Indicateur n° 7			Type d'indicateur			
Suivi des sessions de formation ou sensibilisation des relais						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L’innovation artistique au service de tous les publics			Afin d’ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentuera les opérations de formation ou de sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement, en leur proposant de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.			
Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle						
Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics						
Nombre de sessions de formation ou sensibilisation	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Directeurs et animateurs – parascolaire, périscolaire	1	-				
Enseignants	6	8	8			
dont primaire (maternelles, élémentaires)	-	1				
dont secondaire (collèges, lycées)	5	7				

Relais du champ social / Handicap	2	1	8			
dont justice	-	-				
dont handicap	-	1				
dont autres	-	-				
Associations sportives et culturelles	-	-	1			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Sur la période du COP, l'indicateur suit la mise en œuvre et le développement de partenariats, notamment avec des structures parascolaires de la toute petite enfance en relation avec le développement de propositions en lien avec ce très jeune public.						
Mode de calcul -Définitions				Périodicité du calcul		
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur même une journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.				Annuel		
				Service responsable de la synthèse du calcul		
				Service budget contrôle de gestion		
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning des actions EAC		Service des relations avec les publics			
Commentaires						
En 2021, ces temps de formation ont bénéficié aux enseignants des établissements scolaires partenaires (rectorats de Créteil, Paris et Versailles, avec la Région Ile-de-France, avec la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et les services culturels des villes de Pantin et d'Aubervilliers) ; aux animateurs de centres de loisirs en Ile-de-France, aux relais du champ social et des structures accueillant des publics en situation de handicap. Ces dernières ont été co-construite en partenariat avec l'Inspecteur de l'Éducation nationale (INE), les Inspecteurs d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), les Délégations Académiques à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) des rectorats de Créteil, Paris et Versailles, la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris.						

Indicateur n° 7c				Type d'indicateur		
Nombre de session de formation ou sensibilisation						
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés		
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics				Afin d'ancrer ses actions dans une perspective durable et de permettre leur réalisation en autonomie, l'EPPGHV accentuera les opérations de formation/sensibilisation destinées aux relais que l'établissement accueille régulièrement, en leur proposant de nouveaux outils pédagogiques leur permettant de disposer des clefs d'accès et de transmission des propositions artistiques et culturelles portées par l'établissement.		
Objectif 1 : Innover en matière d'éducation artistique et culturelle						
Action 2 : De nouvelles actions à développer pour fidéliser les publics						
	2019 18-19	2020 19-20	2021 20-21	2022 21-22	2023 22-23	2024 23-24
Nombre de sessions de formations des relais Cible		5	10	15	15	15
Nombre de sessions de formations des relais Réalisé	9	9	17			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Sur la période du COP, l'indicateur mesure le nombre de sessions de formation réalisées chaque année avec des publics relais.						
Mode de calcul - Définitions				Périodicité du calcul		
Le comptage est fait en sessions de formation aux thématiques distinctes. Ainsi, si sur une journée, des enseignants participent à deux thématiques, cela compte pour deux sessions.				Annuel		
				Service responsable de la synthèse du calcul		
				Service budget contrôle de gestion		
Données élémentaires	Sources d'information			Responsable de la collecte		
Planning d'activité et de réservation	Export et analyse du planning des actions EAC			Service des relations avec les publics		
Commentaires						
En 2021, ces temps de formation ont été co-construite en partenariat avec l'Inspecteur de l'Éducation nationale (INE), les Inspecteurs d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), les Délégations Académiques à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) des rectorats de Créteil, Paris et Versailles, la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris.						

Indicateur n° 8a				Type d'indicateur									
Suivi de la fréquentation globale													
Objectif auquel l'indicateur se rattache				Leviers d'action identifiés									
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics				L'établissement cherche à fidéliser tous ses publics, spectateurs comme visiteurs, dans un objectif de démocratisation culturelle, de cohésion et de réduction des inégalités à travers la prise en compte des droits culturels. A cette fin, l'établissement prendra en compte la diversité des usages et usagers du site en s'adressant à eux comme il s'adresse aujourd'hui aux publics de la programmation culturelle.									
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques													
Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !													
	2019		2020		2021		2022		2023		2024		
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	
Spectacle vivant	194 092	37 027	23 983	5 574	85 283	65 935							
dont art de la rue		17 000		41		84							
dont cirque	45 369	288	11902	301	23370	170							
dont danse	58 031	947	135	2818	32204	300							
dont magie nouvelle	1 630	249	1821	578	763	20							
Dont marionnette	1 377	765	455	594		1135							
dont musique	52 076	17 005	5755	368	14780	64121							
dont théâtre	35 609	773	3915	874	14166	105							
Expositions	1 503 729	11 689	-	8 464	275 604	27 092							
dont installation-performance		10 672		920		18000							
Cinéma		86 100	19 300	24 777		23 855							
Événements et Salons et colloque	221 309	178 043	59 670	142 142	101 150	22 874							
Ateliers	41 718	167 272	18 502	62 835	30 430	78 698							
Jeux et équipement en libre accès		469 258		154 214		220 341							
Total fréquentation globale	1 960 848	949 389	121 455	398 006	492 467	438 795							
	2 910 237		519 461		931 262								

Total hors Toutânkhamon	459 619	949 389										
	1 409 008											
dont propositions en lien avec les cultures urbaines	16 650	7 179	854	4533	6904	3021						
dont propositions mixant art, culture, sport et valeurs de l'olympisme	1 046	5 242	137	163	733	19						
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur												
P = Programmation payante G = Programmation en accès libre L'indicateur suit la fréquentation globale de l'EPPGHV dans toute la pluridisciplinarité de son offre. Un éclairage particulier est fait sur la fréquentation des propositions en lien avec les cultures urbaines et celles mixant art, sport et valeurs de l'olympisme.												
Mode de calcul -Définitions							Périodicité du calcul					
Point analytique de billetterie pour les manifestations payantes, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officiel des organisateurs pour les salons et événements.							Clôture de billetterie					
							Service responsable de la synthèse du calcul					
							Service budget contrôle de gestion					
Données élémentaires	Sources d'information					Responsable de la collecte						
Logiciel de billetterie	Point analytique de billetterie, comptage de la sécurité pour les manifestations en accès libre, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements					Service billetterie, service de la sécurité, service événementiel						
Commentaires												
En 2021, la crise sanitaire a considérablement impacté le nombre de manifestations proposées. La fréquentation des spectacles vivants hors musique et celle de l'activité événementielle en ont été particulièrement impactées, malgré un formidable retour des publics et des abonnés en salle sur les spectacles dès le mois de mai. NB : La première édition de la manifestation Lumière ! est classée dans la catégorie installation-performance.												

Indicateur n° 8b			Type d'indicateur			
Fréquentation payante public jeune						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			L'établissement défend une politique tarifaire et d'abonnements ciblée pour le jeune public à même d'inciter cette tranche d'âge à se rendre aux spectacles. Cette politique tarifaire se traduit autant dans la "programmation générale" de saison de La Villette qu'au sein de l'offre « Little Villette ». Ces tarifs spécifiques permettent également de suivre la fréquentation payante jeune public.			
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques						
Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Groupe scolaire et champ social	136 631	20 688	44 758			
dont spectacle vivant	21 776	3 377	8 796			
dont exposition	76 766		7 320			
dont atelier	38 089	17 311	28 642			
dont 0-6 ans	13 596	6 829	7109			
dont 6-12 ans	13 863	4 642	9130			
dont 12-18 ans	8 518	5 425	10830			
dont 18-26 ans	2 112	415	1573			
Individuel	216 560	4 582	58 649			
dont spectacle vivant	15 800	3 470	9 868			
dont exposition	197 131		47 519			
dont atelier	3 629	1 112	1 262			
dont 0-6 ans	1941	1 065,00	1152			
dont 6-12 ans	1610	47,00	100			
dont 12-18 ans	71		10			
dont 18-26 ans	7					
Total public jeune	353 191	25 270	103 407			

Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur		
L'indicateur suit la fréquentation payante jeune public et s'appuie sur la politique tarifaire de l'établissement et notamment les tarifs - de 12 ans et - de 26 ans.		
Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
		Clôture de billetterie
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
Logiciel de billetterie	Point analytique de billetterie, décompte de fréquentation officielle des producteurs pour les salons et événements	Service billetterie, service événementiel
Commentaires		
L'année 2021 a connu une reprise de la fréquentation du jeune public aux spectacles et aux expositions après une année 2020 quasi blanche. C'est la catégorie exposition (Napoléon principalement) qui enregistre la reprise la plus notable avec plus de 50 000 spectateurs jeune public en 2021 - individuels, groupes scolaires et du champ social confondus. Cette fréquentation jeune public exposition représente plus de 50% de la fréquentation totale jeune public.		

Indicateur n° 9			Type d'indicateur			
Cartographie des publics						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			Pour mieux connaître ses publics et leur diversité, l'EPPGHV s'appuie sur des outils et des méthodes complémentaires. Par exemple, certaines données géolocalisées et anonymisées permettent d'établir une cartographie de tendances des publics à l'échelle du site. La dernière étude a été réalisée durant l'été 2019 et a pu conforter la grande diversité de profils de publics et la mixité sociale du site. Concernant les publics de la saison culturelle, la démarche globale CRM se renforce en 2020 en croisant les approches marketing : la billetterie constitue aussi un point d'entrée pour une meilleure connaissance des publics. La constitution d'une base de données des publics visiteurs du parc par des sondages in situ est même envisagée dès la fin de l'année 2020. Chaque année, des études spécifiques sont réalisées sur des volets spécifiques de l'activité. Ces études permettent de mieux connaître les spectateurs et leurs attentes, d'évaluer les actions conduites par l'établissement.			
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques						
Action 1 : Usagers comme spectateurs, tous public de La Villette !						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Rapport annuel	O	O				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
Chaque année au sein du rapport d'activité et de performance, une synthèse détaillée des études réalisées est produite.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
			Annuel			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Mission connaissance des publics			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
	Etudes de public		Mission connaissance des publics			
Commentaires						
Quatre études ont été menées en 2021 afin de mieux connaître les publics du site de La Villette : - Une enquête auprès des publics fidèles (abonnés et détenteurs du Pass Villette) afin de recueillir leurs envies ; - Un questionnaire à destination des publics sportifs du Parc avec un focus pour les usagers du Jardin des voltiges ; - Une demande de retour auprès des publics scolaires, du champ social et de leurs encadrants sur les actions Villette menées hors les murs ; - Un sondage à propos du CNAC 2021 communiqués aux anciens spectateurs.						

Indicateur n° 10a			Type d'indicateur				
Déploiement du réseau Micro-Folies							
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés				
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			Initiateur de ce projet « hors les murs » de démocratisation culturelle, l'EPPGHV pilote depuis 2018 le déploiement et l'animation de Micro-Folies en France et à l'international. Ce projet est mené en collaboration étroite avec le ministère de la Culture et ses services déconcentrés, en particulier avec les Directions régionales des affaires culturelles.				
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques							
Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	total
France métropolitaine	155	76	545				
dont ouvertes	50	31	117				
dont projets d'implantation	105	45	428				
Outremer	6	4					
dont ouvertes	3	1	10				
dont projets d'implantation	3	3	15				
Sous-total déploiement national	161	80	545				
Etranger	25	9	6				
dont ouvertes	14	5	4				
dont projets d'implantation	11	4	2				
Total national et étranger	186	89	551				
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur							
L'indicateur suit le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national et ultramarin ouvertes ou en projets d'implantation. L'indicateur relate aussi les opportunités de déploiement des Micro-Folies à l'international.							

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
Projets d'implantation = projet en cours de formalisation (validation de la zone d'implantation, signature de la charte d'adhésion). Les cartes détaillées des déploiements sont présentées chaque année dans le rapport annuel d'activité et de performance.		Annuel
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Equipe de déploiement des Micro-Folies
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
CRM de suivi des Micro-folies	Export des données CRM Micro-Folies	Equipe de déploiement des Micro-Folies
Commentaires		
En 2021, les Micro-Folies ont continué de s'étendre sur l'ensemble du territoire national, ultra marin et à l'international et ce, malgré la situation sanitaire. Fin 2021, 221 Micro-Folies sont ouvertes et 428 projets d'implantation ont été initiés. Les kits itinérants Micro-Folies ont connu une forte croissance en 2021 avec la production de 25 kits. La flotte totale se monte désormais à 35 kits. En 2021, une dizaine d'appels à projets lancés par les préfectures de région concernant les équipements des Micro-Folies ont permis d'accélérer le déploiement, et d'inclure également plus fortement les DRAC participant davantage à la sélection des candidats. Cette amélioration de la structuration du projet n'aurait pu se faire sans le soutien du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, dont la connaissance des acteurs régionaux est précieuse. La Villette a également mis en place un dispositif de groupement de commande à destination des collectivités territoriales pour l'achat de kits Micro-Folies (accord-cadre de prestations d'acquisition ; montage et livraison de kits complets ou par modules), répondant ainsi au besoin grandissant des collectivités. En 2022, la France prendra la présidence de l'Union européenne. Dans ce cadre, un projet de déploiement de Micro-Folies dans chaque pays membre est à l'étude.		

Indicateur n° 10b	Type d'indicateur
Formation des médiateurs	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Leviers d'action identifiés
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics	Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, l'EPPGHV est chargé de la formation initiale des médiateurs des Micro-Folies, notamment à leur usage du musée numérique.
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques	

Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de médiateurs formés	163	124	417			
Nombre de sessions de formation	13	16	35			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit le nombre de médiateurs formés chaque année et le nombre de sessions de formation.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-folies	Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Commentaires						
En 2021, le nombre de sessions de formation a plus que doublé par rapport à 2020 passant de 16 à 35. Ces 35 formations se sont réparties ainsi : - 23 formations à distance ; - 4 formations en présentiel au Musée Numérique ; - 4 formations en présentiel à la médiation ; - 4 formations en présentiel au FabLab. 417 personnes ont été bénéficiaires de ces formations dont 252 à distance, 76 pour la formation Musée Numérique en présentiel, 68 pour la formation en présentiel à la médiation et 21 pour celle en présentiel concernant le FabLab.						

Indicateur n° 10c			Type d'indicateur			
Programmation des Micro-Folies et collections du musée numérique						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 2 : L'innovation artistique au service de tous les publics			L'objectif de l'animation du réseau Micro-folie est de favoriser un ancrage local du dispositif tout en permettant également une irrigation des territoires via une circulation des propositions artistiques et culturelles initiées localement ; ceci pour mettre en valeur et en partage, la richesse des acteurs et des lieux culturels implantés à proximité des Micro-Folies. L'EPPGHV est chargé de l'enrichissement des collections du musée numérique issues des différents fonds des institutions partenaires nationales et régionales. Il est responsable du maintien à niveau de ce dispositif numérique au plan technique et de la formation à son usage des médiateurs des Micro-Folies.			
Objectif 2 : Créer du lien entre les publics sur le site et au-delà de ses limites géographiques						
Action 2 : Les Micro-Folies, un réseau au service de la richesse artistique et culturelle des territoires						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Animation du réseau						
Nombre de propositions artistiques (1)	8	28	85			
Nombre de représentations	7	39	217			
Nombre d'ateliers	4	15	277			
Musée numérique						
Nombre d'institutions (2)	38	50	64			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit le nombre de propositions issues de chaque territoire d'implantation des Micro-Folies vers d'autres Micro-Folies. L'indicateur suit aussi l'évolution du nombre d'institutions concourant à l'enrichissement du Musée Numérique.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
(1) Le nombre de propositions artistiques comptabilise le nombre de projets artistiques et culturels distincts ayant circulés dans le réseau (dont les Micro-Festivals qui ont démarré en 2020). (2) Le musée numérique comptabilise les institutions dont les collections sont présentées au sein du Musée Numérique.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Equipe de déploiement des Micro-Folies			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
CRM de suivi des Micro-folies	Export des données CRM Micro-Folies		Equipe de déploiement des Micro-Folies			

Commentaires

En 2021, 85 Micro-Festivals dont 8 Micro-Résidences se sont tenus ; 20 Micro-Festivals ont dû être annulés et 10 reportés auxquels s'ajoutent 3 reports de l'année 2020.

21 propositions artistiques ont été ajoutées au « catalogue » en 2021.

65 Micro-Folies ont accueilli un Micro-Festival en 2021 mobilisant 43 compagnies au total pour la réalisation de 217 représentations et 277 ateliers.

Le Musée Numérique a intégré quant à lui de nouveaux partenaires institutionnels : la BNF, le Musée Guimet, le Musée d'archéologie nationale, le Muséum national d'Histoire naturelle, le Service interministériel des archives (Ville de Paris et Ville d'Angers), le Théâtre de l'Odéon, le Centre national des arts du cirque, le Centre des monuments nationaux, les Beaux-Arts de Paris, la Maison de la danse / Numéridanse, Radio France, le Centre national des arts plastiques.

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal et Musée de la Civilisation à Québec ont participé à l'élaboration de la collection Québec.

AXE 3

LA VALORISATION ET LA GESTION D'UN PARC EN TRANSITION

Objectif 1

Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable

Action 1

De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages

Inauguration d'un nouvel Espace Chapiteaux

Le nouvel espace Chapiteaux a été inauguré le 3 novembre 2021 après sa rénovation débutée fin juin.

Les équipes de la direction de l'exploitation et de l'aménagement (DEA) ont conduit la rénovation de son foyer et l'installation d'une tente billetterie neuve attenante à la Folie L4. La mise en place d'un nouveau sol en enrobé et de caniveaux techniques plus fonctionnels permettent aux équipes de la direction technique spectacle (DTS) de faire coexister simultanément plusieurs chapiteaux sur cet espace.

Réalisations de la direction technique spectacle (DTS)

Amélioration des équipements techniques de la Grande Halle

En 2021, la DTS a réalisé une amélioration majeure dans la salle Charlie Parker avec la mise en place d'un nouveau système de diffusion sonore de type Line Array. Ce système de diffusion modulable est un investissement qui s'inscrit dans le programme d'amélioration de la Grande halle. Il permet de répondre aux exigences du spectacle vivant contemporain (théâtre, danse et musique amplifiée). Une modification de l'emplacement de la régie a été réalisée sur le gradin de la salle Charlie Parker par les services de la DTS pour améliorer la visibilité des spectateurs tout en permettant d'augmenter la jauge du public.

Un nouveau studio d'enregistrement

L'achèvement de la réhabilitation du studio son de la Grande Halle situé au niveau moins 2 a été réalisée à la fin de l'année 2021. Opérationnel depuis janvier 2022, il combine technologie numérique et analogique. L'équipe construction de la DTS a réalisé des parois acoustiques modulables pour adapter la prise de son, un éclairage durable de LED a également été mis en place. Le studio permet d'imaginer une multitude de projets tels que la prise de son pour la production de podcasts ou d'annonces publicitaire ; l'enregistrement et la production de maquettes pour des groupes de musique ; la pré-prod, la post-prod et l'enregistrement de live dans les salles Charlie-Parker et Boris-Vian grâce à la fibre optique.

Émergence d'un pôle dédié à l'environnement et à la biodiversité au sud-ouest du Parc, ouverture de nouveaux espaces verts au public

Le sud-ouest du Parc de la Villette connaît actuellement quatre transformations :

La reconfiguration de la Cité Jardin par la construction d'un nouveau bâtiment administratif durable (2023) en place de préfabriqués amiantés datant des années 80, visant à reloger la moitié des équipes, soit une centaine de salariés de La Villette ;

La construction d'une ferme pédagogique (2023) jouxtant le pavillon Little Villette dédié aux enfants, venant ainsi accentuer les activités pédagogiques émanant de cette zone ;

L'extension des Jardins passagers (2022), bientôt connectés à la ferme, permettant de faire croître la biodiversité présente sur le Parc, créant des passerelles entre faune et flore ;

La réhabilitation de la Halle du Rouvray (2024), bâtiment industriel en friche et bordure de la Darse – petit canal de 250 mètres de longueur rejoignant celui de l'Ourcq.

Cette étendue au sud-ouest représente près de 4 des 55 hectares que compte le Parc de la Villette. Son flanc droit est souligné par la Promenade des Jardins imaginée par l'architecte du site Bernard Tschumi en 1982. Les Jardins des miroirs, passagers, des vents et des dunes, des dessins, de la treille et des bambous débutent en effet cette promenade qui se poursuit avec six autres jardins jusqu'au nord du site.

Le sud-ouest de La Villette se caractérise d'ores et déjà par une forte biodiversité et la réalisation de nombreux temps pédagogiques portés sur l'environnement. Dans le sillon des Jardins passagers, potager historique du parc, le développement durable de cette zone permettra de renforcer les actions en faveur de l'écologie. Cet enrichissement de la programmation en plein air de La Villette s'appuiera sur l'éclosion de la Ferme Villette attenante aux Jardins passagers étendus. Aux ateliers existants comme ceux axés jardinage, plantation ou reconnaissance de la biodiversité, se joindront de nouvelles médiations comme des formations au soin porté aux animaux et au compostage.

La protection et valorisation de l'écosystème propre à cette zone s'incarnent également par l'implantation d'un bâti durable : bâtiment administratif en filière sèche (alliage de matériaux légers comme le bois respectant les ressources naturelles), panneaux solaires intégrés à la structure de la ferme également composée de toitures et clôtures en bois. Le projet de réhabilitation de la Halle du Rouvray veillera lui aussi à intégrer cette durabilité à son cahier des charges, son inclusion à la végétation avoisinante sera prévalente.

En écho aux espaces verts sanctuarisés par Tschumi dessinant les Prairies du Triangle et du Cercle, ce nouveau pôle émergé en 2021, s'attachera à préserver la nature sur le site. Au fil de l'achèvement de ces quatre projets d'aménagements d'ici 2024, elle ouvrira de nouvelles aires de quiétude au public, notamment par un accès supplémentaire au Parc au niveau de l'extrémité sud de la Darse et un accès à la Halle du Rouvray retrouvé.

Lancement du chantier pour un nouveau bâtiment administratif durable

Les équipes de La Villette sont réparties en quatre points sur le site : la zone sous le périphérique comprenant des espaces de travail des équipes techniques (ateliers de construction à la Halle aux Cuirs) et des programmes de résidences (Espace Périphérique, espaces de la Halle aux Cuirs) ; la folie information-billetterie au niveau de l'entrée sud du Parc hébergeant le pôle accueil et billetterie ; le pavillon Janvier à l'est de la Grande Halle rassemblant les directions de la communication et des publics, de la programmation, des ressources humaines ainsi que le service sécurité et la présidence direction générale ; la Cité Jardin à l'ouest de la Grande Halle regroupant les directions de la production, technique, de l'aménagement et de l'exploitation, administrative et financière tout comme l'agence comptable.

Jusqu'en 2021, cette Cité Jardin était composée de neuf préfabriqués datant de 1982 permettant d'héberger la moitié des équipes de La Villette – une centaine de salariés. Ces infrastructures vétustes et amiantées laisseront place à un nouveau bâtiment administratif durable permettant d'accueillir 155 postes de travail. Au 1er semestre 2021, les équipes de la Cité Jardin ont ainsi opéré une réorganisation de leurs espaces de

travail, se regroupant au sein des infrastructures restantes dans l'attente de la livraison du nouveau bâtiment administratif à l'horizon 2023.

D'une surface de 3 000 m², ce nouveau bâtiment administratif renvoie à une grande construction de Kapla en pin douglas et mélèze. Il souhaite s'inscrire dans la géométrie du Parc imaginée par Tschumi (Promenade des Jardins) et s'intégrer en douceur à la nature existante. Cette reconfiguration de la Cité Jardin permettra de retrouver plus de 5 000 m² de terrain qui seront végétalisés et pour partie ouverts au public. Une nous paysagère slalomant entre les arbres viendra délimitée la zone réservée aux salariés de La Villette, le bâtiment serait fait de façades en bois reposant sur un socle de béton préfabriqué. Se rapportant à la filière sèche, ce mode de construction permettra une rapidité d'exécution des travaux tout en veillant à une perturbation minimum de la forte biodiversité environnante.

Le chantier a été confié à l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) via une convention de mandat signée le 18 avril 2019. Le programme de travaux initial représente 11 millions d'euros hors taxes. Les travaux de dépollution et démolition des premiers bâtiments existants (A, B et M) ont été conduits de mars à juillet 2021, permettant de libérer la future emprise du bâtiment neuf. La phase de démolition a permis de procéder au réemploi et à la valorisation de 213 sur 264 tonnes de matériaux (soit 81%) permettant de limiter l'empreinte environnementale de ce chantier et d'être en phase avec les objectifs RSO de l'établissement.

L'ouverture des plis des réponses à l'appel d'offres initial s'est déroulée en juin 2021. Après analyse, il a été constaté un dépassement significatif du montant des travaux initialement visé. Ce fort dépassement est en grande partie dû aux pénuries de matières premières observées dans le secteur de la construction au fil de l'année 2021, couplées à la démultiplication des chantiers du fait notamment de la mise en œuvre du plan France Relance impulsé par le gouvernement. Après analyse des offres également opérée par la maîtrise d'œuvre, une phase de négociation et de mise au point a été menée à l'été 2021 avec l'ensemble des candidats afin d'optimiser le montant des offres reçues et de s'assurer de la conformité et de l'exhaustivité des candidatures. À l'issue de ces procédures complémentaires et négociations, le dépassement final s'est élevé à 13 % du montant prévisionnel total initial. Les augmentations concernent principalement l'électricité (+ 35 %), la métallerie (+ 33%), la charpente bois (+ 30%), la façade vitrée (+ 22 %), les menuiseries intérieures (+ 21%) et le gros-œuvre (+14 %).

La phase de négociation nécessaire pour contenir le dépassement budgétaire a eu une incidence sur le délai global de l'opération estimé à 2,5 mois : les travaux débuteraient en janvier 2022 et une livraison du bâtiment aurait lieu au 3ème trimestre 2023. Le déménagement des agents concernés pourrait ainsi être conduit à l'été 2023, respectant peu ou prou le calendrier initial.

La Ferme Villette bientôt intégrée au Pôle Little Villette

2021 a connu la sélection du cabinet d'architecte en charge de dessiner la future Ferme Villette.

Depuis 2016, La Villette accueille chaque année une ferme éphémère de l'été à l'automne avec le soutien de la fondation Adrienne & Pierre Sommer. Cette collaboration réussie a conduit à vouloir mutuellement pérenniser cette activité sur le Parc. Grâce aux financements apportés par la fondation, une ferme pédagogique sera inaugurée fin 2022 à La Villette. Éco-pâturage, gestion des plantes invasives, amendement des sols, réemploi du fumier et autres matières organiques, elle s'inscrira dans un fonctionnement raisonné, en faveur de la préservation de l'environnement. Son objectif est également de reconnecter les citoyens à la présence en ville des animaux et de les sensibiliser aux conditions du bien-être animal. Les activités proposées seront intégrées à la programmation de Little Villette dédiée aux enfants, il

sera par exemple possible de fêter son anniversaire à la Ferme. Cette nouvelle programmation viendra également compléter celle proposée par les Jardins passagers, les deux offres seront imaginées de concert.

La Ferme Villette sera ouverte au public 3 jours par semaine pour une exploration autonome ; des ateliers autour du soin aux animaux, de leur alimentation, de la vie à la ferme et autour de son écosystème seront animés en semaine. Ces périodes d'ouverture ne concerneront pas les mois de décembre à février lors desquels la Ferme sera au repos, non-accessible au public.

Les animaux seront adoptés en intégrant les réseaux non-marchands des fermes pédagogiques, l'installation d'un système de vidéosurveillance veillera à leur sécurité notamment durant la nuit, le personnel de la ferme aura une compétence double d'animateur et de fermier. Les animaux prochainement accueillis à La Ferme Villette seront : poules, pintades, dindon, paon, chèvres, lapins, cochons d'Inde, cochons nains, âne et moutons.

Une réhabilitation de la Halle du Rouvray

Bâtiment industriel désaffecté en 1995, la Halle du Rouvray, d'une surface de 500 m², aujourd'hui propriété de la Ville de Paris constitue une "dent creuse" dans le territoire du Parc. Intégrée à un plan local d'urbanisme qui la destine à des activités culturelles, des appels à projets pour sa réhabilitation en 2016 et 2017 n'ont pas aboutis du fait de modèles économiques non-conformes et d'opérations de travaux requérant un budget conséquent.

Lauréate en novembre 2021 du fonds pour le recyclage des friches lancé par le ministère de la Transition écologique, La Villette est aujourd'hui aux côtés de l'Etat entrée en discussion avec la Ville pour une cession de la Halle permettant son intégration au Parc. Le fonds friche permettrait dans cette éventualité à l'EPPGHV de conduire la réhabilitation de la Halle du Rouvray et de l'inscrire dans ce sud-ouest du Parc dédié à la pédagogie à l'environnement et à la biodiversité.

Création de l'identité de ce Pôle biodiversité, dans le sillon des Jardins passagers

Havre d'écologie alliant potager, verger, mare et ruches, les Jardins passagers se sont placés dans la continuité du potager historique du Parc de La Villette. De grandes tables en bois voient la conduite d'ateliers pour les scolaires et les publics du champ social. Au-delà d'un espace à vocation pédagogique, des bénévoles et habitants du quartier, tout comme les salariés de La Villette, sont libres de s'occuper de ces jardins, d'y planter et entretenir au fil des saisons, fleurs, fruits et légumes. Les Jardins passagers sont également ouverts le week-end aux visiteurs du Parc qui peuvent profiter librement de la quiétude de cet espace.

La philosophie des Jardins passagers repose sur l'acceptation de jardins en mouvement, laissant les « mauvaises herbes » pousser, les plantations non-planifiées s'y développer. Au sein de cet espace, c'est la culture de l'inclusion de l'ensemble des végétaux, il n'y a en réalité pas de « mauvaises herbes ». Jardinières et jardiniers observent la coexistence des différentes espèces, veillent à un équilibre harmonieux, aident les végétaux les plus fragiles à croître. C'est ainsi que les semis et plantations effectués visent une préservation et densification de cette biodiversité pour qu'existe un large éventail de la nature. Les tiges sèches, paillages et autres branches mortes sont également conservés au sein de cet écosystème. Aux Jardins passagers, le jardinage se fait avec, par et pour le vivant. La présence de ruches et ses abeilles faisant partie des insectes pollinisateurs aux côtés des bourdons, syrphes et papillons, joue un rôle crucial au sein de cet environnement.

Cet espace met par ailleurs l'accent sur l'éco-conception. Les tables, tabourets et différents préaux sont en majorité conçus avec des chutes de bois, le réemploi étant une habitude des équipes de ces Jardins.

Accessibles aux personnes en situation de handicap (accès aux personnes à mobilité réduite, maquette tactile, traduction des supports de médiation en braille), les Jardins passagers permettent l'animation d'ateliers en faveur de ce public.

L'extension des Jardins passagers d'ici 2022 permettra notamment l'aménagement d'une zone dédiée à la valorisation des biodéchets. Y sera en effet installé nouveau composteur manuel à même de visualiser les différentes étapes de décomposition de la matière organique (fermentation et maturation du compost) et d'animer des formations en faveur de cette pratique.

De nouveaux acteurs à la Halle aux Cuirs

Historiquement espace de traitement des peaux issues des abattoirs de La Villette puis site logistique et technique pour trois des quatre établissements publics du site – Universcience, Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, EPPGHV, la Halle aux Cuirs du Parc de La Villette n'a de cesse de se réinventer.

Alors que la destruction de ce bâtiment fut un temps à l'ordre du jour, La Villette s'est engagée à réhabiliter ce lieu pour accueillir et soutenir les métiers techniques (ateliers de construction), les créateurs (résidences d'artistes) et de nouvelles activités de l'économie sociale et solidaire.

En 2021, la Halle aux cuirs a vu l'implantation de deux nouveaux occupants : le tiers-lieu Oasis 21 accueillant sur l'ensemble du deuxième étage des strat-ups dédiées à la transition écologique, l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) au rez-de-chaussée qui inaugurera en 2022 la mise en service d'une station de lavage, un atelier de réparation et de location de vélos pour les employés du Parc, ainsi qu'une ressourcerie dédiée au réemploi des biens et matériaux présents sur le site.

D'autres activités sont en cours de développement comme le club imaginé par Mia Mao au premier étage dont les travaux se poursuivront en 2022 par l'isolation sonore et la construction d'une cloison séparative avec Universcience occupant également ce premier étage.

Pour créer un espace à la hauteur de ces ambitions, La Villette a initié un plan de travaux et d'aménagements relatifs à l'accessibilité, la sécurité, à la réhabilitation des installations techniques et à la modernisation des aménagements de clos-couverts. La sécurisation des abords, l'installation d'ascenseurs, la modernisation des abris vélos, la rénovation des toitures, l'ajout d'ouvertures sur les façades, la création d'escaliers depuis le Jardin 21 et la mise en place de dispositifs coupe-feu sont ainsi en cours d'étude ou de réalisation.

La zone de la Halle aux Cuirs a par ailleurs vu l'ouverture du KM25 en juin 2021, lieu de vie des cultures périphériques alternant open air, boutiques, services de restauration, bar et DJ sets.

Autres travaux de rénovation pour un bâti durable et un embellissement du Parc

Imaginé par Bernard Tschumi, les Carrés de la découverte sont un éclairage public du Parc par le sol. Leur rénovation a débuté en novembre 2021 suite à plusieurs années de non-fonctionnement dû à la vétusté des installations et la croissance des racines des arbres impactant le dispositif technique initialement mis en place.

Les galeries – principaux axes de circulation sur le Parc – connaissent également des travaux de réparation de leurs éléments métalliques détériorés et de reprise des parties corrodés, de remise en peinture de l'ensemble de leurs structures, de rénovation de leurs dalles de béton, de remplacement du câblage électrique, de modernisation de leurs appareils d'éclairage ainsi l'intégration d'équipements électriques

nécessaires à l'installation d'œuvres lumineuses éphémères concernant la galerie nord-sud. Concernant cette dernière, si les travaux courent jusqu'en 2023, la rénovation de la galerie est-ouest a quant à elle été finalisée aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021.

Des évolutions dans la perspective des JOP 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, La Villette recevra le premier Club France organisé sur le territoire français, dans un format inédit, à l'échelle des 55 hectares du Parc. Pendant les Jeux, en relation étroite avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), La Villette accueillera notamment le Club France dans la Grande Halle afin de célébrer les athlètes français et leur permettre d'aller à la rencontre d'un large public. Par ailleurs, les fédérations olympiques et non olympiques s'installeront au sein des 26 Folies du Parc pour représenter l'éventail des disciplines sportives et proposer des initiations adaptées à tout âge et public.

Dans cette perspective et afin de respecter le cahier des charges exigeant que sera celui des JOP, La Villette a intensifié ses projets d'aménagement sur le Parc. Si certains projets ont été engagés en 2021 (Halle aux Cuirs, Pôle biodiversité), certains projets de rénovation sont toujours à l'étude et manquent de financements : projet de remise à niveau de la Grande Halle, projet de franchissement du canal de l'Ourcq par la construction d'un nouveau pont pérenne à hauteur d'eau. Concernant ce dernier point, le Parc regroupe 4 ascenseurs situés de part et d'autre du canal de l'Ourcq prévus pour faciliter la traversée du Parc par les personnes en situation de handicap et les familles. Ces ascenseurs sont cependant sous-dimensionnés par rapport aux flux de publics accueillis tout au long de l'année et sont régulièrement en panne, bloquant le franchissement du canal pour de nombreux publics. La Villette étudie ainsi différents scénarios pour améliorer l'accessibilité du Parc dans son ensemble dont la pérennisation d'un pont flottant installé depuis quelques années de manière événementielle lors de la période estivale.

Action 2

Une responsabilité sociale et environnementale assumée

Finalisation d'un nouveau plan d'actions RSO

La présidence direction générale a engagé fin 2020 une réflexion stratégique sur la responsabilité sociétale de son organisation (RSO). Cette notion de RSO recouvre les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'activité de l'établissement, qui sont des préoccupations de longue date du site comme de ses salariés.

À la fois parc de 55 hectares ouvert jour et nuit et espace hors du commun de programmation culturelle, La Villette a en effet été traversée dès sa création par la question de ses impacts. En témoigne la création dès 1986 de l'association de prévention du site de la Villette (APSV) dont l'objet est de mener des actions d'insertion sociale sur le Parc et de tisser des liens avec le territoire environnant, à la jonction entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Plus grand parc de Paris, La Villette porte également une préoccupation écologique depuis longtemps, notamment au travers des Jardins passagers, lieu pionnier de la pédagogie environnementale en milieu urbain depuis une vingtaine d'années.

Au cours du printemps 2021, la réaffirmation de la stratégie RSO de l'EPPGHV a donné lieu à la conduite d'ateliers réunissant une quarantaine de salariés et à un premier point d'étape lors du conseil

d'administration le 30 juin 2021. La poursuite de ce travail au second semestre 2021 a permis de présenter une stratégie stabilisée lors du conseil d'administration le 19 novembre 2021.

RSO Villette 2020-2024 : 4 objectifs

Sur les trois prochaines années, le plan d'actions RSO déployé souhaite appuyer l'exercice des droits culturels, continuer d'agir en faveur de la biodiversité, et impulser des modèles d'économie circulaire à l'échelle du Parc. La lumière que la plus grande compétition sportive mondiale dirigera sur La Villette en 2024 termine enfin de renforcer cette attention portée au lien social, à l'environnement et à la durabilité des modèles économiques présents sur le site.

Les quatre objectifs ainsi poursuivis par cette stratégie RSO sont :

Le bien-être de la population Villette – accès à des expériences artistiques et culturelles ; santé, sécurité et mixité pour les habitants du territoire, les publics, usagers et touristes sur le Parc, ainsi que pour les salariés des établissements du site ;

L'exemplarité de cet espace culturel singulier – terrain d'expérimentation artistique et culturelle depuis plus de 35 ans, volonté de défricher de nouveaux modes de production et de consommation avec la grande concentration d'acteurs culturels présents sur ces 55 hectares, et une fréquentation du Parc et de ses établissements de plusieurs millions de visiteurs chaque année ;

La durabilité des activités déployées sur le site – veille à la soutenabilité à long terme des modèles économiques implantés, accompagnement des acteurs présents sur le site dans leur transition écologique ;

Le développement du territoire et de ses acteurs locaux – soutien aux projets d'économie circulaire, à la synergie entre acteurs locaux, participation à la cohésion sociale du territoire par l'insertion professionnelle des plus fragiles et une collaboration étroite avec l'association de prévention du site de la Villette (APSV).

Cette stratégie s'attache également à développer un plan d'actions « sans discrimination fondée notamment sur la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, la conviction, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'origine ou la condition sociale, la naissance ou tout autre situation à partir de laquelle la personne compose son identité culturelle » (*Les droits culturels*, Déclaration de Fribourg, article 1).

RSO Villette 2020-2024 : 26 actions

Pour répondre à ces objectifs, 26 actions ont été identifiées et articulées autour de 6 orientations :

1/ Intégration de l'ensemble des publics et soutien aux droits culturels (proposer des expériences artistiques, en tant que public ou pratiquant, pour toutes et tous) – attention portée au public du champ social et au public en situation de handicap, déploiement des Micro-Folies, accompagnement des pratiques culturelles spontanées sur le Parc ;

2/ Préservation renforcée de la biodiversité – pas d'utilisation de produits phytosanitaires, éco-pâturage, éco-jardins, création d'une zone de pédagogie à l'environnement et à la biodiversité, collecte et valorisation des biodéchets, construction d'une *Promenade biodiversité* pour le public ;

3/ Valorisation et réduction des déchets – intégration du réseau *Valodon* pour la réduction des déchets des établissements culturels, modernisation de la déchetterie, facilitation au réemploi pour les clients événementiels, soutien à l'installation d'une station de lavage au bénéfice de l'ensemble des acteurs du site, présence de clauses environnementales dans les marchés publics ;

4/ Amélioration de la consommation énergétique – promotion d'un bâti durable, meilleure connaissance et gestion des consommations d'énergie, *charte des événements en plein air* visant à réduire leur consommation d'énergie ;

5/ Facilitation des mobilités douces et sécurisation des usagers – meilleure connaissance des flux de circulation, aménagement de l'axe le long du canal de l'Ourcq, zones de stationnement sécurisées pour les cyclistes, soutien aux activités de réparation de vélos ;

6/ Inclusivité dans la programmation et la politique des ressources humaines – égalité et diversité dans la création soutenue (programmes de résidence) et la programmation, renouvellement des labels *Égalité* et *Diversité* obtenus en 2018, soutien aux emplois d'insertion sociale coordonnés par l'APSV, présence de clauses sociales dans les marchés publics.

Acteurs et gouvernance de la RSO Villette 2020-2024

À ce stade, les 26 actions sont portées en interne par une quarantaine de contributeurs dont 19 pilotes. L'ensemble du plan est coordonné par la présidence direction générale sous la forme d'un comité de pilotage RSO tous les trimestres.

Plusieurs actions se positionnent à l'échelle du site grâce à une collaboration renforcée avec l'APSV et le volontarisme des autres établissements publics du site. Depuis janvier 2021, un groupe de travail permanent réunit en effet les interlocuteurs RSO des établissements publics et de l'APSV pour coordonner des actions à l'échelle du site. Les premiers projets conduits sont l'installation d'une station de lavage pour réemployer la vaisselle des événements (gobelets), l'implantation d'un atelier de réparation de vélos pour les employés du site, l'embauche de personnel d'accueil en insertion sociale lors des spectacles programmés par les établissements publics.

Des acteurs de proximité, concessionnaires et entreprises de l'économie sociale et solidaire du quartier – Villette Makerz, Pimp Your Waste, Terravox, La Réserve des Arts, Les Connexions, sont également sollicités dans la mise en œuvre de ce plan d'actions : collecte et valorisation des biodéchets en circuit fermé sur le site, réemploi de matériaux dans la conception de projets culturels et artistiques tenus sur le Parc.

L'intégration du réseau *Valodon* initié par le Centre Pompidou marque également la coopération avec des acteurs culturels du territoire parisien.

Un travail conjoint est enfin mené avec Universcience pour la création de la promenade thématique à la découverte de la biodiversité du Parc.

Actions RSO 2021

Une attention portée au public en situation de handicap

En septembre 2021, l'établissement a vu le renouvellement de l'obtention du label *Tourisme et Handicaps* délivré par l'association éponyme et attestant de l'accessibilité de Little Villette, des Jardins Passagers et de la Folie L9 information-billetterie aux personnes porteuses d'un handicap physique.

Pour renforcer l'accessibilité de ce public à la programmation Villette, cette année a également vu l'actualisation des pages qui leur sont dédiées sur le site internet de La Villette.

Des programmations en plein air durables

La production des ZUT sur le Parc de La Villette durant l'été 2021 a permis de porter une attention plus grande à l'impact environnemental des événements en plein air tenus sur le site. Ces productions ont en

effet recherché une réduction de leur consommation d'énergie comme avec l'implantation de toilettes-sèches et l'utilisation d'écocup (gobelets réutilisables). Ce sont ces modèles de production qui ont fait émerger l'idée d'une *Charte des événements en plein air*. Inscrite dans le plan d'actions RSO 2020-2024 de La Villette, cette charte entend participer à la diminution de la consommation énergétique du Parc.

Une rénovation thermique du site enclenchée

Travaux au Zénith de Paris, au Pavillon Janvier et au Théâtre Paris Villette

Au 2ème semestre 2021, le Zénith de Paris a connu le remplacement de ses quatre générateurs d'air chaud fonctionnant au fuel par quatre équipements de type pompes à chaleurs réversibles avec appoint de chaleur au gaz.

Au 4ème trimestre 2021, le Pavillon Janvier a également connu des travaux de rénovation thermique avec le remplacement de ses menuiseries extérieures (portes et fenêtres) par des modèles avec double vitrage pour ce bâtiment inscrit au patrimoine, ainsi que le remplacement de ses deux chaudières au fuel par deux chaudières fonctionnant au gaz. Le remplacement des huisseries a par ailleurs concerné le bâtiment du Théâtre Paris Villette.

Une programmation et des résidences d'artistes inclusives

La Villette porte un objectif d'inclusivité, de parité au sein de ses programmes de résidences comme pour sa programmation de spectacles vivants.

En 2021, au sein des programmes de résidences Villette, 40% des projets étaient portés par des femmes, 40% par des hommes, 1% par des non-binaire et 19% par des collectifs.

Concernant le spectacle vivant, les femmes représentaient 24% de la programmation, les hommes 30%, les non-binaires 1% et les collectifs 45%.

Une politique des ressources humaines vertueuse

Une communication renforcée pour soutenir les équipes durant cette crise

Durant l'année 2021, le dialogue social a été renforcé. Aux comités sociaux et économiques mensuels, les représentants de proximité ont été reçus hebdomadairement pour assurer un suivi régulier des problématiques.

Elément central pour le bien-être, l'engagement et la santé des collaborateurs, le collectif fait partie intégrante de la qualité de vie au travail. Durant cette période, il a été une priorité renforcée de la direction des ressources humaines (DRH). Le partage de moments collectifs de qualité a en effet permis de contrebalancer l'isolement qu'a pu générer pour certains le télétravail et la pandémie.

La communication interne a ainsi joué un rôle important durant cette année difficile en organisant une trentaine d'événements : 30 minutes pour comprendre, invitations aux spectacles, e-café Villette, visites d'exposition, randonnée, ateliers bouturage, ainsi que des pauses massage réparties sur 11 dates tout au long de l'année. Ont également été communiqués par mail 85 Flashs info, 23 Retours en images et 8 Actu des équipes ; 1000 goodies ont été distribués.

10 sessions d'accueil des nouveaux arrivants et 6 ateliers d'échanges de pratiques assistantes ont par ailleurs été animés.

En 2021, dans une logique d'amélioration continue de cette communication interne au service des collaborateurs et afin d'orienter la refonte de l'intranet, une enquête de satisfaction a été lancée :

- 94 % trouvent les formats de communication interne pertinents ;
- 85 % pensent que les actions de la communication interne aident à comprendre les projets menés à La Villette ;
- 72 % pensent que les actions de la communication interne les aident dans leur quotidien à La Villette ;
- 86 % estiment être suffisamment informés sur ce qu'il se passe à La Villette.

Un cadre de travail adapté

En 2020, le travail à distance était devenu un outil de résilience en vue de maintenir l'activité de l'organisation, un premier accord sur le télétravail avait été signé le 9 septembre 2020. En 2021 un avenant est venu l'enrichir. L'accompagnement des collaborateurs au mode hybride s'est poursuivi avec des sessions de formation sur le management à distance et l'animation de réunions hybrides.

Une charte d'engagement sur l'équilibre des temps de vie « professionnelle et personnel » et le « droit à la déconnexion » a également été déployée.

Favoriser le développement professionnel de chaque collaborateur, promouvoir l'égalité et la diversité

Dans le prolongement des échanges lors des entretiens professionnels (80 salariés ont été rencontrés en 2021), un bilan professionnel individualisé a été proposé à chaque collaborateur ayant plus de 6 ans d'ancienneté afin de faire un point sur sa carrière. Cet outil permet de rappeler la politique de rémunération, les avantages Villette, les modalités de temps de travail. Il reprend également les différents éléments de l'évolution professionnelle du collaborateur : emploi, rémunération, formation.

Pour accompagner le développement des compétences, plus de 298 stagiaires ont suivi une formation pour un nombre moyen de 30 heures.

Améliorer le travail et les conditions de travail

En 2021, pour remercier l'engagement fort des salariés, les partenaires sociaux ont privilégié une politique de rémunération plus individualisée avec un volant élevé de mesures individuelles et des mesures d'équité salariale en faveur de l'égalité femme-homme et entre les générations.

Le plan d'actions relatif aux labels *Egalité* et *Diversité* s'est poursuivi avec un audit intermédiaire réalisé par l'AFNOR qui a validé les engagements de l'établissement en la matière et permis un suivi du plan d'actions.

Entré en vigueur en juillet 2021, La Villette a par ailleurs anticipé l'augmentation réglementaire de la durée du congé paternité de 11 à 25 jours.

Faire progresser les relations de travail et le dialogue social

Cette année a également été marquée par le renouvellement des représentants du personnel au comité social et économique (CSE). Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2021 avec un taux de participation de 67%.

A l'issue du premier mandat de cette nouvelle instance, un séminaire avec l'ARACT (agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) de deux jours a été organisé entre les élus et la direction générale, afin de faire le bilan du fonctionnement de l'instance et proposer des pistes d'amélioration. Un plan d'actions co-construit sera déployé en 2022.

Difficultés de recrutements et forte dynamique de reconversions professionnelles en 2021

L'année 2021 a également été marquée par l'apparition de tensions sur le recrutement des métiers du spectacle, notamment sur les contrats courts. Le contexte sanitaire a en effet poussé beaucoup de salariés vers une reconversion professionnelle ou un départ dans d'autres régions. Il n'est néanmoins pas possible à ce stade de prédire si ces difficultés de recrutement sont conjoncturelles ou préfiguratrices d'une tendance plus pérenne.

Sécurité et médiation sur le site

En 2021, les équipes du service sécurité ont continué d'œuvrer dans un contexte particulier de crise sanitaire. Afin de limiter les risques de contamination des salariés au sein de l'établissement comme du public assistant aux différents événements, de nombreuses mesures ont été prises : veille juridique, application des mesures sanitaires indiquées par le gouvernement, création de consignes et procédures, contrôle des passes sanitaires et du respect des mesures mises en place. Ce travail réalisé en collaboration avec le comité sanitaire et les différentes directions de l'établissement, a permis de contenir le nombre de contaminations des salariés, de pouvoir reprendre les manifestations en intérieur comme en extérieur, et de recevoir le public dans les conditions sanitaires exigées notamment lors des ZUT, du Cinéma en plein air, de l'exposition Napoléon, du Forum de Paris sur la Paix, du festival Lumières, de la parade des lanternes, des représentations de cirque à l'espace Chapiteaux.

Concernant le niveau de sécurité plus global à l'échelle du site, le regroupement à l'automne 2021 par la préfecture de Police de Paris des consommateurs de crack au Nord du Parc a eu des conséquences importantes et néfastes sur le sentiment de sécurité des usagers et visiteurs des établissements du site, laissant craindre aux différents établissements publics une baisse de leur fréquentation. La présence permanente des membres du service sécurité, des agents de sécurité sur le terrain et l'aide du système de vidéoprotection du Parc ont néanmoins permis d'une part, d'éviter l'installation de campements précaires et d'autre part, de limiter l'augmentation de la délinquance (baisse du taux de vols et violence).

En matière de sûreté, le service sécurité contribue à améliorer la sécurité des personnes et des biens en travaillant sur des dispositifs anti-intrusion et de contrôle d'accès comme par exemple à la Cité Jardin regroupant les bureaux de la moitié des salariés de La Villette.

La mise en place de portiques lors de manifestations a aussi permis d'améliorer le filtrage du public dans des conditions de risque attentats et de Vigipirate renforcées et de créer un nouveau système de comptage plus fiable que celui effectué par des agents notamment durant l'exploitation de l'exposition Napoléon.

Le service sécurité a également œuvré en matière de sécurité incendie et de prévention du risque incendie en menant des commissions de sécurité, en participant aux projets d'aménagements et de construction sur le Parc (Folies, nouveau bâtiment d'exploitation) et à l'installation de nouveaux concessionnaires comme Oasis 21 et ce, en collaboration étroite avec la direction de l'exploitation et de l'aménagement (DEA).

Les activités de prévention et de protection des salariés et travailleurs sont également des missions importantes du service avec entre autres la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques comprenant la prise en compte des risques au travail et la mise en place de mesures de prévention en collaboration avec la direction des ressources humaines (DRH).

Objectif 2

Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet

Action 1

Des ressources propres sous surveillance

La persistance de la crise sanitaire a touché de plein fouet toutes les ressources propres de l'établissement, que ce soit la part de billetterie des spectacles, les redevances locatives des événements commerciaux, ou encore les redevances d'occupation des occupants du Parc, au premier rang desquels le Zénith de Paris. Cet effondrement des ressources propres a néanmoins été pour partie compensé par une aide exceptionnelle de l'Etat permettant de limiter la fragilisation financière de l'établissement.

Les manifestations culturelles

En 2021, les personnes touchées par la pandémie (artistes, publics, salariés, partenaires) ainsi que les modifications répétées de limitation des jauges, ont eu un impact sur la stabilité économique de l'établissement. Le manque de visibilité a conduit à réviser les modèles économiques et les calendriers des manifestations culturelles initialement prévus. Ces bouleversements au sein de la programmation sont venus perturber les prévisionnels budgétaires. En 2021, La Villette trouve un équilibre financier de par sa gestion prudente et sa capacité d'adaptation au cours d'un fonctionnement dégagé.

L'expérience des équipes de La Villette dans le maintien de la soutenabilité économique de chacune des programmations à maintes reprises réajustées, a été un facteur déterminant.

L'activité événementielle, des modèles économiques bouleversés par la crise

Le secteur de l'événementiel a été particulièrement bouleversé par la pandémie de Covid-19. Le secteur est ainsi en pleine mutation, intégrant de nouveaux formats (mix de présentiel et distanciel, plus faibles jauges) et l'apparition de nouveaux usages.

En 2021, le 1er semestre a été blanc pour l'activité événementielle connaissant l'annulation des salons (Post Bac, de la Radio, du Travail, Carrefour Emploi, Flotte Auto), d'événements sportifs (village du Semi-Marathon, Paris Sport Photo, Triathlon, course de vélo Paris Copenhague) et d'événements culturels (Mondial du Tatouage, 2ème édition de Jam Caspule, village des gonflables).

Le 2nd semestre a quant à lui été impacté par la prolongation de l'exposition Napoléon à la Grande Halle.

En septembre, la levée partielle des restrictions sanitaires a néanmoins permis la tenue du Forum de Paris sur la Paix, de plusieurs salons (Whisky Live, Art & Déco) et autres événements (Fête des Associations, de la Culture et des Sports ; Jours de Fêtes à La Villette ; Vente au Kilo d'Emmaüs ; dîner Hermès ; Manoir Halloween Festival ; Paris Paradis ; Bizarre).

Le soutien aux concessionnaires

Comme en 2020, l'EPPGHV a continué de soutenir et d'accompagner en 2021 les lieux culturels et de restauration présents sur le parc et frappés par la crise sanitaire.

Parmi eux, le Zénith de Paris a été particulièrement vulnérable face à la pandémie de Covid-19. De par son modèle économique reposant sur des concerts de grande jauge programmés un an à l'avance, avec un

public debout, il a été délicat pour le Zénith de se réinventer, de proposer un modèle alternatif, surtout au regard du peu de visibilité concernant ces périodes de fermeture répétées.

Le restaurant le 211 a également dû tenir lors de cette période de restrictions sanitaires. Ses travaux d'aménagement se sont maintenus et achevés en 2021, sa date d'ouverture à quant à elle été reportée à trois reprises. Le 211 ouvrira finalement ses portes le 16 février 2022.

Concernant le chantier conduit par Mia Mao pour l'ouverture d'un club au premier niveau de la Halle aux Cuirs, bâtiment central de l'espace Périphérique, les travaux avaient été interrompus en 2020. Mia Mao a néanmoins rapidement rebondi en investissant avec le soutien de la Ville de Paris et de l'EPPGHV dans un lieu de clubbing en plein air situé sous le Périphérique, "le Km 25", qui a connu de belles soirées à l'été 2021.

Une diversité de modèles économiques sur le Parc

En 2021, de nouvelles concessions ont pris place sur le Parc de La Villette comme Le 211. Jouxant le fablab Villette Makerz au centre-ouest du Parc, les espaces du 211 articulent entre une grande salle - "La Nef", l'étage - "Le petit Club", et une terrasse permettant d'y tenir des activités de bar, restaurant, clubbing, événement et autres activités de privatisation.

L'autorisation d'occupation temporaire du fablab Villette Makerz a par ailleurs été renouvelée au terme d'une remise en concurrence.

Enfin, l'APSV intensifie ses activités RSO avec sa maison "des solutions d'économie circulaire" à la Halle aux Cuirs, initiée en 2021 et dont l'ouverture après réalisation de travaux d'aménagements, est prévue au printemps 2022.

Mécénat et partenariat

Le mécénat et le partenariat permettent à l'établissement de mobiliser des acteurs économiques privés autour de son projet afin d'augmenter ses ressources propres et de contribuer à sa notoriété. En 2021, malgré la persistance de la crise sanitaire, ce sont plus de 550 000 euros qui ont été collectés. L'exposition Napoléon a reçu le soutien financier de la Chambre des Notaires de Paris et de Clairefontaine.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer a poursuivi son soutien au développement des actions qui favorisent la relation de l'homme à l'animal domestique grâce à la présence de la ferme pédagogique Tiligolo pendant les vacances scolaires de juillet et octobre 2021, et l'organisation d'ateliers annuels, Histoires de chiens, avec des chiens de l'éducateur canin Alain Lambert. Fortement engagée sur l'installation d'activité de médiation animale à La Villette, La Fondation a réaffirmé son soutien au projet en débloquant une subvention exceptionnelle pour faire face à la hausse des matières premières.

Le projet des Micro-Folies a reçu à nouveau le soutien d'Arte pour un apport de contenus en réalité virtuelle. La société Ubisoft a également rejoint l'aventure des Micro-Folies en mettant à disposition de l'ensemble du réseau, ses outils pédagogiques innovants : les Discovery Tour, le jeu Les Lapins Crétins - Apprends à coder ainsi que le logiciel de réalité virtuelle intitulé Notre-Dame de Paris : Voyage dans le Passé.

Implantée à Romainville en Seine Saint-Denis, la Fondation Fiminco a acquis une Micro-Folie itinérante pour mener à bien des projets éducatifs et culturels auprès des publics scolaires et du champ social, en lien direct avec le territoire dans lequel elle est implantée, à Romainville, et plus largement en Seine-Saint-Denis.

Le soutien du ministère de la Culture

Tout au long de cette année 2021, le soutien du ministère de la Culture a été déterminant pour faire face aux aléas et conséquences de la crise sanitaire. Son soutien a été déterminant pour faire face à l'augmentation du budget et au retard du chantier du nouveau bâtiment d'exploitation suite aux ruptures de main d'œuvre et de matières premières engendrées par la pandémie.

Soutien également déterminant lors de la création des ZUT, donnant à La Villette et aux territoires la possibilité d'adapter leur programmation, de maintenir une offre artistique et culturelle durant cette crise.

Soutien enfin déterminant dans la suite du déploiement des Micro-Folies et de leurs Micro-Festivals.

Grâce à des subventions complémentaires, La Villette a pu, dans ce contexte, continuer à faire preuve de vitalité et maintenir ses missions que sont l'animation, l'exploitation et la promotion de l'ensemble du Parc ; le développement et la diffusion d'activités artistiques, éducatives et sociales ouvertes sur la ville.

Action 2

Une meilleure performance de gestion

Au cours de l'année 2021, les temps longs d'arrêt de la programmation, notamment lors du 1er semestre, ont permis le lancement de nombreux chantiers visant une amélioration des opérations de gestion structurant la vie administrative de l'établissement.

Suite du déploiement de la stratégie numérique

Concernant 2021 en matière numérique, le plan d'actions s'est poursuivi avec le déploiement du schéma directeur numérique et l'avancement de ses 16 projets. L'opérationnalité du parapheur électronique depuis octobre 2020 a permis de renforcer les circuits de validation comme la traçabilité des documents signés. À cet effet, l'intégralité des délégations de signature en vigueur au sein de La Villette a été actualisée. En 2021, ce sont près de 6 000 dossiers qui ont été traités dans le parapheur électronique.

Préparation de la bascule vers un nouveau logiciel financier

Projet pivot du schéma directeur numérique, la migration vers un nouveau logiciel financier au premier trimestre 2022 a nécessité en amont une revue des processus comptables et budgétaires, la formation du réseau des gestionnaires et d'autres prérequis pour intégrer dans l'outil les opérations de validation.

Avec une mise en service régulière au 1^{er} janvier 2022, ce nouveau logiciel financier permettra une sécurisation des dépenses avec l'utilisation, dès le démarrage, du module marchés, et côté recettes propres par l'intégration, dans un premier temps, de fichiers d'import de facturation des recettes des concessions. Ce travail sera par la suite étendu aux recettes d'adhésion micro-folies et aux recettes événementielles. Ce nouveau logiciel prévoit également de s'interfacer avec le logiciel de paie et parachèvera ainsi la maîtrise des risques dans le versement des rémunérations ; la montée de version du logiciel de paie ayant eu lieu par ailleurs au 2^{ème} semestre 2021.

Enfin, l'intégration d'un module propre aux immobilisations et natif au logiciel financier est à l'étude pour 2022 et permettra ainsi de rationaliser le coût de traitement.

L'objectif structurant cette migration est de renforcer la maîtrise de risques généraux : défaut de qualité de l'information, des inscriptions comptables et budgétaires, insoutenabilité budgétaire.

La mise en place de la dématérialisation au sein de La Villette demeure un levier important du déploiement du contrôle interne. Sur ce volet, suite à la migration vers un nouveau logiciel financier, la prochaine étape est la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) et d'un système d'archivage électronique (SAE), dont les premières interfaces se feront avec le parapheur électronique et le nouveau logiciel financier.

Contrôle interne

Structuration des macro-processus comptables et budgétaires

Après les cartographies 2019 et 2020 présentant au conseil d'administration les premiers risques identifiés à un niveau opérationnel et un plan d'actions associé, l'exercice 2021 a eu pour objectif d'articuler cette démarche aux macro-processus comptables et budgétaires caractérisant La Villette. Cette ouverture de la cartographie à une vision macro se place en accord avec le volet contrôle interne déployé dans le dernier contrat d'objectif et de performance (COP) 2020-2024 de l'établissement, conformément à l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable des organismes publics.

Les macro-processus comptables et budgétaires de La Villette dans lesquels s'inscrit le plan d'actions opérationnel du contrôle interne sont les suivants :

- 1/ Le pilotage – programmation budgétaire (initiale et révisée), planification des achats publics, concours des outils informatiques, documentation, structuration de la comitologie ;
- 2/ Les dépenses – identification du besoin, formalisation de l'engagement, suivi des crédits budgétaires (AE et CP), réception (service fait) et paiement (délais), versement des rémunérations, frais de mission du personnel, circuits de validation, traçabilité des opérations de dépenses (conservation des pièces justificatives) ;
- 3/ Les recettes – régie des recettes de billetterie (dont tarification et remboursements), activités événementielles (dont tarification), concessions, mécénat et partenariats, échanges marchandises, circuits de validation, traçabilité des opérations de recettes (conservation des pièces justificatives) ;
- 4/ La gestion du patrimoine et du domaine public – fiabilité des immobilisations du parc immobilier, fiabilité des autres immobilisations corporelles et incorporelles (inventaire et procédures de déstockage), sécurisation de la mise à disposition de concessions domaniales (sélection et suivi contractuel) ;
- 5/ La fin de gestion – opérations de clôture ;
- 6/ La fiscalité des établissements publics – TVA, impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires, taxes foncières (concessionnaires inclus).

Chacun de ces macro-processus se réalise en partie ou en totalité au sein des sept champs d'activités de l'établissement que sont : les manifestations (spectacle vivant, expositions, festivals), le soutien à la création (programmes de résidence), l'éducation artistique et culturelle (EAC), l'ingénierie culturelle (Micro-Folies), les activités événementielles (salons, forums), les concessions, l'exploitation du site (entretien, travaux et aménagements des espaces intérieurs et extérieurs).

Les leviers employés pour une réalisation maîtrisée de ces activités sont : l'exercice de compétences techniques (suivis juridique et financier, maintenance des équipements, mise en place des conditions d'hygiène et de sécurité, veille), l'emploi d'outils partagés (logiciels informatiques articulés dans le schéma directeur numérique de l'établissement, documentation), le management (animation des ressources humaines, comitologie, formation continue et celle du personnel entrant, pilotage des ressources financières comme le choix de réajustements budgétaires).

L'ensemble de ces leviers participent à la soutenabilité de la programmation des activités de La Villette par la qualité des informations administratives et financières échangées, tracées et archivées.

Pour rappel concernant l'indicateur de suivi du contrôle interne établis dans le COP 2020-2024 : lorsqu'un risque identifié voit un taux d'avancement des actions pour l'endiguer supérieur à 66%, le risque est jugé « couvert ». En 2019, le premier risque couvert a été le versement des rémunérations, en 2020, la passation des commandes et achats représentait un nouveau risque couvert par le contrôle interne avec la formalisation concomitante d'un plan achats. En 2021, ce sont les cadres juridique et financier des concessions domaniales qui représente un nouveau risque couvert par le contrôle interne.

Renforcement du cadre juridique et financier des concessions domaniales

En 2021, un nouvel axe prioritaire de contrôle interne a été identifié et concerne la sécurisation du cadre juridique et financier des concessions domaniales. L'activité de concessions représente un des principaux moteurs de l'équilibre financier de l'établissement. Un plan d'actions a ainsi été mis en place en septembre 2021 sur les points suivants :

- Renforcement de la comitologie et partage transverse de l'information – mise en place de "réunions techniques concessions" en interne, à géométrie variable en fonction des enjeux et en complément des "comités de site" ouvert à l'ensemble des concessionnaires, point d'information hebdomadaire à la présidence direction générale ;
- Consolidation du corpus documentaire partagé – tableaux, comptes-rendus, procès-verbaux de maintenance, dossiers de sécurité, checklists ;
- Revue de la nature des engagements contractuels et du process lié à la « vie d'une concession » ;
- Identification des risques opérationnels depuis le démarrage (mise en concurrence) jusqu'à la sortie des lieux ;
- Homogénéité et qualité des pièces justificatives demandées aux concessionnaires ;
- Consultation transverse et archivage dématérialisés des dossiers relatifs aux 34 concessionnaires ;
- Accompagnement juridique en externe.

Ce plan d'actions est opéré par une nouvelle chargée des concessions et du site suite à un départ à la retraite à ce poste en 2021.

Actualisation du plan achats – bilan 2021 et programmation 2022

L'année 2021 a été marquée par la volonté de programmer, planifier et rationaliser les besoins de l'établissement en termes de commande publique. Cette démarche se traduit notamment par l'application des nouvelles procédures de commande publique (actualisées en 2020), et l'élaboration du plan achats pour l'année 2022.

En 2021, le montant des achats de l'EPPGHV s'élève à près de 25 millions hors dépenses de personnel, taxes, redevances, subventions, cotisations, et fluctue fortement en fonction du volume des opérations d'investissement engagées. Pour information, le montant des achats en 2020 s'est élevé à 21,9 millions d'euros.

Concernant l'année 2021, il ressort :

- D'une part, une prise en considération plus importante des enjeux de la commande publique par les directions métiers de l'établissement à la fois sur le recensement des besoins, comme sur la computation des seuils (mutualisation des besoins inter-directions) ;
- D'autre part, une volonté de la direction administrative et financière et de la direction générale de rationaliser les achats grâce à un suivi régulier des procédures de commande publique en cours et l'actualisation de la programmation.

En 2021, cela s'est traduit concrètement par la passation et l'attribution de 35 procédures de commande publique organisées autour des actions suivantes :

- Le renouvellement de marchés pour des besoins récurrents de l'établissement dont notamment le lancement des consultations pour les prestations de sécurité générale, gardiennage ; maintenance et entretien des jeux d'enfants ; entretien et travaux sur le mobilier et les ouvrages métalliques du Parc ; infogérance ;
- La mise en place de nouveaux marchés visant à couvrir des besoins récurrents : prestations de fournitures et livraisons de matériels informatiques (accord-cadre) ; prestations juridiques pour bénéficier de conseil et assistance juridique en matière de commande publique ; domanialité ; droit privé ; droit de la propriété intellectuelle et de la protection des données personnelles et de droit social (accord-cadre) ;
- La passation de procédures relatives aux opérations de travaux/grosses réparations sur le Parc et à la modernisation de la fonction informatique dont en particulier : maîtrise d'œuvre et travaux pour la réfection de la toiture de la Halle aux Cuirs, pour la rénovation de la galerie Est-Ouest ; pour la rénovation des carrés lumineux ; pour la reconfiguration de l'Espace Chapiteaux ; pour le changement de la chaudière du Zénith ; pour le changement de la chaudière à fioul et la réhabilitation des menuiseries aux pavillons Janvier et de la Bourse ; pour la refonte du cœur de réseau informatique.

En termes de mutualisation pour des besoins récurrents, la direction administrative et financière (DAF) a travaillé en 2021 sur trois axes :

- Le recours aux procédures mutualisées portées par la Direction des achats de l'État (DAE) dès lors que cela répond à un besoin « sur étagère » pour La Villette ; à ce titre, trois marchés subséquents ont été notifiés pour les prestations de téléphonie fixe, téléphonie mobile, maintenance des ascenseurs de l'ensemble du Parc ;
- La poursuite de la mise en place de groupements de commande pour des marchés mutualisés avec Universcience et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) : groupement d'achat maintenance des espaces verts et assainissement / fontainerie et arrosage automatique ;
- La mise en place d'un dispositif de groupement de commande à destination des collectivités territoriales pour l'achat de kits Micro-Folies (accord-cadre de prestations d'acquisition ; montage et livraison de kits complets ou par modules).

Un groupe de travail avec l'ensemble des établissements présents sur le parc (Universcience ; Cité de la Musique-Philharmonie de Paris ; CNSMDP) a par ailleurs été mis en place en 2021 afin d'échanger sur les procédures et pratiques en matière de commande publique et d'identifier les marchés à mutualiser entre les établissements.

INDICATEURS

Indicateur n° 11C			Type d'indicateur			
Planning d'aménagement durable du parc et en vue des JOP 2024						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition			Depuis sa création, l'EPPGHV a fait de la modularité de ses espaces et de son Parc, une force pour faire évoluer son projet créatif et accompagner de nouveaux usages culturels. L'axe 3 a pour objectif de créer les conditions de cette transition au sein de l'EPPGHV, comme par la transformation durablement ses espaces, la modernisation de ses bâtiments.			
Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable						
Action 1 : De nouveaux lieux de création et de diffusion pour de nouveaux usages						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pôle Voltige		100%				
Pôle Chapiteaux			80%	100%		
Grande halle travaux d'amélioration scénique			50%			
Pôle Little Villette - Ferme pédagogique			10%	100%		
Bâtiment d'exploitation			15%			100%
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la bonne tenue des objectifs d'ouverture de ces nouveaux équipements aux publics comme aux équipes. Chaque année, un état d'avancement est établi pour chaque opération en perspective des 100% de réalisation cible. Le rapport annuel fait également état de l'exécution financière de ces opérations en articulation avec la PPI 2020-2024.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Planning de réception et de mise en service des opérations de travaux dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre relèvent de l'EPPGHV.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Direction de l'exploitation et de l'aménagement et direction technique spectacle			

Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
	Planning de réalisation de travaux	Direction de l'exploitation et de l'aménagement, direction technique spectacle
Commentaires		
- Le nouvel espace Chapiteaux a été inauguré le 3 novembre 2021 après sa rénovation débutée fin juin 2021. Cette rénovation concerne : le foyer et l'installation d'une tente billetterie neuve attenante à la Folie L4 ; la mise en place d'un nouveau sol en enrobé et de caniveaux techniques plus fonctionnels permettant de faire coexister simultanément plusieurs chapiteaux sur cet espace ; des bureaux et vestiaires pour les équipes techniques et d'accueil ; un local lingerie et ménage ; un bureau pour les compagnies ; de nouveaux sanitaires pour les publics et pour les artistes. - Concernant les améliorations des équipements techniques de la Grande Halle, en 2021, la direction technique a réalisé mis en place un nouveau système de diffusion sonore de type Line Array au sein de la salle Charlie Parker. Une modification de l'emplacement de la régie a également été réalisée afin d'améliorer la visibilité des spectateurs tout en permettant d'augmenter la jauge du public. Un nouveau studio d'enregistrement a par ailleurs vu le jour au niveau moins 2 de la Grande Halle. Ce studio permet d'imaginer une multitude de projets tels que la prise de son pour la production de podcasts ou d'annonces publicitaire ; l'enregistrement et la production de maquettes pour des groupes de musique ; la pré-production, la post-production et l'enregistrement de live dans les salles Charlie-Parker et Boris-Vian grâce à la fibre optique. - Concernant le chantier du nouveau bâtiment d'exploitation, les travaux de dépollution et démolition des premiers bâtiments existants (A, B et M) ont été conduits de mars à juillet 2021, permettant de libérer la future emprise du bâtiment neuf. L'ouverture des plis des réponses à l'appel d'offres initial s'est déroulée en juin 2021. Après analyse, il a été constaté un dépassement significatif du montant des travaux initialement visé. Ce fort dépassement est en grande partie dû aux pénuries de matières premières observées dans le secteur de la construction au fil de l'année 2021, couplées à la démultiplication des chantiers du fait notamment de la mise en œuvre du plan France Relance impulsé par le gouvernement. Après analyse des offres également opérée par la maîtrise d'œuvre, une phase de négociation et de mise au point a été menée à l'été 2021 avec l'ensemble des candidats afin d'optimiser le montant des offres reçues et de s'assurer de la conformité et de l'exhaustivité des candidatures. À l'issue de ces procédures complémentaires et négociations, le dépassement final s'est élevé à 13 % du montant prévisionnel total initial. La phase de négociation nécessaire pour contenir le dépassement budgétaire a eu une incidence sur le délai global de l'opération estimé à 2,5 mois : les travaux débuteraient en janvier 2022 et une livraison du bâtiment aurait lieu au 3ème trimestre 2023. Le déménagement des agents concernés pourrait ainsi être conduit à la fin de l'année 2023, respectant le calendrier initial. - Concernant la Ferme Villette, 2021 a connu la sélection du cabinet d'architecte en charge de dessiner ce nouvel espace sur le Parc.		

Indicateur n° 12			Type d'indicateur			
Suivi du label égalité diversité						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition			Depuis sa création, l'établissement développe la responsabilité sociétale de son organisation en favorisant notamment l'égalité et la diversité dans l'emploi, en accompagnement l'évolution professionnelle de ses collaborateurs mais aussi en soutenant financièrement les actions d'intégration vers l'emploi menées par l'association de prévention du site de la Villette (APSV). En 2018, cette politique a trouvé une reconnaissance officielle à travers l'obtention du double label AFNOR « égalité et diversité » au même titre qu'auprès du ministère de la Culture, dont la feuille de route en la matière est désormais un point d'appui pour une déclinaison des enjeux au sein du projet global de l'établissement et ce, au-delà de sa politique de gestion et de management des ressources humaines.			
Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable						
Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ETP moyen total CDI + CDD hors champ	288,4	256,12	282,6			
Egalité diversité Interne						
% de femmes	55%	53%	52%			
Comité de direction	44%	50%	36%			
Score de l'index professionnel femme homme(1)	99/100	88/100	94/100			
Travailleurs handicapés (nbr de pers.)	13	11	12			
Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes						
Apprentis, contrat de professionnalisation et services civiques	27	26	15			
Insertion nbr d'heures Villette Emploi	1766 h	1915 h	1138 h			
Dialogue social						
Baromètre social nombre de campagnes annuelles	1	1				
Accords d'entreprise signés	1	3	2			
Création - Résidences						

Projets portés par des femmes	42%	36%	40%			
Projets portés par des hommes	41%	40%	40%			
Projets portés par des non-binaires	-	-	1%			
Projets collectifs	17%	25%	19%			
Programmation spectacle vivant						
Spectacles portés par des femmes	14%	22%	24%			
Spectacles portés par des hommes	39%	51%	30%			
Spectacles portés par des non-binaires	-		1%			
Projets collectifs	48%	27%	45%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur permet de suivre la politique sociale de l'établissement en matière d'égalité et de diversité à la fois dans sa stratégie RH comme au niveau de la programmation culturelle et de soutien à la création portés par l'établissement.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
(1) L'index sur 100 points se calcule à partir de plusieurs indicateurs : l'écart de rémunération femme homme, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salarié augmenté à leur retour de congé maternité et enfin la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement. Les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes seront positionnés dans la catégorie non-binaire.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			
Données élémentaires	Sources d'information		Responsable de la collecte			
Système d'information RH et suivi de la fréquentation	SIRH et politique de programmation culturelle et de soutien à la création		Direction des ressources humaines et direction de la programmation culturelle et événementielle			

Commentaires

En 2021, des entretiens professionnels ont été menés auprès de 80 salariés, un bilan professionnel individualisé a été proposé à chaque collaborateur ayant plus de 6 ans d'ancienneté afin de faire un point sur sa carrière.

Pour accompagner le développement des compétences, plus de 298 stagiaires ont suivi une formation pour un nombre moyen de 30 heures.

En 2021 également, pour remercier l'engagement fort des salariés, les partenaires sociaux ont privilégié une politique de rémunération plus individualisée avec un volant élevé de mesures individuelles et des mesures d'équité salariale en faveur de l'égalité femme-homme et entre les générations.

Un séminaire avec l'ARACT (agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) de deux jours s'est par ailleurs tenu entre les élus et la direction générale, afin de faire le bilan du fonctionnement du comité social et économique et de proposer des pistes d'amélioration. Un plan d'actions co-construit sera déployé en 2022.

Concernant les nombres d'heures effectuées par Villette Emploi, plus de 1000 cette année encore malgré le contexte sanitaire, cela a concerné des opérations de manutention, d'entretien des espaces verts et d'accueil du public.

Indicateur n° 12C			Type d'indicateur			
Egalité diversité programmation						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition			Si au niveau de l'aide à la création, l'EPPGHV démontre son engagement au service de l'égalité femme homme, il apparaît en 2019 une asymétrie en programmation au sujet de laquelle l'EPPGHV fera preuve de vigilance pour les prochaines années. Conformément à la feuille de route ministérielle, l'objectif est d'augmenter de 5% chaque année par rapport à l'année antérieure jusqu'à atteindre l'objectif de 40% de représentations portées par des femmes au sein de la programmation.			
Objectif 1 : Un parc en mouvement qui intègre les enjeux du développement durable						
Action 2 : Une responsabilité sociale et environnementale assumée						
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
% de femmes programmation spectacle vivant Cible		>25%	>30%	>35%	>40%	>40
% de femmes programmation spectacle vivant Réalisé	26%	30%	44%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure la part des femmes au sein de la programmation spectacle vivant. L'EPPGHV s'engage à faire progresser la part des femmes sur la période du COP avec l'objectif d'atteindre 40% dès 2023.						

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
L'ensemble de la programmation spectacle vivant est analysé de la façon suivante : les projets artistiques sont classés en quatre catégories selon les artistes ou collectif à l'origine du projet. Les quatre catégories sont femme, homme, non-binaire et collectif d'artiste. En effet les projets artistiques sont portés par des artistes mais aussi par des duos mixtes ou des collectifs qui revendiquent une création collégiale. Pour certains artistes, la question du genre ne peut être posée de façon aussi binaire. Ces artistes seront positionnés dans la catégorie non-binaire. Une fois catégorisé, le ratio est calculé sur le seul rapport femmes-hommes.		Annuelle
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
	Programmation	Direction de la programmation culturelle et événementielle
Commentaires		
Concernant le spectacle vivant, les femmes représentaient 24% de la programmation, les hommes 30%, les non-binaires 1% et les collectifs 45%. Ramené au rapport femmes-hommes uniquement, cela représente 44% de femmes et 56% d'hommes.		

Indicateur n° 13	Type d'indicateur
Ressources de l'établissement	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Leviers d'action identifiés
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition	La crise sanitaire débutée en 2020 et la crise économique qui en découle mettent à mal le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel porté par l'établissement d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.
Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet	
Action 1 : Des ressources propres sous surveillance	

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes propres encaissables	16 794 868	7 319 071	10 432 106			
Billetterie et recettes annexes	2 830 103	963 651	1 793 994			
Coproduction - coréalisation	991 867	52 777	1 916 963			
Commercialisation des espaces Locations d'espaces, commissions, prestations	5 599 962	2 357 152	1 896 076			
Mécénat, partenariat	695 461	228 607	281 773			
Echanges de marchandises Partenariats médias	994 208	283 574	557 342			
Gestion des concessions	5 375 770	3 013 427	3 397 154			
Produits exceptionnels Contentieux, opérations financières, vente de matériels, régularisation de CAP	307 497	419 885	588 804			
Recettes propres non encaissables (P2)	12 340 707	10 386 638	10 994 278			
Total recettes propres (P1)	29 135 575	17 705 709	21 426 384			
Financements publics	21 190 590	23 333 091	27 006 515			
Subvention pour charges de service public	20 629 143	20 634 436	22 644 860			
Subvention programme Micro-Folie	0	2 192 000	2 845 000			
Autres financements de l'Etat	48 000	150 000	1 200 000			
Autres financements publics	513 447	356 656	316 655			
Total des produits	50 326 164	41 038 800	48 432 899			
Capacité d'autofinancement	-754 802	686 241	8 414			

Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur

L'indicateur suit de façon analytique l'évolution des grands postes de ressources propres de l'EPPGHV.

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
L'indicateur est en cohérence avec le tableau 6 du rapport ordonnateur de l'EPPGHV.		Annuelle
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Service budget contrôle de gestion
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
Logiciel budgétaire et comptable	Service budget contrôle de gestion	Service budget contrôle de gestion
Commentaires		
Cet indicateur ne s'est pas amélioré dans les proportions espérées en raison de la persévérance de la crise sanitaire qui continue d'engendrer des pertes de billetterie, des exonérations de redevances allouées aux concessionnaires particulièrement touchés par la crise, et des pertes sur l'activité événementielle (commercialisation des espaces). Concernant l'activité événementielle enregistrant un niveau de recettes plus bas qu'en 2019 ainsi qu'en 2020, elle s'est en effet trouvée interrompue au premier semestre 2021. De nombreux événements ont été annulés tels que des salons (Post Bac, de la Radio, du Travail, Carrefour Emploi, Flotte Auto), des événements sportifs (village du Semi-Marathon, Paris Sport Photo, Triathlon, course de vélo Paris Copenhague) et des événements culturels (Mondial du Tatouage, 2ème édition de Jam Capsule, Village des gonflables).		

Indicateur n° 13C	Type d'indicateur
Taux de couverture des dépenses par les ressources propres	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Leviers d'action identifiés
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition	La crise sanitaire débutée en 2020 et la crise économique qui en découle mettent à mal le modèle économique de l'établissement et les équilibres financiers sur lesquels celui-ci repose. Cependant, le projet culturel porté par l'établissement d'ouverture et de mixité des disciplines, notamment autour du sport lui donne des opportunités nouvelles de partenariats et de collaborations à moyen terme permettant d'enregistrer de nouvelles ressources.
Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet	
Action 1 : Des ressources propres sous surveillance	

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
P1 Montant des autres produits	29 135 575	17 705 709	21 280 611			
P2 Total des produits non encaissables RNB	12 340 707	10 386 638	10 994 278			
C1 Total des charges	48 475 882	40 705 276	47 953 551			
C2 Total des charges non décaissables	9 735 622	10 739 354	10 523 344			
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Cible	43%	30%	35%	43%	45%	45%
Taux de couverture des dépenses par les recettes propres Réalisé	43%	24%	27%			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur mesure le taux de couverture des dépenses par les recettes propres de l'EPPGHV. L'établissement se donne pour objectif de retrouver à l'horizon 2022, un taux de couverture d'avant la crise sanitaire et supérieur pour les années 2023-2024.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
NB : Pour le calcul de ce taux, les comptes 68 et 78 sont exclus, ainsi que les programmes ayant vocation à être intégralement financés par l'Etat au titre de la mission de service public de l'EPPGHV (exemple : programme Micro-Folies). Ce taux de couverture TC est calculé comme suit $TC = (P1 - P2) / (C1 - C2)$. P1 = Montant des autres produits (à l'exception de toute subvention publique), issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. P1 correspond à section de fongibilité R15+RNB. P2 = Total des produits non encaissables, issu du tableau de situation patrimoniale pour l'année civile considérée (reprises sur amortissements, dépréciations et provisions + produits de cession d'éléments d'actifs + quote-part au résultat des financements rattachés à des actifs). P1 correspond à la section de fongibilité RNB. C1 = Total des charges, issu du tableau situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée. C2 = Total des charges non décaissables, issu du tableau de situation patrimoniale de la liasse budgétaire GBCP pour l'année civile considérée (dotations aux amortissements, dépréciations, provisions, valeurs comptables nettes des actifs cédés).			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			

Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
Logiciel budgétaire et comptable	Service budget et contrôle de gestion	Service budget et contrôle de gestion
Commentaires		
Cet objectif n'a pu être atteint en 2021 en raison des pertes de billetterie, des pertes sur l'activité événementielle / commerciale, et des exonérations de redevances allouées aux concessionnaires fortement impactés par la crise. A titre d'exemple, le Zénith s'est trouvé empêché d'exploiter sa salle et l'EPPGHV a décidé de prolonger exceptionnellement l'exonération de sa redevance pour 2021, soit un manque à gagner de 2 M€. Avec des produits encaissables, hors subventions, à hauteur de 10,3 M€ et des charges décaissables à hauteur de 37,4 M€ (ou 37,1 M€ avant intéressement), le taux de couverture des dépenses par les ressources propres s'établit à 27% (ou 28% avant intéressement).		

Indicateur n° 14	Type d'indicateur
Suivi du volet gestion du plan de transformation numérique	
Objectif auquel l'indicateur se rattache	Leviers d'action identifiés
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition	Dans son Rapport du 11 février 2019, la Cour des comptes a invité l'EPPGHV à corriger la faiblesse de son système d'information. Cette fragilité des outils informatiques de l'EPPGHV avait également été pointée par le CGefi dans son audit conduit en 2017 qui soulignait notamment le manque de transversalité des logiciels utilisés par l'établissement. Les orientations numériques actées par l'EPPGHV pour la période 2020-2022 entendent ainsi mettre l'accent sur l'amélioration des performances de ses logiciels de gestion et permettre la structuration de son schéma directeur numérique.
Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet	
Action 2 : Une meilleure performance de gestion	

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1- Accélérer la dématérialisation des procédures						
1.1 Parapheur électronique		MS	Actif			
1.2 Gestion électronique des documents (GED)		Sourcing	DCE			
1.3 Système d'archivage électronique des documents (SAE)		Sourcing	DCE			
2- De nouveaux outils pour la transversalité						
2.1 Renforcement des fonctionnalités du logiciel de planification des activités		MS+Nouveau DEV	DEV			
2.2 Évolution du logiciel RH		MS+Nouveau DEV	Actif			
2.3 Changement de logiciel financier		Sourcing	MS			
2.4 Refonte de l'intranet		Sourcing	Sourcing			
5- Infrastructures et environnement numérique						
5.2 Le numérique dans le nouveau bâtiment d'exploitation		Travaux en cours	Travaux en cours			
5.3 Un réseau performant (refonte du réseau)		Installation en cours	DEV			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit la mise en œuvre et le déploiement de la stratégie numérique de l'établissement.						
Mode de calcul -Définitions			Périodicité du calcul			
Chaque année est indiquée la phase de chaque projet : Sourcing - définition du besoin ; AMO - Assistance à maîtrise d'ouvrage ; DCE - Dossier de consultation des entreprises ; DEV - Développement - paramétrage ; MOM - Mise en ordre de marche ; OV - opérations de vérification avant mise en service ; MS – Mise en service régulier.			Annuelle			
			Service responsable de la synthèse du calcul			
			Service budget contrôle de gestion			

Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
	Service informatique	Service informatique
Commentaires		
En 2021, après plus d'un an de mise en service du parapheur électronique, ce sont près de 6 000 dossiers qui ont été traités au format numérique. 2021 a également été l'année de préparation de la bascule vers un nouveau logiciel financier, projet pivot du schéma directeur numérique. En effet, pour une migration au 1er janvier 2022, cela a nécessité en amont une revue des processus comptables et budgétaires, la formation du réseau des gestionnaires et d'autres prérequis pour intégrer dans l'outil les opérations de validation. Ce nouveau logiciel financier permet une meilleure sécurisation de la gestion des recettes propres par l'intégration d'un module de facturation (recettes des concessions et événementielles). La présence d'un module de suivi des marchés dans le nouveau logiciel financier permet par ailleurs un suivi plus fin des engagements juridiques de l'établissement.		

Indicateur n° 15			Type d'indicateur			
Suivi du développement du contrôle interne						
Objectif auquel l'indicateur se rattache			Leviers d'action identifiés			
Axe 3 : La valorisation et la gestion d'un parc en transition Objectif 2 : Trouver des nouvelles marges de manœuvre au service du projet Action 2 : Une meilleure performance de gestion			Dans la lignée de la recommandation n°5 formulée par la Cour des comptes dans son Rapport du 11 février 2019 (« Faire de l'amélioration du contrôle interne une priorité de gestion de l'établissement public »), l'EPPGHV s'est doté d'outils pour la mise en œuvre du contrôle interne. Une cartographie des risques et un plan d'actions associé est dorénavant présentée en fin d'exercice au conseil d'administration. Outil de management au sein de l'établissement, ce document permet de rendre compte des actions menées pour améliorer la maîtrise des risques comptables, budgétaires et juridiques identifiés.			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de périmètres intégrés à la cartographie contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%	1*	2**	3***			
Périmètre, signification et interprétation de l'indicateur						
L'indicateur suit l'avancement des actions de contrôle interne qui ont un taux d'avancement à plus de 66 %.						

Mode de calcul -Définitions		Périodicité du calcul
*En 2019, le périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66% est le versement des rémunérations. **En 2020, la passation des commandes et achats devrait représenter un nouveau périmètre couvert par le contrôle interne avec un taux d'avancement des actions supérieur à 66%. *** En 2021, remise à plat du cadre financier et juridique de l'occupation des concessionnaires de l'EPPGHV.		Annuelle
		Service responsable de la synthèse du calcul
		Mission contrôle interne
Données élémentaires	Sources d'information	Responsable de la collecte
	Mission contrôle interne	Mission contrôle interne
Commentaires		
En 2021, la démarche de contrôle interne s'est attachée à la sécurisation du cadre juridique et financier des concessions domaniales. L'activité de concessions représente un des principaux moteurs de l'équilibre financier de l'établissement. Un plan d'actions a ainsi été mis en place en septembre 2021 sur les points suivants : renforcement de la comitologie et partage transverse de l'information ; consolidation du corpus documentaire partagé ; revue de la nature des engagements contractuels et du process lié à la « vie d'une concession » ; identification des risques opérationnels depuis le démarrage (mise en concurrence) jusqu'à la sortie des lieux ; homogénéité et qualité des pièces justificatives demandées aux concessionnaires ; consultation transverse et archivage dématérialisés des dossiers relatifs aux 34 concessionnaires ; accompagnement juridique en externe. Ce plan d'actions est opéré par une nouvelle chargée des concessions et du site suite à un départ à la retraite à ce poste en 2021.		